

Actualités

Gros temps pour l'enseignement agricole



Reportage

Rwanda, terre d'espérance

Gestion

Droits d'auteur : l'école sous contrats



Initiatives

À l'école de la vie active

Culture

Traditions
Exposition
Livres
Multimédia

www.solanet.org

Enseignement catholique

ACTUALITÉS

Numéro 303, avril 2006, 4,50 €



DOSSIER

Quand la famille défaille

Bien se nourrir pour...



mieux apprendre,

mieux grandir,



et mieux réussir !

Parce qu'une alimentation saine a un impact considérable sur la croissance et la santé des écoliers et des étudiants...

Parce qu'un bon équilibre nutritionnel participe à leur développement physique et intellectuel...

Scolarest, le spécialiste de la restauration des établissements d'enseignement et des collectivités territoriales, s'engage à préserver le capital santé des jeunes convives tout en privilégiant bien-être et plaisir.

C'est pour cela que nous veillons à ce que les jeunes aient du goût et de l'appétit... pour la vie !



Scolarest

La Restauration Nouvelle Génération

Le Carat - 200 Avenue de Paris - 92320 Châtillon

Tél (33) 01 76 61 04 00 - Fax (33) 01 76 61 00 40 - contact.scolarest@compass-group.fr

ÉDITORIAL

Croiser les regards 5

ACTUALITÉS

Enseignement catholique 7

Éducation 14

Religion 16

Revue express/Agenda/BO 18

INITIATIVES

À la recherche de la motivation perdue 32

La classe de préapprentissage de Saint-Vincent-de-Paul, à Versailles, permet à des élèves en difficulté de découvrir le monde de l'entreprise en réfléchissant à leur orientation. Une pause salutaire pour les 15-19 ans.

À l'école de la vie active 34

Comment valoriser le stage d'observation de l'entreprise en troisième ? L'Institution Sévigné, à Compiègne, sait faire ! Lors d'une après-midi « posters », les collégiens doivent raconter leur stage à des inconnus... qui les notent.

FORMATION

Devenir cadre d'éducation 36

Les cadres d'éducation du second degré sont souvent d'anciens surveillants. Pour se qualifier, ils suivent une formation pendant deux ans.

GESTION

Droits d'auteur : l'école sous contrats 38

Parallèlement à la loi Dadvisi, votée le mois dernier, des contrats passés entre l'Éducation nationale et les sociétés d'avants droit légalisent et encadrent l'utilisation en classe d'œuvres protégées. Un domaine où s'appliquait jusque-là un régime de tolérance aux contours flous.

PAROLES D'ÉLÈVES

Les tortues prennent les sacs plastique pour des méduses 40

Marion, Victor, Camille et leurs copains de classe vivent dans le Cantal, dans une nature parmi les plus préservées de France. Pourtant, le thème du développement durable, qui a été choisi comme projet d'année par l'équipe éducative de l'école Notre-Dame, à Mauriac, semble les concerner de près.



Couverture et sommaire : J.-C. Jaffré, V. Leray, E. du Closel.

DOSSIER

Quand la famille défaille 21

Parents absents, parents violents ou parents trop aimants, quand la famille défaille, il existe différents recours. Enfants placés en maison, en foyer, en internat, ils grandissent en s'appuyant sur des éducateurs. Ces derniers sont pour les enseignants des intermédiaires précieux car, à travers eux, l'école rejoint la famille, jamais totalement disqualifiée.

RÉFLEXION

L'école et l'argent 42

Un quart du budget de la nation est consacré à l'éducation. Difficile de faire plus, et pourtant... André Robert, professeur en sciences de l'éducation à Lyon-2, et Roger-François Gauthier, inspecteur général de l'administration de l'Éducation nationale, proposent d'éviter le gâchis pour mieux assurer l'équité.

L'école sous le regard des sciences humaines 44

Améliorer l'école et Les mutations de l'école. Une même logique sous-tend ces deux ouvrages récents : présenter les résultats des différentes recherches conduites dans les sciences sociales sur le système éducatif. Pour ce faire, l'un et l'autre ont eu recours aux meilleurs spécialistes.

REPORTAGE

Rwanda, terre d'espérance 46

Dans cette petite contrée de l'Afrique des Grands Lacs, l'enseignement catholique, largement majoritaire, reprend ses marques dans un paysage bouleversé, douze ans après le génocide des Tutsis. Différentes struc-

tures de l'enseignement catholique français se sont rendues, en février dernier, au pays des mille collines pour consolider un partenariat qui ne date pas d'aujourd'hui.

CULTURE

Traditions 52

Poissons de carême. Depuis le Moyen Âge, maigre oblige, le poisson trône souvent à la table des moines, moniales et bons catholiques qui savent se régaler. Cette position de l'Église a permis la croissance de nombreux ports de pêche et le développement de la pisciculture.

Exposition 53

3 000 ans d'histoire du Temple de Jérusalem. L'Institut du Temple à Jérusalem pourrait être considéré comme une mémoire de l'édifice construit par les Juifs pour abriter l'Arche d'Alliance. Une exposition à Marseille permet de mieux comprendre l'importance de ce Temple pour le judaïsme.

Livres 56

Une sélection de quinze titres.

Multimédia 57

DVD, cédérom, internet et télévision.

*Découvrez de semaine en semaine
quelques-unes des expressions qui font de la confiance
une attitude éducative majeure.*



BON DE COMMANDE CALENDRIER DE LA RÉUSSITE

L'exemplaire : 8 € ; 6 € à partir de 5 exemplaires ; 5 € à partir de 10 exemplaires ; 4 € à partir de 100 exemplaires

Nom / Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires. Ci-joint la somme de : € à l'ordre de AGICEC :

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79.

Croiser les regards

« *Les parents démissionnent.* » Qui n'a pas entendu cette réflexion de la part d'enseignants ou d'éducateurs parfois désabusés ? Ces derniers vivent la difficulté de ne pas pouvoir s'appuyer sur des repères ou des règles partagées par la famille et l'école. Ils ne savent plus très bien alors jusqu'où va leur rôle et se demandent s'ils doivent ajouter à leur tâche professionnelle une fonction de suppléance familiale pour certains élèves.

Mais, plutôt que démissionnaires, certains parents ne sont-ils pas désorientés, ne sachant plus que faire pour garder un peu d'autorité sur leur enfant ?

Refusant d'en rester à ces interrogations et à ces constats, nombre d'équipes éducatives tentent des réponses appropriées à ces situations de carence. Nous en trouvons des illustrations dans notre dossier.

Ce qui importe pour l'enseignement catholique, dans la diversité actuelle des contextes familiaux, c'est de ne pas céder sur la nécessité de croiser les regards parents-éducateurs. L'école a besoin de la famille et la famille a besoin de l'école. Le prochain congrès de l'Unapel, au mois de mai à Nantes, croisera les attentes des familles et les projets des établissements. Ce sera l'occasion de mieux connaître ces attentes et de rappeler le projet d'un établissement catholique d'enseignement. Ce sera aussi l'occasion d'ouvrir de nouvelles pistes de dialogue pour que, dans l'indispensable respect du rôle de l'équipe éducative et du rôle des parents, nous répondions avec pertinence à des besoins nouveaux créés par des situations familiales nouvelles.

Loin de baisser les bras devant la difficulté sans doute croissante d'assumer notre rôle d'éducateur ou de parent, nous nous rappellerons que ces regards croisés et ce dialogue favorisent les conditions d'apprentissage à l'école et aident tout jeune à grandir et à s'orienter.

Devant un tel enjeu, nous ne démissionnerons pas...



© G. Brouillet-Wane

Paul Malartre
Secrétaire général
de l'enseignement catholique

« Ouvrons de nouvelles
pistes de dialogue
pour répondre
avec pertinence
à des besoins nouveaux. »

Publication officielle du Secrétariat général de l'enseignement catholique / AGICEC

Enseignement catholique
ACTUALITES

► **Directeur de la publication** > Paul Malartre ► **Rédacteur en chef** > Gilles du Retail ► **Rédacteur en chef adjoint** > Sylvie Horguelin ► **Ont participé à la rédaction de ce numéro** > Jean-Louis Berger-Bordes, Sophie Bizouard, Emmanuelle Diaz, Élisabeth du Closel, Yvon Garel, Véronique Glineur, Bruno Grelon, José Guillemain, Marie-Christine Jeannot, Virginie Leray, Mathilde Raive ► **Édition** > Marie-Françoise Comte, Dominique Wasmer (rédacteurs-graphistes), René Troin (secrétaire de rédaction) ► **Diffusion et publicité** > Dominique Wasmer, avec Géraldine Brouillet-Wane et Jean-Noël Ravolet (commandes) ► **Rédaction, administration et abonnements** > 277 rue Saint Jacques, 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75. Fax. : 01 46 34 72 79 ► **E-mail** > eca@scolanet.org ► **Abonnement** > 45 €/an ► **Numéro de commission paritaire** > 0707 G 79858 ► **Imprimeur** > Vincent, 26 avenue Charles-Bedaux, BP 4229, 37042 Tours Cedex 1.

Le sens de la personne dans la pédagogie vécue au quotidien



UN TEMPS NOUVEAU POUR L'ÉDUCATION ET LA PÉDAGOGIE

L'exemplaire : 8 €
6 € à partir de 5 exemplaires
5 € à partir de 10 exemplaires

Nom/Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaire(s)

*Bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à l'ordre de AGICEC
277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75*

Gros temps pour l'enseignement agricole

Tous sur le pont ! Tel aurait pu être le mot d'ordre du Cneap¹, lors de son congrès des 22 et 23 mars dernier, à Issy-les-Moulineaux. Alors qu'il lui faut réduire sa voilure – ses 203 établissements devront rendre 127 postes d'enseignants à la rentrée –, l'heure était à la mobilisation.

Le ministère de l'Agriculture veut-il briser « l'un des fers de lance de l'enseignement catholique » ? L'expression est de Paul Malartre² pour désigner les établissements du Cneap¹ qui devront « restituer » à la rentrée prochaine 127 postes d'enseignants ; et ce, alors que leurs effectifs en élèves progressent à nouveau depuis deux ans (cf. encadré).

« On fait un boulot remarquable. »

Un vrai crève-cœur pour ce réseau d'établissements déjà déficitaire de 120 postes depuis 2005 ! Selon Yvon Le Norcy, secrétaire général du Cneap, « cela va entraîner le licenciement total ou partiel de nombreux enseignants, des fermetures de classes ou de sections, des suppressions ou des diminutions horaires ». « Un établissement sur deux sera concerné et environ 400 personnes physiques touchées, du jamais vu ! » s'est-il exclamé lors d'une conférence de presse, le 14 mars 2006.

Dans un tel contexte, l'intervention du ministre de l'Agriculture et de la Pêche, Dominique Bussereau, au congrès du Cneap qui s'est tenu quelques jours plus tard, était très attendue. Mais le ministre est resté prudent dans ses propos, n'apportant aucune réponse véritable aux questions que le Cneap se pose sur différents dossiers. Ainsi, les 800 congressistes présents (chefs d'établissement, enseignants, personnels de vie scolaire, parents d'élèves, élèves...) auraient voulu que Dominique Bussereau s'engage à ce qu'il n'y ait pas de réductions supplémentaires à la rentrée 2007. Mais le ministre est resté silencieux sur ce point. En re-

vanche, il a annoncé avoir « demandé aux directeurs régionaux de l'agriculture et de la forêt (Draf) de mettre en place une cellule de reclassement en liaison avec les rectorats pour les agents concernés ». « Il s'agit de voir comment des personnes privées d'emploi dans l'enseignement agricole privé pourraient être reclassées comme enseignants dans l'enseignement privé relevant de l'Éducation nationale », explique Yvon Le Norcy.

Un sujet de satisfaction tout de même : l'assurance apportée par le ministre qu'il donnerait « avant l'été » 120 crédits européens (ECTS) à tout titulaire d'un BTS. La reconnaissance offi-

cielle de la place du BTS dans l'enseignement supérieur, qui permettra d'obtenir une partie des



Yvon Le Norcy

Secrétaire général du Cneap

180 crédits du niveau licence, est en effet très attendue. Il faut savoir que 56 % des étudiants poursuivent leurs études après un BTS³. Optimiste, l'enseignement agricole veut le rester. D'autant qu'il s'enorgueillit d'un taux de réussite aux examens parmi les plus élevés (85 %, depuis six ans, tous niveaux de formation confondus) et d'une insertion professionnelle de ses diplômés supérieure à la moyenne. Il aurait 3 à 4 points d'avance sur les filières de

l'Éducation nationale, selon le Cereq⁴.

Vivats

« On fait un boulot remarquable », a affirmé sans fausse modestie, Ivan de la Maisonneuve, président du Cneap, en déplorant ce mal français qui consiste à « casser les pattes à ce qui marche ». Aussi, en annonçant son départ de la présidence, Ivan de la Maisonneuve a invité chacun à la vigilance. « L'heure est à la mobilisation de toutes les énergies », a-t-il conclu sous les vivats des congressistes, aussi émus que lui après douze ans de compagnonnage.

SYLVIE HORGUELIN

1. Conseil national de l'enseignement agricole privé.
2. Secrétaire général de l'enseignement catholique.
3. Brevet de technicien supérieur agricole.
4. Centre d'études et de recherches sur les qualifications.

+ d'élèves = - de profs !

Alors qu'il accueille plus d'élèves, le Conseil national de l'enseignement agricole privé (Cneap) doit réduire le nombre de ses professeurs. Voici la curieuse opération posée par le ministère de l'Agriculture ! Quelques chiffres pour s'en convaincre... Le Cneap rassemble 203 établissements qui scolarisent cette année 51 200 élèves, soit 30 % des élèves de l'enseignement agricole. Après trois années sous la barre des 50 000, ses effectifs ont augmenté de près de 2 % en 2004 et de 1 % en 2005. 60 % des élèves du Cneap sont actuellement en cycle court (de la 4^e au BEPA*), 30 % en cycle long (de la seconde à la terminale) et 10 % en cycle supérieur court (BTSA**). En 2005, on note : une progression des effectifs en cycle court qui se poursuit (+ 1 %) ; une augmentation en cycle long pour la première fois depuis plusieurs années (+ 2,6 %) ; une baisse non enrayée en cycle supérieur court, principalement due aux recrutements en première année (- 3 %). Ces données doivent être nuancées selon les régions, les secteurs (la production et la transformation sont en légère régression) et les établissements. Le Cneap compte par ailleurs 5 500 enseignants et documentalistes. Or le ministère de l'Agriculture compte supprimer 127 postes à la rentrée. « Cela équivaudrait à une suppression de 3 200 postes dans les établissements catholiques dépendant du ministère de l'Éducation nationale*** », a précisé Yvon Le Norcy, secrétaire général du Cneap, en ajoutant : « Si Gilles de Robien avait annoncé cela, on serait tous à la Bastille ! »

Contact : Cneap, 277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05. Tél. : 01 53 73 74 20. Internet : <http://cneap.scolanet.org>

* Brevet d'enseignement professionnel agricole.

** Brevet de technicien supérieur agricole.

*** Ces 8 000 établissements scolaires comptent 140 000 enseignants. 143 postes d'enseignants doivent être supprimés à la rentrée 2006.

Les animateurs-formateurs : de précieux traits d'union !

L'appellation animateur-formateur n'est pas d'une parfaite luminosité pour vos partenaires ! » a reconnu en souriant Paul Malartre, le 17 mars dernier à Paris, lors de l'assemblée générale de l'Association nationale des animateurs-formateurs de l'enseignement catholique¹ (Anafec). « Je considère pour ma part que vous êtes des adjoints des directeurs diocésains, aux articulations entre la pédagogie, l'éducatif et le sens », a complété le secrétaire général de l'enseignement catholique.

Mais comment reconnaît-on les animateurs-formateurs (AF) ? « Vous avez un statut, a rappelé Paul Malartre, ce n'est pas si mal ; beaucoup de personnels dans l'institution ne sont pas clairement identifiés, à commencer par les directeurs diocésains ! » Nommés par ces derniers et travaillant au sein des directions diocésaines, les AF ont à cœur de développer leurs compétences. D'où la mise en place, à la rentrée dernière, d'un groupe de travail avec l'Ifcec² pour revoir



En formation serrée. Les membres du conseil d'administration de l'Anafec autour de Paul Malartre.

leur parcours de formation initiale et continue³. Au cœur du métier des AF, l'animation institutionnelle ainsi définie par ce groupe : « Elle consiste à créer du lien et de la cohérence entre une action sur le terrain et l'institution (qui s'appuie sur les textes de référence et les orientations des assises). » « Le rôle des AF est donc bien d'aider les équipes à relire leurs projets à la lumière de celui de l'institution, mais aussi de valoriser le travail des établissements », a souli-

gné Agnès Lacroix, présidente de l'Anafec.

Leur formation pourrait comprendre un module de discernement, suivi avec des chefs d'établissement et des directeurs diocésains. Il serait complété d'une formation de base comprenant trois pôles (anthropologie chrétienne, projet éducatif de l'institution, projet personnel) et d'une formation à l'accompagnement (autour des pôles relation, animation de groupe

pe et communication). Des modules optionnels complémentaires pourraient être suivis avec d'autres acteurs de l'enseignement catholique. Piloté par Christian Philibert de l'Ifcec, ce groupe va continuer un travail déjà bien engagé.

« Vous avez insisté sur la formation, a conclu Paul Malartre à l'issue de l'AG, vous avez raison ! Partager la mission d'Église du directeur diocésain et sa mission envers la société n'est pas si simple. Vous êtes des artisans de proximité et des vecteurs importants du caractère propre. Nous comptons sur vous ! »

SH

1. L'Anafec compte environ 126 animateurs-formateurs du 1^{er} degré, 17 du 2^d degré et 7 des 1^{er} et 2^d degrés, issus de directions diocésaines de la France entière. Certains d'entre eux assument d'autres fonctions comme celle d'adjoint au directeur diocésain (une vingtaine) ou de responsable de l'animation pastorale (7) ; 55 d'entre eux sont des enseignants détachés. Source : enquête Anafec, mars 2006. Contact : d.bossard@ddec49.org

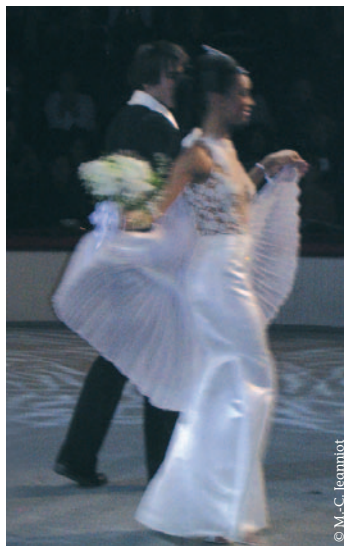
2. Institut de formation des cadres de l'enseignement catholique, 19 rue de l'Assomption, 75016 Paris.

3. Les profils des AF sont, en effet, hétérogènes, d'où leur richesse, et de ce fait, leurs cursus de formation très divers.

Un défilé de mode au Cirque d'hiver

Dix mois de travail, deux heures de magie dans la lumière du Cirque d'hiver : Les 120 mannequins du lycée polyvalent Albert-de-Mun¹, à Paris, ont présenté leur travail le 21 mars dernier devant un jury de professionnels présidé par Ted Lapidus. Une épreuve grandeur nature qui, comme le remarque Christelle Laurent, enseignante en seconde professionnelle et en seconde mode², « a plongé enseignants et élèves dans des rapports un peu semblables à ceux qu'on vit dans une entreprise ». Des rapports « de boulot » puisqu'il s'agit de réaliser, pour de vrai, les rêves des élèves apprentis modélistes, censés plus tard travailler sur des dessins de stylistes³. Construire un défilé de près de 110 modèles évoquant l'éternel

renouvellement des modes entre 1900 et 2000 (et intitulé « Millésimes ») exige du souffle ! Il faut partir des envies et des talents de chacun, passant de l'esquisse à la réalisation du prototype, puis à la quête des étoffes, accessoires et chapeaux, réalisés grâce à la collaboration et à l'atelier de Marie Mercié, modiste professionnelle. C'est non seulement « une stimulation pour l'imagination collective », explique Christelle Laurent, mais aussi « l'occa-



© M.-C. Jeannot

sion de collaborer avec des professionnels », note Séverine Delgove, responsable du secteur mode. « Les jeunes n'ont pas mesuré leurs efforts, ils ont travaillé tard le soir et plusieurs week-ends de suite. »

Pari réussi, en tout cas, en ce soir encore gelé d'un printemps tardif, réchauffé par tant d'ardeur. Dans les coulisses rouge et or du Cirque d'hiver, les soies bruisaient, les cils s'allongeaient, lourds de mascara, les bras s'éclair-

raient de paillettes multicolores avant d'accrocher doucement la lumière des projecteurs. Pas de cabotinage, un élan collectif. Les mannequins savent que « l'objectif est de servir le vêtement proposé au public, dit en souriant Séverine Delgove. Elles ont été choisies pour leur force de proposition, pas en fonction de leurs mensurations. » Rares sont celles qui portaient leurs propres créations : le show était collectif, et c'est tout le lycée qui, ce soir-là, a partagé « un grand moment d'émotion ». Et le plaisir de voir son travail reconnu. **MCJ**

1. Adresse : 2 rue d'Olivet, 75007 Paris. Site internet : www.albertdemun.net

2. Le lycée prépare à des brevets d'études professionnelles (BEP), des baccalauréats professionnels et technologiques, et des brevets de technicien supérieur (BTS).

3. Un autre métier selon l'organisation des diplômés et les hiérarchies de la production.

Que la foi éclaire l'éthique !

Les adjoints diocésains en pastorale se sont retrouvés pour leurs journées nationales annuelles, les 13 et 14 mars 2006. L'occasion de réfléchir ensemble sur le thème « Éthique et communautés » et d'échanger sur leurs pratiques.

La montée continue de l'individualisme conduit chacun à se déterminer, non plus par rapport aux valeurs véhiculées par les grandes institutions (politiques, entreprises, associations, familles), mais par rapport à soi », a exposé, le père Pierre Martinot-Lagarde s.j.¹, lors des journées des adjoints diocésains en pastorale qui se sont tenues à Paris, les 13 et 14 mars dernier. Et le jésuite a poursuivi : « L'aspect posi-

Un défi à la hauteur du projet de l'enseignement catholique...

tif est certes l'accès de chacun à la liberté que cela sous-entend. Mais l'enjeu devient alors, par-delà cette liberté, l'unité intérieure de chaque individu, à tisser entre toutes les sphères autonomes dans lesquelles il agit : famille, travail, militantisme associatif, etc. » Cet enjeu, repéré par le conférencier, dont les exposés constituaient le fil rouge de ces deux journées, est aussi celui de l'enseignement catholique ! L'axe éthique, tant invoqué ces temps, peut venir alors tout naturellement à l'esprit. « Il convient toutefois de le placer au second plan, avertit Pierre Martinot-Lagarde, derrière l'axe de foi. Car seul celui-ci, par nature relationnel, avec Dieu, nous met aussi en relation avec le prochain. Il nous invite à nous remettre en question, en nous donnant la confiance nécessaire. À l'inverse, l'axe éthique peut enfermer, en conduisant la personne à se rigidifier dans des normes », les siennes ou celles de la communauté. Il s'agit dès lors de « fonder des communautés éducatives qui, tout en se ré-

férant à l'éthique, la placent en second, au risque sinon d'apporter toujours les mêmes réponses aux mêmes problèmes, et d'en faire des communautés citadelles. La question éthique peut alors redevenir une question ouverte ». Et Pierre Martinot-Lagarde de conclure, en jésuite familier de l'« exercice », qu'« une communauté chrétienne est aujourd'hui une communauté de discernement ».

Des attentes très fortes

En évoquant pour sa part la double mission de l'enseignement catholique, dans l'Église et dans la société, Paul Malartre² a redonné en somme tout son espace à la fonction des adjoints diocésains en pastorale. « La mission éducative de l'Église, a complété le père Hugues Derycke³, trouve de fait dans l'enseignement catholique un lieu d'expression, étant par nature au service de tous, c'est-à-dire de la société. » D'autant que l'école est aujourd'hui « l'objet d'attentes très fortes dans bien des domaines : économique, pour former des élèves employables ;

politique, pour former des citoyens ; culturel et social, pour former à une certaine civilité dans les rapports sociaux ; familial, pour former à l'épanouissement affectif ; spirituel pour former à la dimension religieuse », avait rappelé Pierre Martinot-Lagarde. Le problème étant que « la modernité tend à donner à chaque domaine son autonomie et sa finalité propre », et que « face à toutes ces attentes structurantes de la société, personne ne sait – comme le faisaient jadis les communautés rurales – proposer un modèle de vie cohérent qui les intègre, articulant à nouveau individuel et collectif ». Pour l'enseignement catholique, un défi à la hauteur de son projet. Celui précisément, a souligné le père Hugues Derycke, de « proposer un principe d'éducation cohérent, de transmission de savoirs et



Pierre Martinot-Lagarde s.j. Ses exposés ont rythmé les journées nationales des adjoints diocésains en pastorale.

d'éducation civique, morale et spirituelle ».

JEAN-LOUIS BERGER BORDÈS

1. Directeur du Centre de recherche et d'action sociales (Ceras).
2. Secrétaire général de l'enseignement catholique.
3. Secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique.

Un forum d'initiatives pour diocèses et établissements

Les adjoints diocésains en pastorale (ADP) ont depuis plusieurs années leurs journées nationales. Ont été aussi lancées une journée des animateurs en pastorale scolaire* (APS), et des diacres**. • Vient par ailleurs d'être mis en place, autour du réseau national des observatoires pastoraux, un groupe de travail devant élaborer, explique le père Hugues Derycke, secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique, un « texte d'orientation pour une fonction reconnue des APS ».

• De leur côté, les ADP de la région

apostolique Nord (provinces de Cambrai, Normandie et Champagne-Picardie), analysant les modalités d'exercice de leurs fonctions selon les diocèses, ont notamment souhaité que soit proposé un « module de formation des ADP ». Suggestion transmise au secrétariat général de l'enseignement catholique. • Autre initiative, qui a de même suscité un grand intérêt des ADP, le projet de « référentiel pour la pastorale en 2^d degré » des ADP de la région apostolique de l'Ouest (provinces de Nantes et Rennes). Il s'agit, explique André Feurprier, ADP du

diocèse de Laval, « pour éviter les redondances d'une classe à l'autre, de mieux baliser les apports, par niveau scolaire, à la fois des APS et des enseignants ». S'agissant « tant de la catéchèse, que des "temps forts" de nature pastorale, du type éducation affective et sexuelle, conduites à risque, éducation à l'universel..., ou encore de la lecture pastorale des programmes par les enseignants ». **JLBB**

* Cf. ECA 298, p.8, « La loi ne se substitue pas à la conscience ».

** Cf. ECA 301, p.19, « Diacres dans l'enseignement catholique ».

De l'intégration à l'inclusion

Fidèle à une tradition de délocalisation de sa session de printemps, la Cnais¹ s'est tenue à Toulouse dans les locaux de l'Irfec², bénéficiant aussi de la proximité de la Catho. Les travaux portaient sur deux sujets qu'il s'agissait d'approfondir : « L'évaluation et la réussite », thème privilégié pour cette année dans l'enseignement catholique, et « L'école inclusive », conception mise en avant par la « loi pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées », promulguée le 11 février 2005.

La notion d'inclusion, traduite de l'anglais, va au-delà du concept d'intégration que l'on connaît bien en France. Quand on parle d'intégration, on évoque un individu qui est en dehors du groupe et pour lequel on va faire un « effort » pour qu'il entre dans le groupe. L'idée d'inclusion part, en revanche, du principe que tout individu, quelle que soit sa différence, appartient de fait et de droit au groupe social. Il ne s'agit pas d'une place que le groupe, dans sa solidarité, dans sa charité, va bien vouloir offrir à celui qui est extérieur. Ce dernier a sa place de droit et il a sa reconnaissance de droit. Dans cette perspective d'inclusion, droit et regard changent complètement.



Père Michel Dagrass. Vice-recteur de la Catho de Toulouse.

Pour parler réellement d'école inclusive et de prise en charge des besoins particuliers, cinq ateliers ont été conduits, avec des acteurs locaux, sur des pratiques comme les ateliers-relais, l'accompagnement au niveau du 1^{er} degré et du 2^d degré, l'utilisation du portfolio, la mise en place d'espaces de parole.

L'implantation d'une commission nationale en province permet une osmose féconde : possibilité de participer aux travaux pour la région, confrontation avec un terrain donné pour la commission. La Cnais a ainsi bénéficié de l'intervention du père Michel Dagrass, vice-recteur de la Catho de Toulouse, sur la portée

éthique de l'inclusion, au niveau social et scolaire. Autre intervention, celle de Guy Avanzini, qui portait sur « les élèves à besoins éducatifs particuliers dans l'histoire de l'enseignement catholique ». Comme les autres commissions nationales, la Cnais a également participé aux états généraux de l'évaluation et de la réussite en réalisant un panneau qui présente sa contribution à la réflexion. Elle fournira un dossier plus complet sur ce sujet dans le courant du mois de mai. **P. ROBITAILLE**

1. Commission nationale de l'adaptation et de l'intégration scolaires.

2. Institut de recrutement et de formation de l'enseignement catholique.

Dernière minute

Prolongation du mandat de Paul Malartre

Réunis à Lourdes lors de leur assemblée plénière, les évêques de France décident de prolonger, à nouveau, le mandat de Paul Malartre comme secrétaire général de l'enseignement catholique, jusqu'à l'été 2007, et confirment la nomination de Claude Berruer, directeur diocésain de Bourges et d'Orléans comme adjoint au secrétaire général. Il sera notamment chargé de la pastorale. Nous reviendrons sur cette actualité dans notre prochain numéro.

Bientôt une rétrospective des états généraux

Dans le numéro de mai, nous vous présenterons une rétrospective des états généraux de l'évaluation et de la réussite qui se sont déroulés les 4 et 5 avril 2006 en la cathédrale d'Évry, et qui ont particulièrement mis en exergue les attitudes pour mieux reconnaître la personne et lui faire confiance. D'ores et déjà, vous pouvez découvrir en vidéo cet événement sur le site : www.assises.org

Report de l'application ASSR sur ordinateur

Le 10 mars 2006, Roland Debbasch, directeur de l'enseignement scolaire, a informé les chefs d'établissement que le passage des épreuves des attestations scolaires de sécurité routière (ASSR) à partir de l'application informatique dite « TEST@ssr¹ » était différé à l'automne 2006, en raison du nombre insuffisant d'ordinateurs. Tout sera mis en œuvre pour que la nouvelle procédure soit effective dès le 1^{er} janvier 2007.

1. Cf. le site internet : <http://eduscol.education.fr>. Autres adresses liées à ce dossier : www.dell.fr/education - www.ecodair.org - www.actif-france.asso.fr

Fernand Girard, chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur



Au Sénat. Fernand Girard (à gauche) et Adrien Gouteyron.

C'est dans les salons de la présidence du Sénat qu'Adrien Gouteyron, sénateur de la Haute-Loire, a remis la croix de chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur à Fernand Girard, délégué général du secrétariat général de l'enseignement catholique¹, le 3 mars 2006. S'adressant à ce militant de la cause éducative qui a toujours combattu pour la paix

scolaire, et qui a le souci constant de l'équité sociale, Paul Malartre tenait à saluer « sa connaissance précise des dossiers, son sens stratégique, sa ténacité et son audace ». Des qualités auxquelles le sénateur Adrien Gouteyron ajoutait celles d'organisateur, de négociateur. « Il est nécessaire, précisait-il, de relever également votre refus du sectarisme. Votre adversaire c'est l'incompréhension. Vous placez l'homme au-dessus des systèmes. » Rappelant son engagement fondé sur la doctrine sociale de l'Église, Fernand Girard lançait alors à l'intention des invités, représentant notamment le ministère de l'Éducation nationale et les structures de l'enseignement catholique, la devise qui balise sa vie : « Domine-toi-même pour vivre avec les autres. » La rédaction d'*Enseignement catholique actualités* s'associe aux félicitations adressées à Fernand Girard pour cette distinction.

GDR

1. Fernand Girard est aussi délégué général du Conseil national de l'enseignement agricole privé et président de Renasup.

La refonte du préapprentissage

La loi sur l'égalité des chances instaure l'apprentissage junior initial, à 15 ans, qui se substitue aux dispositifs préexistants.

Avant la création de l'apprentissage junior initial, il existait deux types de classes préparatoires à l'apprentissage.

Les classes de préapprentissage (CPA), instaurées en juillet 1972, par une circulaire de l'Éducation nationale, permettent à des jeunes de 15 ans révolus d'expérimenter une année d'alternance. Les semaines passées chez l'employeur n'excèdent pas 35 heures et le travail de nuit ou le week-end est interdit. Les CPA ouvrent sur un apprentissage, un BEP¹ ou un CAP² mais doivent aussi permettre de rejoindre le cursus classique.

Toujours sous statut scolaire, les jeunes en apprentissage junior initial devraient être indemnisés et soumis aux mêmes règles que les apprentis.

Les classes d'initiation préprofessionnelle à l'apprentissage (Clipa) ont été créées en 1993, dans l'article 55 de la loi quinquennale sur l'emploi et la formation – article L. 337-3 du code de l'éducation. Dès 14 ans, les élèves y alternent stages en entreprise et cours du tronc commun. Ils peuvent ensuite continuer leur préparation à l'apprentissage en CPA ou rejoindre le cursus classique en 4^e.

Dans les deux dispositifs, les élèves restent sous statut scolaire et ne sont donc pas rémunérés. L'incitation à choisir son orientation est plus forte en CPA où la pluridisciplinarité des expériences professionnelles n'est plus automatique. Les 9 254 élèves de Clipa et CPA (public et privé) ne



Refonte. L'apprentissage junior initial, prévu sur deux ans, permettrait de mieux articuler les formations proposées en Clipa et CPA. Ici, les élèves de la Clipa du CFA Stephenson, à Paris.

représentent aujourd'hui que 3 % des apprentis³, alors que, dans les années 70, 75 000 préapprennis étaient recensés. Cette désaffection s'explique par le déficit d'image de Clipa et CPA et par une volonté, depuis les années 90, de revaloriser l'apprentissage en favorisant les formations supérieures.

L'AJI, apprentissage junior initial, voit ses modalités stipulées dans l'article 1^{er} de la loi sur l'égalité des chances que le gouvernement a fait passer sans vote au Parlement le 9 février dernier. Sur deux ans, il vise à refondre,

pour mieux les articuler, les formations proposées en Clipa et en CPA.

Itinéraire de découverte

La première année prévoit, pour des élèves de 14 ans, un itinéraire de découverte des métiers, parallèle à une remise au niveau scolaire (comme en Clipa).

Pendant la seconde année, les jeunes de 15 ans entrent en contrat de préapprentissage chez un employeur unique (comme en CPA). Toujours sous statut scolaire, ils devraient tou-

tefois être indemnisés et soumis aux mêmes règles que les apprentis. Ainsi les dérogations horaires au travail de nuit ou le week-end, en vigueur dans certains secteurs d'activité (boulangerie, débits de boissons...), leur seront applicables.

Le 24 février, le Sénat a adopté l'article de loi sur l'AJI et plusieurs amendements donnant la possibilité au jeune de rejoindre « à tout moment » la filière classique, renforçant le tutorat et instaurant la possibilité de prolonger cette initiation professionnelle si le jeune n'a pas arrêté son orientation.

VIRGINIE LERAY

1. Brevet d'études professionnelles.

2. Certificat d'aptitude professionnelle.

3. Chiffres 2003/2004. Source : ministère de l'Éducation nationale. Dans le réseau des établissements catholiques, l'observatoire Solfege recense, à la rentrée 2005, 44 élèves de CPA répartis dans trois divisions, et 448 élèves de Clipa. À la rentrée 2004, il comptabilisait 54 élèves pour trois divisions de CPA et 442 élèves de Clipa. Ces chiffres ne sont pas exhaustifs, tous les établissements n'ayant pas transmis leurs statistiques ; par ailleurs, ils ne prennent pas en compte les CPA et Clipa gérées par les centres de formation d'apprentis. Néanmoins, la fermeture de CPA enregistrée reflète une tendance de fond : les CPA tendraient à disparaître pour être remplacées par des structures comme la « 3^e de découverte professionnelle ».

Un arsenal de solutions contre l'exclusion scolaire

▶ La région Ile-de-France lutte contre la rupture scolaire, en partenariat avec des établissements comme le CFA Stephenson*. Sa classe d'insertion préprofessionnelle en alternance (Clipa) accueille des jeunes de 14 ans qui n'achèvent pas le collège. Créée en collaboration avec des filières professionnelles, en 1994, elle articule enseignement général et stages, et s'ouvre sur une 4^e classique ou une classe de préapprentissage. « Pour les jeunes de 16 à 25 ans, qui peinent à entrer dans la vie active, il existe des dispositifs passerelles à la carte », complète Danièle Dupuy, la directrice du CFA.

Pour elle, la réforme du préapprentissage a le mérite de « s'intéresser aux jeunes en situation d'exclusion », mais elle prévient : « Il faut un accompagnement très poussé, pour traiter le fond du problème, et pas seulement visiter des Salons ! » Elle souhaiterait également que ce dispositif « favorise encore les partenariats entre mondes éducatif et professionnel ». Ces formations adaptées, coûteuses en moyens humains et financiers, recherchent en effet toujours des soutiens.

VL

1. Adresse : Centre de formation des apprentis, 48 rue Stephenson, 75018 Paris. Internet : www.cfa-stephenson.tm.fr

Changement de présidence au Synadic

Un nouveau président a été élu, le 9 mars dernier, à la tête du Synadic¹, à l'issue de l'assemblée générale de ce syndicat qui réunit 600 chefs d'établissement du second degré. Yves Ruellan, directeur de l'externat Saint-Joseph d'Ollioules (Var), succède à Marie-Claude Tribout. La directrice de Sainte-Geneviève d'Asnières (Hauts-de-Seine) comptabilise, en effet, au sein du conseil d'administration du Synadic, les quinze années au-delà desquelles on ne peut aller. Ses quatre années de présidence furent « très riches », reconnaît Marie-Claude Tribout. « J'ai eu la chance d'entrer dans les instances au moment où de grands dossiers étaient traités : le statut des maîtres, la charte de la formation, les assises... », explique-t-elle. Elle évoque aussi

« le vrai travail d'équipe », réalisé au sein de la commission permanente « où l'on avançait en cordée ».

Le chef d'établissement, en plus de son engagement pédagogique, éducatif et pastoral, doit être, selon elle, « un facilitateur des relations humaines avec le souci de promotion des personnes ». C'est cette « posture du chef d'établissement au sein de la communauté éducative » qu'elle a eu à cœur de défendre pendant son mandat. « Le travail est le même dans une petite ou grande structure : nous devons avoir la même volonté d'être proches



Yves Ruellan

Le tout nouveau président du Synadic

des élèves et des personnels », n'a-t-elle cessé d'affirmer, alors que le Synadic voyait des responsables de lycée le rejoindre (un sixième des adhérents aujourd'hui). Mais qui est le nouveau président et quelle sera sa politique ? « Je suis un pur produit de l'enseignement catholique, je l'ai peu quitté depuis l'âge de 3 ans », précise avec humour Yves Ruellan. Et de poursuivre devant ses adhérents : « Comme élève, j'y ai rencontré des professeurs, exemples vivants du portrait idéal de l'éducateur. Fort de ces images, j'ai essayé

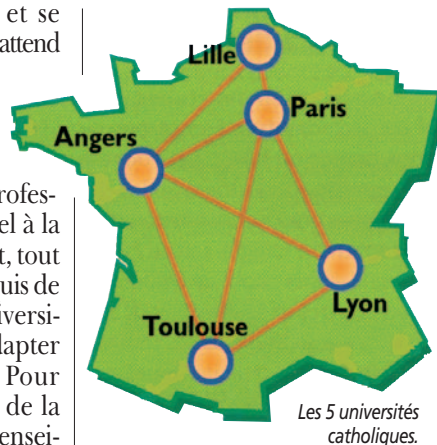
d'être un modeste professeur de mathématiques et très rapidement d'orienter mon parcours professionnel vers celui de chef d'établissement. J'en suis dans ma 31^e année dans ces fonctions, et ainsi je témoigne que l'on peut évoluer, certains diraient faire carrière, dans notre beau métier. J'y trouve autant de joies qu'au premier jour ! »

Un nouveau président enthousiaste, donc, et plein d'idéal qui a résumé ainsi son « credo » : « Le Synadic est dans l'institution catholique ? Oui ! Il considère que la personne du chef d'établissement prime sur la fonction ? Oui ! Il met la pédagogie au centre de nos responsabilités ? Oui ! Le Synadic, un syndicat solidaire ? Oui. » **SH**

1. Syndicat national des directeurs d'établissements catholiques d'enseignement du second degré sous contrat, 78A rue de Sèvres, 75341 Paris Cedex 07. Le Synadic est sur internet : www.synadic.fr

La formation continue dans les universités catholiques

Le monde bouge et se complexifie. Et l'on attend aujourd'hui des salariés qu'ils se forment tout au long de la vie. La récente réforme de la formation professionnelle, le droit individuel à la formation (Dif) les y incitent, tout comme la validation des acquis de l'expérience (VAE). Les universités catholiques doivent s'adapter à ce nouveau contexte. Pour accompagner ces attentes de la société, une soixantaine d'enseignants et de dirigeants, issus des cinq universités françaises, se sont



retrouvés du 30 mars au 1^{er} avril 2006 à la Catho de Lyon. Thème de ces journées d'études Udesca (cf. « Savoir + ») : « La formation continue : quels enjeux pour les universités catholiques ? » Conférences plénières et ateliers ont alterné pour envisager une meilleure articulation entre les activités universitaires traditionnelles et les exigences de la formation continue. Il existe, a-t-on constaté, un écart entre recherche et pratique professionnelle, entre enseignement initial et formation continue.

Faut-il pour autant considérer qu'un enseignant-chercheur qui fait de la formation continue change de métier ou plutôt de posture ? Et est-il nécessaire qu'il y ait un corps spécifique de formateurs de formation continue ? Voici deux questions, parmi d'autres, qui furent posées. La formation continue des enseignants était aussi à l'ordre du jour avec un constat : sa durée a tendance à décroître car les professeurs du 1^{er} et du 2^d degré ont

du mal à libérer du temps. Et une proposition : la mutualisation des compétences des cinq universités catholiques. Ces journées se sont conclues sur les spécificités des universités catholiques en matière de formation continue, résumées par Thérèse Lebrun, présidente de l'Udesca, par quelques mots clefs : « attention à la personne dans son histoire, convictions, responsabilités, communauté, valeurs partagées, enjeux de changement de regard... » **SH**

Rectificatif

Le prénom de M. Vergnaud, cité en page 25 de notre numéro de mars 2006, est Gérard (et non Guy). Rappelons qu'on peut lire sur ECA+ (www.scolanet.org, puis cliquer sur la couverture du n° 302) l'intégralité de l'entretien qu'il a accordé à Marie-Christine Jeannot.

Savoir +

- **L'Udesca (Union des établissements d'enseignement supérieur catholique) comprend 5 universités qui accueillent au total 50 000 étudiants. À savoir :**
- l'Université catholique de l'Ouest (Uco), 3 campus (Angers, Guingamp, Vannes-Arradon), 1 faculté, 13 instituts de formation, 7 laboratoires de recherche. Recteur : Robert Rousseau ;
 - l'Université catholique de Lille, 6 facultés, 25 écoles et instituts, un centre hospitalier, 38 équipes de recherche. Recteur : Thérèse Lebrun ;
 - l'Université catholique de Lyon, 5 facultés, 5 écoles professionnelles supérieures, 15 centres de formation et de recherche. Recteur : Michel Quesnel ;
 - l'Institut catholique de Paris (ICP), 6 facultés, 17 instituts universitaires, 16 écoles supérieures, 30 centres de recherche. Recteur : Pierre Cahné ;
 - l'Institut catholique de Toulouse, 3 facultés, 1 pôle conseil et recherche. Recteur : Pierre Debergé.

Insertion des jeunes : le bilan de la Mijec

En Bretagne, la Mission d'insertion des jeunes de l'enseignement catholique (Mijec) accompagne deux types de publics : des adolescents de plus de 16 ans sortis du système éducatif (81 %) ; des élèves ayant plus ou moins de 16 ans, courant un risque de déscolarisation (19 %). Que deviennent ces jeunes ? Six mois après la fin de l'année scolaire, les animateurs des 18 points d'accueil¹ de la Mijec les ont recontactés. 1448 d'entre eux, sur un total de 1502, ont répondu au questionnaire qui leur a été adressé. L'occasion de faire un bilan sur le devenir de la promotion 2004-2005².

Parmi les élèves déscolarisés : 58 % ont trouvé une solution (retour en formation, contrat d'apprentissage ou de professionnalisation, emploi), 11 % poursuivent l'accompagnement Mijec (ou bénéficient de mesures financées par l'État ou la Région). Mais 31 %



Réunis. L'équipe des animateurs de la Mijec de Bretagne.

n'ont pas trouvé de solution, restent injoignables ou sont dans des situations diverses (problèmes de santé, incarcération...). À noter, depuis quatre ans, une tendance à l'augmentation du retour en formation et une difficulté croissante à trouver un emploi.

Parmi les jeunes qui étaient encore scolarisés pendant leur suivi

Mijec, 59 % sont restés dans un établissement. Les autres ont quitté le système scolaire mais sont encore suivis par la Mijec ; ils ont intégré une formation sous contrat (le plus souvent en apprentissage) ou travaillent. Seuls 5 % cherchent encore une solution. Une étude sur quatre ans permet là encore d'observer que 6 jeunes

sur 10 évitent ainsi le décrochage et reprennent confiance en eux.

En conclusion, la Mijec constate avec satisfaction que « *c'est parmi les jeunes de faible niveau de formation qu'on trouve le plus grand nombre de poursuites d'études, tous publics confondus (scolarisés ou non)* ». Par ailleurs, « *plus on monte dans le niveau de qualification, plus la part de l'emploi augmente* ». Toutefois, la Mijec nourrit quelque inquiétude : « *Après une embellie entre 1999 et 2001, les jeunes ont de nouveau des difficultés à trouver un emploi pour s'insérer durablement dans la vie active.* »

SH

1. Ils sont implantés dans les Côtes-d'Armor, en Ille-et-Vilaine, dans le Finistère et dans le Morbihan.

2. Sophie Potel (coordination régionale), *Devenir des jeunes accompagnés en 2004-2005 par la Mijec Bretagne*, publié, en janvier 2006, par l'enseignement catholique de Bretagne.

Contact : Mijec Bretagne, 5 rue des Capucins, BP 222 - 22002 Saint-Brieuc Cedex 01. Tél. : 02 96 68 32 68. Site : www.caecbretagne.asso.fr (puis « Organigramme » et « MGI-MJEC »).

PORTE PAROLE - VIVRE EN ALLIANCE

Vivre en alliance

3^{ème} année de la collection Porte Parole

Documents catéchétiques
au service de la communauté chrétienne
suivant l'année liturgique de Pâques à Pâques

Pour tous, paroisses, établissements catholiques
d'enseignement, aumôneries, équipes liturgiques,
catéchumènes.

► Une pédagogie pour chaque âge

► Pour vivre la Parole.

► Pour bâtir une catéchèse biblique et liturgique avec des œuvres d'art, des lectures d'images, des documents de réflexion, des prières, des chants, des jeux et des activités créatives.

► Pour préparer un temps fort, un rassemblement de la communauté ou une grande fête liturgique.

Déjà parus dans la même collection :
Vivre une traversée - Vivre en ta maison



Disponibles en librairie religieuse ou à défaut aux Éditions CRER : 22, boulevard Jacques Millot - BP 50848
49008 Angers Cedex 01 - Tél. : 02 41 68 91 40 - Fax 02 41 68 91 41 - www.editions-crer.fr

Sensibiliser aux grands enjeux environnementaux

Savez-vous quand est apparue la vie dans l'eau de mer ? Combien d'espèces végétales ou animales peuplent les océans ? Comment et pourquoi se forment les cyclones ? Tout cela, vous l'apprendrez avec le kit pédagogique destiné aux 8-12 ans lancé par Raphaëla Le Gouvello (photo ci-contre). Elle, c'est la véliplanchiste qui après avoir fait, en 2003, la traversée du Pacifique sur les traces



© M. Mochet

du *Kon-Tiki*, le radeau de Thor Heyerdhal, vient de s'élançer dans une traversée en solitaire et sans assistance de l'océan Indien. Aventure à travers laquelle elle souhaite s'engager plus avant, associant en quelque sorte à sa démarche jeunes et enseignants par le biais d'un kit pédagogique. Il s'agit, en effet, pour ces derniers, en suivant le sillage de Raphaëla, de mieux comprendre l'environnement dans lequel ils vivent et d'appréhender la notion de développement durable : gestion des déchets, économies d'énergie, place des océans dans la régulation du climat... Trente fiches – conçues pour certaines avec la collaboration de l'Ifremer, d'Océanopolis, d'Aide et Action ou de la Ligue de protection des

oiseaux – fournissent une base de réflexion ludique et originale.

La réflexion se veut également philosophique. Une série de fiches aborde des questions essentielles – la séparation, la peur, la solitude – liées aux sentiments qui vont accompagner la sportive tout au long de sa traversée. Ce kit constitue aussi une formidable invitation au voyage à travers l'océan Indien, la découverte de l'Australie et de la Réunion, des récifs coralliens et des mammifères marins. EDC



Savoir +

➤ **Deux sites internet à visiter :**
www.raphaela-legouvello.com
www.respectocean.com

Un, deux, trois, soleil !

Le saviez-vous ? Le mélanome est la première cause de mortalité par cancer chez les jeunes adultes. Et le nombre de cas nouveaux double tous les douze ans environ ! Pour enrayer ce problème de santé publique lié aux abus de soleil, l'association Sécurité solaire¹ lance sa deuxième campagne « Vivre avec le Soleil ». Son volet scolaire, développé avec *La main à la pâte* et les éditions Hatier, a été conçu pour les élèves de CE2, CM1 et CM2. La progression pédagogique « Vivre avec le soleil, cycle 3 »² comprend une dizaine de séances, à programmer entre les vacances de printemps et

l'été (à raison d'une à deux séances par semaine). Expérimentées en 2005 dans 300 classes « pilotes », elles permettent d'étudier les origines des couleurs de peau, l'atmosphère, les UV et les différents moyens de protection... En complément, un *Guide de l'enseignant – vivre avec le soleil*³ est offert aux professeurs des écoles, après inscription sur internet⁴. Le site contient un éclairage scientifique et pédagogique (plus une feuille de papier UV et des fiches photocopiables). Et pour clore la progression, pourquoi ne pas participer avec vos élèves au concours d'affiches de prévention⁵ ? Pour tout savoir, il suffit là encore d'aller sur le site. SH

74% des collégiens trouvent que les profs notent juste... selon un sondage CSA pour le bimensuel *Okapi*, daté du 1^{er} mars 2006. Il révèle que les élèves, en grandissant, sont plus critiques envers l'évaluation : si en 6^e, 83 % des élèves pensent que leurs notes correspondent à leur niveau, ils ne sont plus que 63 % à le penser en 3^e !

1. Centre collaborateur de l'Organisation mondiale de la santé pour la sécurité solaire.
2. Intégralement mises en ligne sur le site de *La main à la pâte* : lamap.fr/?Page_Id=6&Element_Id=914 - Les contenus sont conformes aux programmes et directives du ministère de l'Éducation nationale en matière d'éducation à la santé (cf. BO n° 46 du 11 décembre 2003).
3. Éditions Hatier, coll. « Passerelle ».
4. À l'adresse : www.vivreaveclesoleil.info
5. Date limite d'envoi des affiches le 14 juin 2006, résultats le 21 juin. De nombreux lots sont à gagner : lecteurs DVD, casquettes, vêtements, lunettes, crèmes protectrices, livres... Inscriptions sur le site internet.

Lire du bout des doigts



Amandine, du pays des doux, joue sur une balançoire, se perd dans un labyrinthe, rêve d'un copain qu'elle finit par rencontrer : Pierre, du pays des durs. Ils se marient – eh oui, tout finit par arriver comme dans les contes –, ils sont heureux et ont beaucoup de petits enfants, ni durs ni mous, des petits enfants très beaux et très originaux. Du jamais vu nulle part ! Mais figurez vous que la genèse de ce livre¹ ressemble, elle aussi, à un conte de fées... Un jour, un instituteur, Philippe Claudet, qui travaillait pour de jeunes enfants aveugles, eut l'idée de fabriquer un ouvrage aux reliefs tactiles :

afin qu'ils puissent toucher les images, faute de pouvoir les « voir ». Il en fit deux, puis trois, puis quatre, de manière artisanale. Mais ce fut bientôt une maison d'édition, baptisée Les Doigts qui rêvent, grâce au soutien de quatre des familles de ses élèves et à un chantier d'insertion, chargé de la fabrication, manuelle et très coûteuse. Depuis, la Commission euro-

péenne a apporté son soutien pour certains des livres en décernant aux Doigts qui rêvent, le prix Tactus². Au fil des pages du catalogue, vous découvrirez d'autres titres : tous très doux à toucher, avec un texte en noir et en braille ! MCJ

1. Philippe Claudet, Didier Dufresne, *Au pays d'Amandine... dine, dine*, 12 pages de texte, 12 pages d'illustrations tactiles colorées, 54 €.
2. Sur internet : www.tactus.org

Savoir +

➤ **Les Doigts qui rêvent,**
 11 bis rue des Novalles,
 BP 93 - 21240 Talant.
 Tél. : 03 80 59 22 88
 Internet : www.ldqr.org
 E-mail : ldqr@wanadoo.fr

Décrocheurs universitaires : les laissés-pour-compte du système

Loin d'être des décrocheurs de la première heure, ils ont passé leur bac, ont commencé des études universitaires, mais n'ont pas terminé leur cursus. En Lot-et-Garonne, un diplôme universitaire spécifique est désormais destiné à ces laissés-pour-compte du système.

Passe ton bac d'abord. » Une phrase récurrente dans la bouche de nombreux parents. Comme si le baccalauréat en poche, la voie était toute tracée. Or, il n'en est rien. Selon une enquête du Cereq¹ réalisée en 1998, 90 000 étudiants – soit 25 % des jeunes ayant débuté des études supérieures cette année-là – ont quitté le système universitaire sans diplôme. Parmi eux, des étudiants qui, trouvant leur formation inadaptée, décrochent en première année et d'autres qui se voient exclus de l'université pour n'avoir pas validé leur Deug² au bout de trois ans. Mais comment expliquer que même d'excellents bacheliers ratent leur parcours universitaire ?

Sans encadrement ni méthode de travail, les jeunes ne sont pas préparés à l'enseignement universitaire.

Pour le sociologue Georges Felouzis, la réponse se trouve dans le fonctionnement même des universités : « Contrairement aux grandes écoles ou aux IUT³, elles ne pratiquent pas de sélection à l'entrée. Elles sont plus faciles d'accès mais aussi plus féroces en terme d'élimination. Sans encadrement ni méthode de travail, les jeunes ne sont pas préparés à l'enseignement universitaire. Libres d'organiser



Réponse commune. La chambre de métiers et de l'artisanat de Lot-et-Garonne (ci-dessus) et l'université Victor-Segalen de Bordeaux-2, associées à la Mission locale d'Agen, ont créé un diplôme spécifique pour les décrocheurs universitaires.

leurs études, ils se retrouvent livrés à eux-mêmes. Quant à la lisibilité des diplômes proposés, elle est souvent obscure. Qui peut dire ce que recouvre exactement une licence en sciences de la vie ou une maîtrise en droit social ? Or, de nombreux étudiants se cherchent encore au sortir du lycée. Ils espèrent trouver leur voie après le bac alors qu'ils auraient dû avoir assez d'éléments pour pouvoir la choisir avant de quitter le secondaire. À ce titre, l'université est source d'une énorme perte en capital humain. »

Palliatif

Une perte d'autant plus lourde que les décrocheurs universitaires ont plus de difficultés à s'insérer professionnellement que ceux qui ont décroché avant le bac. « Après un passage dans l'enseignement supérieur, les jeunes rechignent souvent à suivre

titulaires d'un diplôme de niveau IV⁸ et inscrits comme demandeurs d'emploi. Répartie sur 25 semaines – 14 semaines de cours et 11 de stages en milieu de travail –, elle a pour objet d'apporter à l'"étudiant stagiaire", une connaissance tant théorique que pratique de l'entreprise et de son milieu socio-économique. Elle comprend aussi des cours de méthodologie universitaire, d'informatique et de droit du travail et de la formation. Un projet professionnel est établi de façon contractuelle entre le jeune et les organismes de formation. Projet qui débouche sur un emploi direct en CDD⁹ ou CDI¹⁰, une formation professionnelle ou un retour à l'université »,

précise Françoise Olivier. « L'enjeu n'est pas de les professionnaliser mais de leur donner des grilles de repérage concernant les PME¹¹, les TPE¹² et les établissements publics », conclut-elle. À ce jour, 600 jeunes ont suivi cette formation avec un taux de réussite de 80 %.

EMMANUELLE DIAZ



une formation dans un CFA⁴ », explique Françoise Olivier⁵. Consciente de cette limite, la chambre de métiers et de l'artisanat de Lot-et-Garonne, en partenariat avec la Mission locale d'Agen et l'université Victor-Segalen de Bordeaux-II, trouve, dès 1999, un palliatif par le biais d'une formation universitaire spécifique.

En 2004, le diplôme universitaire Emploi-Formation-Insertion, mention « Connaissance du milieu professionnel et de l'entreprise », est assuré par cette même chambre et par l'UPPA⁶. Avec le soutien financier de la communauté d'agglomération d'Agen, du conseil régional d'Aquitaine et du Cnasea⁷. « Il s'agit d'une formation rémunérée, en alternance. Elle s'adresse à des jeunes de moins de 26 ans en recherche d'insertion professionnelle,

1. Centre d'études et de recherches sur les qualifications. Sur internet : www.cereq.fr
2. Diplôme d'études universitaires générales.
3. Instituts universitaires de technologie.
4. Centre de formation d'apprentis.
5. Directrice du département des formations supérieures de la chambre de métiers et de l'artisanat de Lot-et-Garonne.
6. Université de Pau et des Pays de l'Adour.
7. Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles.
8. Niveau baccalauréat.
9. Contrat à durée déterminée.
10. Contrat à durée indéterminée.
11. Petites et moyennes entreprises.
12. Très petites entreprises.

Le Frat, c'est reparti !



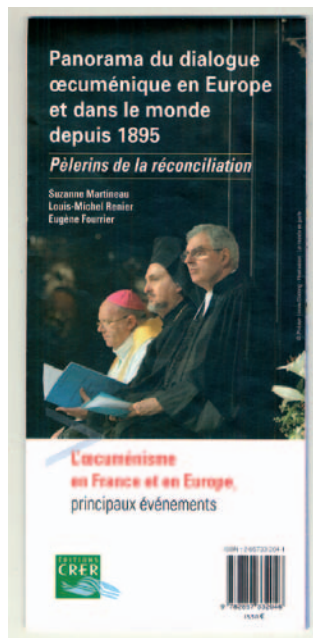
C'est à Lourdes que le Frat invite les élèves de seconde, première et terminale à réfléchir cette année sur le thème « Par Jésus Christ, soyons lumière pour le Monde ». Ce pèlerinage annuel, organisé par les huit diocèses d'Ile-de-France, se tiendra du 8 avril au soir au 14 avril 2006 au matin. Il réunira près de 11 000 lycéens chrétiens du public et du privé. Les aumôneries des établissements catholiques sont bien sûr sur le pont, tel le lycée Notre-Dame-les-Oiseaux de Verneuil-sur-Seine (Yvelines) qui part avec 32 élèves enthousiastes. « *Aucun jeune n'est jamais revenu déçu du Frat, déclare Axelle Mathot, responsable de la pastorale, aussi nous n'avons aucun mal à trouver des volontaires. Dès la rentrée, des élèves nous demandent déjà quand ouvrent les inscriptions !* » Le programme, désormais rodé, alterne temps de prière et de célébration, temps d'échange et de témoignage et temps de découverte de Lourdes et de son message. Quatre jours très denses qui marquent durablement les esprits et les cœurs.

SH

Savoir +

➤ Le Frat est sur internet : www.frat.org

Chronologies de l'œcuménisme



Connaissez-vous les grandes étapes de l'œcuménisme – de l'intuition première, née en 1910 à Édimbourg lors du Conseil international des Missions (non catholique), à nos jours ? Deux chronologies, présentées dans un même document par les éditions religieuses Crer, permettent de parcourir un siècle de rapprochements entre catholiques, protestants, anglicans et orthodoxes. On citera entre autres : l'expérience communautaire de Taizé lancée en 1940 par un protestant, frère Roger Schutz ; la première émission du *Jour du Seigneur* qui réunit catholiques et protestants en 1961 ; la traduction œcuménique de la Bible (appelée communément la Tob) en 1963 ; ou encore la visite de Jean-Paul II en Angleterre, en 1982. Un rapprochement qui n'allait pas de soi pour les catholiques, nous rappelle ce document : en 1928, l'encyclique *Mortalium animos* affirmait que « *la seule unité possible est le retour à Rome !* ». Aujourd'hui encore, l'église catholique n'appartient pas au Conseil œcuménique des églises (COE). « *Mais, précise le document, il y a une très bonne collaboration : des catholiques travaillent en effet dans certains départements du COE, de même qu'à Rome des non-catholiques sont parfois invités au Conseil pontifical pour la promotion de l'unité des chrétiens [...]* ». La réconciliation est en marche.

SH

Suzanne Martineau, Louis-Michel Renier, Eugène Fourrier, Panorama du dialogue œcuménique en Europe et dans le monde depuis 1895, Crer, 2006 13,50€. (Format plié : 12,2 x 27,5 cm ; ouvert : 55 x 98 cm.)

L'année dernière à Marienfeld



Superbe, le carnet de voyage des Lasalliens aux Journées mondiales de la jeunesse (JMJ) de Cologne ! Vingt-six pages illustrées de photos prises sur le vif pour dire l'amitié partagée, les galères endurées et la force de la prière... le dernier jour à Marienfeld. Et puis il y a les textes tout vibrants d'émotion : « *Ça ne peut pas se raconter ce qui s'est passé dans mon cœur* », écrit Amandine ; « *Ces JMJ m'ont donné un nouvel élan dans ma foi* », confie Bertrand. Mais plus encore qu'un album souvenir, *Images'in* veut inciter les 320 lycéens, présents en Allemagne en août dernier, à aller plus loin. Dans ce carnet, de nouvelles propositions leur sont faites par l'équipe d'animation pastorale des Frères des écoles chrétiennes. Pourquoi ne pas partir trois semaines pour un projet d'aide au développement avec le Service missionnaire lasallien (Semil) ? Ou aider à la scolarisation des enfants du voyage à Toulouse avec les Jeunes volontaires lasalliens ? Pour les encourager, des témoignages encore, comme celui d'Émilie : « *Je ne peux pas passer une journée sans recevoir un cadeau de la vie. Je n'ai pas l'impression d'aider les gens avec qui je travaille, ce sont eux qui m'aident et me donnent le sourire [...]. À chaque fois que je pense à ma première rencontre avec un jeune Manouche, j'ai toujours le même sentiment. Cette joie intense d'être allée à la rencontre d'une autre culture, d'avoir oublié les préjugés.* »

SH

Contact : Association La Salle, Équipe nationale d'animation pastorale, 78 A rue de Sèvres, 75341 Paris Cedex 07. Tél. : 01 44 49 36 06.

Saint-Vincent-de-Paul recrute bénévoles



Pour la deuxième année consécutive, la Société de Saint-Vincent-de-Paul lance le 5 juin prochain, une campagne nationale sur le thème « Rompre la solitude ». À partir du week-end de la Pentecôte, ses bénévoles organiseront des animations pour sensibiliser le grand public aux conséquences de l'isolement sur les personnes les plus fragiles (jeunes sans repères, mères isolées, personnes âgées, sans abri...). Grâce au dépliant qu'ils distribueront, chacun pourra mettre en relation une personne isolée avec la Société de Saint-Vincent-de-Paul. Pour développer ses actions de proximité, la Société a besoin de 2 000 membres supplémentaires ! Elle en compte actuellement 16 000 qui ont choisi de lutter contre la pauvreté sous toutes ses formes. Parmi eux : 800 jeunes faisant partie des Conférences enfants (de 11 à 14 ans) ou jeunes (15-35 ans), dont certaines sont implantées dans des lycées catholiques¹. Si ce n'est pas le cas de votre établissement, vous pouvez néanmoins y distribuer affiches et dépliants de la campagne ou encore inviter un bénévole à présenter la Société à vos élèves dans le cadre de l'aumônerie, d'un forum ou d'un cours.

SH

Contact : Société de Saint-Vincent-de-Paul, Conseil national de France, 120 avenue du Général-Leclerc, 75014 Paris. Tél. : 01 42 92 08 10. Internet : www.ssvp.fr

1. Comme dans les lycées Saint-Joseph à Reims, Saint-Martin à Angers ou encore Saint-Esprit à Beauvais.

Écouter les ados, engager le dialogue !

Quatre cents catéchistes ont assisté les 3 et 4 mars dernier, à Antony (Hauts-de-Seine), au colloque sur les adolescents, organisé par la revue *Initiales*¹, en partenariat avec l'aumônerie de l'enseignement public et le secrétariat général de l'enseignement catholique.

Rencontre avec la cheville ouvrière de cet événement, Chahina Baret.

Pourquoi ce colloque, et pour qui ?

Chahina Baret : Les animateurs de catéchèse pour adolescents ont affaire à des jeunes d'un âge difficile. On ne sait pas trop quoi leur proposer. Il est bon de se sentir adossé à un corps d'appartenance, par exemple la revue *Initiales* pour ses abonnés, et de faire le point dans un lieu privilégié. D'autre part, il ne s'était rien produit de cet ordre depuis vingt ans.

Grâce à une vidéo, à des murs d'expression, à une table ronde, on a pu pénétrer l'univers des adolescents. Qu'est-ce qui vous a frappée ?

C. B. : Quand on leur fait confiance, quand on leur donne une vraie responsabilité, ils s'engagent. Peut-être pas de la même manière que nous, autrefois, peut-être pas toujours dans la durée, mais avec un vrai souci des exclus et de l'avenir de la planète. Tout ce qui est relation aux autres, investissement dans la cité leur parle. Les témoignages de Rémi, membre du Conseil national des lycéens, de Sébastien, médiateur dans son collège, de Marine, déléguée au conseil de classe, membre du conseil d'administration, assidue dans une maison de personnes âgées, et de Clémence, guide, l'ont bien montré. Deux d'entre eux n'appartenaient d'ailleurs à aucun groupe de catéchèse ni aumônerie. Les adolescents ont des convictions, des choses à nous dire et sont prêts à se bouger ! À nous d'interroger notre manière de faire des projets avec eux et non pour eux...

Philippe Jeammet, psychiatre d'enfants et d'adolescents, et Jean-Marie Petitclerc, éducateur salésien, ont dit aux adultes, chacun à sa façon : « Faites confiance à votre parole d'adulte. » Vous sentez une faiblesse chez les animateurs ?

C. B. : La faiblesse serait de croire que ça marchera de toutes façons puisque nous savons et qu'ils ne savent pas, eux ! Comme l'écrivait le cardinal Louis-Marie Billé² : « Nous savons bien qu'il n'existe pas d'évangélisation sans dialogue. Nous ne pouvons pas apporter toutes les réponses avant d'avoir écouté les questions. Nous ne pouvons pas écouter seulement les questions pour lesquelles nous avons des réponses. » Il faut savoir que les adolescents ne réclament pas des superadultes qui sauraient tout mais des gens qui aient des tripes et acceptent, si besoin, la confrontation avec eux. Des aînés dans la foi. Des gens qui aient de l'épaisseur, qui s'exposent comme croyants, sans cacher leur cheminement, les risques qu'ils ont pris et les aspérités de leurs vies. Non pas des enseignants mais des adultes au service des questions et des tâtonnements d'un groupe ; convaincus que les adolescents ont des questions, un dynamisme, des désirs, qu'il faut prendre le temps d'écouter avant de se ruer sur les activités. Ils demandent que nous leur donnions notre confiance, que nous ne fassions pas les choses à leur place !

Le groupe, c'est important pour des adolescents ?

C. B. : C'est le lieu où l'adolescent peut se risquer, s'essayer. La difficulté, quand on travaille en

groupe, c'est de permettre que chacun s'y construise, personnellement, à travers toutes les médiations que l'on peut proposer. Cela ne peut fonctionner, comme le redisait Jean-Marie Petitclerc, que si les adolescents y trouvent un vrai climat de confiance et de sécurité.

Faut-il des lieux d'expérience de la foi plutôt que que d'apprentissage ?

C. B. : Il faut y tenir les deux dimensions. Aider les adolescents à rompre avec le cercle de l'enfance, à construire une foi adulte, à mettre des mots sur du ressenti, sans se limiter aux émotions vécues ensemble. Nous ne sommes pas les premiers à avoir la foi et nous appartenons à une tradition qu'il importe de connaître. On peut trouver les mots et les médiations qui vont aider à se confronter à d'autres figures, à des énoncés de foi, à partir de leurs questions. Dans un prochain numéro d'*Initiales*, nous proposons cette interrogation, « *La Résurrection, tu y crois ?* », en leur faisant décou-



© S. Duverneuil/Ciric

Chahina Baret

Rédactrice en chef d'*Initiales*

vrir ce que fut l'expérience des disciples.

Mais, Jean-Claude Reichert³ le soulignait, nous ne sommes pas là en notre nom. Leur rencontre avec le Christ est l'œuvre de l'Esprit-Saint. Découvrir, cela permet d'apprendre l'humilité et de s'abandonner.

PROPOS RECUEILLIS PAR MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. Revue destinée aux animateurs de catéchèse pour les 13-15 ans. Elle propose repères et activités. Un an (5 n°s + un hors-série) : 25,60€.

2. *Paroles pour espérer*, Mame, 2005, 17€.

3. Directeur du Service national de la catéchèse et du catéchuménat.

Savoir +

➤ À la suite du colloque d'Antony, Chahina Baret a reçu plus d'une centaine d'e-mails d'adultes désireux de poursuivre cette réflexion et de s'engager dans leur diocèse. Les actes seront disponibles fin mai sous la forme d'un hors-série d'*Initiales* (revue et DVD) au prix de 12€ (+ frais de port) jusqu'au 30 avril. Commandes : SNCC, 6 avenue Vavin, 75006 Paris. Tél. : 01 43 25 23 75. E-mail : initiales@sncc.ccf.fr

Mieux connaître Jésus

Dans son dernier numéro¹, *Le Monde de la Bible* fait le point sur les principales nouveautés qui renouvellent nos connaissances sur Jésus².

L'exégète Daniel Marguerat revient sur les « quatre voies³ qu'ouvre aujourd'hui la recherche sur le Jésus de l'histoire ». Et de conclure : « Ni prophète, ni rabbin, ni guérisseur, ni sage, mais empruntant à toutes ces figures à la fois, Jésus demeure une figure sans équivalent [et] échappe à tout modèle qui voudrait rendre compte de son identité ». Rémi Gounelle⁴ s'est intéressé aux évangiles apocryphes : portent-ils une vérité historique ? Comment les lire ? Qu'en apprendre ?

Autre regard : la place des femmes, et parmi elles Marie-Madeleine, à l'aube du christianisme.

Dans « Jésus, Pierre, Paul et les autres... le monde juif selon Hollywood », Claude Aziza, spécialiste des littératures populaires, nous fait découvrir les représentations cinématographiques de la vie de Jésus.

Avec ce dossier, *Le Monde de la Bible* permet aussi à ses lecteurs de « porter un regard distancié sur les faux mystères et les élucubrations qui ont entraîné le succès [du très contesté *Da Vinci Code* de Dan Brown⁵] ».

Ce numéro livre également un hors-série « Naissance de la Bible - une écriture au fil des siècles ». « Quand la Bible a-t-elle été écrite ? Poser la question, c'est déjà commettre un anachronisme », rappelle Jean-Luc Pouthier⁶. Un anachronisme induit par la matérialisation de la Bible que nous connaissons : « un gros volume relié ». « La Bible, poursuit le directeur de la rédaction, est un ensemble de livres rédigés à des époques différentes [qui] ont ensuite été regroupés par les juifs et les chrétiens de diverses confessions, suivant des critères variables, à partir d'une même question : lesquels de ces textes ont été inspirés par Dieu à leurs rédacteurs ? » Deux écoles s'affrontent sur cette question de date : ceux pour lesquels tout était plus ou moins en place avant l'Exil des habitants de la Judée à Babylone

(VI^e siècle av. J.-C.), et ceux pour lesquels l'Exil et le retour d'Exil donnèrent une impulsion décisive à la constitution d'une Bible qui se rapproche de celle nous connaissons.

VÉRONIQUE GLINEUR

Le Monde de la Bible, 3-5 rue Bayard, 75393 Paris Cedex 08.
Prix au numéro : 9€.

1. N° 170 (mars-avril 2006).
2. Dans un dossier intitulé « L'effet Jésus ».
3. « L'homme de Nazareth est tour à tour identifié par sa nature prophétique, par son inspiration charismatique, par la militance sociale ou par la sagesse subversive. »
4. Professeur d'histoire du christianisme ancien à la faculté de théologie protestante de l'université Marc-Bloch (Strasbourg-II).
5. Éditions J.-C. Lattès, 2004.
6. Directeur de la rédaction.

Le droit au toit pour tous

« Habiter avec les autres ? » Telle est la question posée par le dernier numéro de la *Revue Quart Monde*¹.

« Affirmé comme un des droits de l'homme dans tous les pactes internationaux et dans la plupart des Constitutions nationales, le droit au logement ne cesse pourtant d'être nié et bafoué, rappelle Jean Tronglet². Son effectivité est battue en brèche par des expulsions et des déguerpissements, par l'éviction des plus pauvres des quartiers où ils avaient trouvé refuge. »

Des « residence » de Rome aux camps de réfugiés de Nairobi : la *Revue Quart Monde* témoigne de la dégradation des conditions de logement des plus défavorisés.

Également au sommaire de ce numéro : le récit de ceux qui se battent pour que le droit à un logement décent devienne une réalité pour tous ou encore la réflexion de Didier Desponds sur la mixité sociale. Une mixité que les politiques appellent de leurs vœux mais qui se heurte aux égoïsmes territoriaux. **VG**

Revue Quart Monde, Éditions Quart Monde, 15 rue Maître-Albert, 75005 Paris.
Prix au numéro : 7€.

- 1 N° 197 (février 2006).
- 2 Directeur de publication.

Festival « Bâtir sur le roc...k »

LAVAL (53)

12 et 13 mai 2006

Parvis des droits de l'homme, salle polyvalente

« Partager la richesse et la créativité du christianisme dans les expressions contemporaines de la musique, des arts et de la culture. » C'est le credo de l'association Du Rock à l'Âme, organisatrice de ce festival qui s'adresse « aux jeunes, au public familial, aux chrétiens et aux non-croyants ». Bel esprit d'ouverture qui vaut à cette manifestation le soutien de l'office de spectacles de la ville de Laval.

Au programme : Joy of Gospel (70 choristes du Maine-et-Loire dont la renommée commence à prendre une certaine ampleur géographique), New Gospel Family (dont le troisième album est paru en 2005), Carmenz (ils s'y mettent à quatre pour défendre ce concept unique : « le punk au service de l'Amour » !), Make up Your Find (ces sept Néerlandais qui « distillent un ska punk ultrapositif » joueront pour la première fois en France), Kato (quatre Anglais qui conjuguent « musique musclée et pop plus légère »).

Programme détaillé sur internet : www.durockalame.com

Congrès du MCC

MARSEILLE (13)

13 et 14 mai 2006

Parc Chanot

« Demain serons-nous solitaires ou solidaires ? » Le thème du congrès 2006 du Mouvement chrétien des cadres et dirigeants (MCC) est né de deux années de débats en régions, des interrogations formulées par les jeunes professionnels et des préoccupations exprimées au sein des équipes qui sont la base du mouvement.

Le premier jour, après une assemblée plénière sur le thème « L'humain en question dans une économie mondialisée : problématiques et enjeux », les congressistes (plus de 3 000 sont attendus) choisiront entre huit thématiques (« L'hom-

me au cœur de nos responsabilités de management », « Santé pour tous et contrainte économique », « Fragiles, exclus : est-ce pour toujours ? », « Diversité sociale, culturelle, religieuse »...

Le dimanche se partagera entre un temps de méditation interreligieuse, une seconde assemblée plénière et, à 13 h 30, une célébration présidée par le cardinal Bernard Panafieu.

Programme complet et dossier d'inscription sur : www.cadres-solidaires.org

Kermesse géante de la Fondation d'Auteuil

MEUDON (92)

14 mai 2006

1 rue du Père-Brottier

Le dimanche 14 mai 2006, de 14 heures à 18 heures, le village éducatif Saint-Philippe abritera une kermesse géante. Au programme : stands, animations, visite guidée du site... Cette initiative festive et conviviale est l'un des nombreux événements nationaux et régionaux qui vont marquer, en cette année 2006, les « 140 ans d'audace et de confiance auprès des jeunes » de la Fondation d'Auteuil.

Contact : 01 46 23 62 37.

L'éducation technologique de base en Europe

PARIS (75)

17 mai 2006

École nationale de chimie-physique-biologie

Organisée par l'Association française pour le développement de l'enseignement technique (Afdet), cette rencontre inaugure

À vos dates

Pour une parution dans le numéro 304 d'Enseignement catholique actualités (mai 2006), vos dates doivent nous parvenir avant le 21 avril 2006.

un cycle consacré à l'éducation technologique. Quatre intervenants aborderont la question du jour sous l'angle historique et dans la perspective de comparaisons internationales : le Néerlandais Marc J. De Vries, l'Allemand Wolfanf Hörner, et les Français Joël Lebeaume et Jean-Louis Martinand.

Entre autres missions, l'Afdet s'est vu confier par la Direction des relations internationales et de la coopération (Dric) du ministère de l'Éducation nationale, la gestion administrative et financière, et l'évaluation des résultats du programme de bourses qui permettent à des étudiants préparant un BTS d'effectuer un stage professionnel dans une entreprise à caractère industriel ou commercial de l'Union européenne.

Lieu et horaire de la rencontre : ENPCB, 11 rue Pirandello, 75013 Paris. De 17 h 30 à 19 h 30.
Contact : Afdet, 178 rue du Temple, 75003 Paris.
Tél. : 01 42 74 00 64. E-mail : afdetnationale@wanadoo.fr

xiv^e congrès des Apel

NANTES (44)

19, 20 et 21 mai 2006

Cité des congrès

« *Transat en double* - attentes éducatives et projets d'établissement » : le thème du prochain congrès du mouvement des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel) invite parents et enseignants à réfléchir ensemble à une meilleure convergence éducative.

Sur internet : www.apel.asso.fr

Halte salésienne

SAINT-GERVAIS-MONT-BLANC (74)

Du 23 au 28 juillet 2006

Centre d'accueil Assomption-Valmontjoie

Temps de ressourcement et d'accueil de la Parole, la halte salésienne familiale 2006 sera accompagnée par le père André Chate-noud du diocèse d'Annecy, et placée sous le signe de ces mots extraits du *Traité de l'amour de Dieu* de saint François de Sales : « *Dieu est Dieu du cœur humain.* »

Pour vous guider dans le BO

Février-mars 2006 (nos 5 à 12)

Voici les textes essentiels parus dans le Bulletin officiel de l'Éducation nationale.

Pour en savoir plus, consultez le site : www.education.gouv.fr/bo

BO 5

Calendrier

Le calendrier des examens pour cette année 2006 : baccalauréats général, technologique et professionnel ; brevets de technicien ; diplôme national du brevet.

BO 6 et 7

De nouveaux BTS¹

Définitions et conditions de délivrance de deux BTS : « management des unités commerciales » et « négociation et relation client ».

Langue régionale au baccalauréat

Modifications apportées aux épreuves de langue régionale des baccalauréats général et technologique, et liste des académies dans lesquelles on peut passer ces épreuves.

BO 8

Toujours des BTS

Définitions et conditions de délivrance des BTS « banque » et « électrotechnique ».

Taxe d'apprentissage

Il s'agit de préciser les conditions de la campagne de collecte pour 2006 de cette taxe que les entreprises peuvent verser aux établissements d'enseignement technique ou professionnel (procédures à suivre et règles d'utilisation de cette taxe).

Concours

Un concours pour les élèves des classes de seconde des lycées

d'enseignement général et technologique : « Jeunes ambassadeurs des sciences en Corée du Sud ».

BO 9

Grippe aviaire

Le ministère apporte quelques précisions sur l'attitude à adopter face à cette épidémie qui touche notre pays, en particulier lorsque les élèves se trouvent au contact d'oiseaux morts.

Affectations et modalités de stage

Un encart apporte toutes les indications utiles sur les affectations et modalités de stage des lauréats des concours de l'enseignement du second degré.

BO 10

Application de la loi sur le handicap

Des textes définissent l'application concrète de la loi sur le handicap : ici, il s'agit des conditions du parcours de formation des élèves présentant un handicap : lieu de la scolarité, étapes du suivi de la scolarisation, création d'unités d'enseignement dans les établissements de santé ou médico-sociaux.

Baccalauréat STG

Trois définitions d'épreuves pour cette série « sciences et technologies de la gestion » : épreuve d'économie-droit, épreuve de management des organisations et épreuve de spécialité.

À noter également, dans le BO 12, la définition des épreuves de mathématiques.

BO 11

Calendrier

Les dates et les lieux du concours général des lycées (deuxième partie).

Activités éducatives

De nombreuses actions sont conduites, dans les établissements, en faveur de la langue française : elles sont rappelées dans cette circulaire avec de nombreux renvois vers les sites internet les relatant.

BO 12

Apprentissage

La mise en œuvre du développement de l'apprentissage est précisée par ce texte sur les modalités de création et de fonctionnement des unités de formation par apprentissage (UFA).

Premier concours interne

Il s'agit du concours permettant aux instituteurs des écoles d'accéder à la grille de rémunération des professeurs des écoles soit par concours, soit par liste d'aptitude. Les arrêtés donnent le nombre de postes ouverts et la répartition par départements.

YVON GAREL
Secrétaire général
de la DDEC des Côtes-d'Armor

1. Brevets de technicien supérieur.

Chaque matin, se succéderont pour les adultes (les enfants ayant alors des activités spécifiques) un temps de prière et d'enseignement, un temps de méditation et l'Eucharistie. Les après-midi pourront, selon le souhait de chacun, être consac-

rés à la méditation ou à la marche. Tous les participants se retrouvant le soir pour le repas et la prière commune.

Sur le site internet des « Chemins salésiens » (cf. adresse ci-dessous), on trouvera le texte intégral du *Traité de l'amour de Dieu* et d'autres

écrits de saint François de Sales, à lire en ligne ou à imprimer.

Contact : Emmanuelle et Dominique Alglave, 185 rue de Fleury, 92140 Clamart.
Tél./fax : 01 46 44 22 66.
E-mail : chemins.salésiens@wanadoo.fr - Site internet : <http://perso.wanadoo.fr/chemins.salésiens/index.html>

Institut Catholique de Paris



Institut
Catholique
de Paris



Préinscription
des bacheliers 2006
en facultés (L1)
à partir d'avril 2006

Un ensemble universitaire à dimension humaine au cœur de Paris

Facultés et écoles

Facultés : Lettres, Histoire, Langues, Philosophie, Sciences sociales et économiques, Éducation, Préparations Sciences Po et CELSA, Filière Ressources Humaines de bac+3 à bac+5
Écoles : ISIT (Institut Supérieur d'Interprétation et de Traduction), EBD (École de Bibliothécaires Documentalistes), CFP (Centre de Formation Pédagogique) Emmanuel Mounier, EFPP (École de Formation Psycho-Pédagogique), EPP (École de Psychologues Praticiens), ILEPS (Institut Libre d'Éducation Physique Supérieur)

Théologie et Sciences Religieuses

Faculté de Théologie et de Sciences Religieuses : 1^{er} cycle A (cours en journée), 1^{er} cycle C (cours en soirée) - **Institut d'Études Religieuses (IER)**

Faculté de Droit canonique

des parcours d'avenir

21 rue d'Assas 75270 Paris Cedex 06
01 44 39 52 52 - contact@icp.fr

www.icp.fr

Établissement privé d'enseignement supérieur
Association reconnue d'utilité publique

Accompagnement personnalisé
Travail en effectifs réduits
Aide à l'orientation
Services aux étudiants
Pas de sectorisation régionale

6 facultés, 16 instituts, 16 écoles supérieures, 30 laboratoires
de recherche, 23 000 étudiants, auditeurs et stagiaires.

Recevoir une documentation

Prénom _____
Nom _____
Adresse _____
Code postal _____ Ville _____
Courriel _____
Niveau d'études : Lycéen ou BAC+ _____
Documentation souhaitée _____

ECA 7 avril 06

11, 12, 13 mai 2006

Angers

2^{es} rencontres Échanges TIC dans l'enseignement catholique

Les pratiques des TIC dans les établissements à l'heure du B2i, du C2i et des ENT

Les techniques d'information et de communication sont de plus en plus présentes dans le contexte éducatif. Comment sont-elles utilisées par les élèves, par les enseignants, par les établissements ?
Quels sont les freins rencontrés ?
Quelles sont les attentes ?
Telles sont les questions qui seront abordées durant ces trois journées.

AU PROGRAMME :
– conférences sur le B2i, le C2i, les environnements numériques de travail (ENT)... ;
– temps d'échanges ;
– débats ;
– présentation de pratiques par les participants ;
– rencontres avec des fournisseurs informatiques.

Organisation : Cepec Lyon, DDEC Angers, Institut Notre-Dame Angers.
Session gratuite. Déplacements, hébergement et repas à la charge des stagiaires.
Lieu : Direction diocésaine de l'enseignement catholique, 5 rue du Haut-Pressoir, 49000 Angers.

<http://www.cepec-lyon.info/foad/>

Choix : Catégories : mutualisation

inscriptions : stages@cepec.org



Parents absents, parents violents ou parents trop aimants, quand la famille défaille, il existe différents recours. Enfants placés en maison, en foyer, en internat, ils grandissent en s'appuyant sur des éducateurs. Ces derniers sont pour les enseignants des intermédiaires précieux car, à travers eux, l'école rejoint la famille, jamais totalement disqualifiée. Chefs d'établissement, professeurs, éducateurs, psychologues... travaillent alors au coude à coude, pour restaurer l'image altérée que les jeunes ont d'eux-mêmes et des adultes. Avec pour horizon : une remise en confiance et une pacification des relations familiales, préalables souvent nécessaires pour pouvoir apprendre...

Quand la famille défaille

Les parents, premiers éducateurs de leurs enfants ? Pas toujours quand la famille défaille. Évangéline, 7 ans, a été placée par le juge des enfants dans un établissement de la Fondation d'Auteuil à Orly (cf. article pp. 24-25). Tous les matins, la petite se rend en CP avec un des éducateurs de la Maison Saint-Esprit où elle vit. L'occasion pour Philippe, son instituteur, d'apprendre que la fillette a mal dormi pendant la nuit. Car à Orly, comme dans les autres maisons de la Fondation, éducateurs et professeurs ne cessent d'échanger sur les enfants qui leur sont confiés pour les aider à progresser. Pas question pour autant d'exclure les parents, quels que soient leurs torts : tous les vendredis, ils peuvent venir signer le cahier de la semaine, commenté par un éducateur. Même philosophie au centre sco-

laire d'Angreviers, non loin de Nantes (cf. article pp. 22-23). Son internat accueille 190 écoliers et collégiens qui ont besoin, eux aussi, de prendre des distances vis-à-vis de leur famille. Mais pour l'équipe éducative – très soudée et très stable –, les parents restent aussi des alliés. Une fois

On ne peut pas grandir... sans les grands.

par semaine, ces derniers reçoivent un coup de fil de l'établissement qui les tient au courant des progrès ou difficultés constatés. Et les effets positifs de l'internat ne se font pas attendre : comportement pacifié et progrès scolaires vont de pair avec un climat familial assaini et une autorité parentale restaurée.

Quand la famille bat de l'aile, éducateurs et enseignants jouent aussi une partie serrée avec les grands adolescents, comme au lycée professionnel Léonie-Aviat, près de Troyes, qui ne comprend pourtant pas d'internat (cf. article pp. 28-30). Non loin de là, le foyer de Rosières héberge Flora, une Togolaise de 18 ans, scolarisée depuis un an à Léonie-Aviat. Orpheline de mère, Flora, en conflit avec son père remarié, a été placée en foyer, elle aussi, par le juge des enfants. Ses éducateurs font le pont entre l'établissement et la famille, pour elle et pour d'autres, et se rendent même aux conseils de classe. Là encore, le travail au quotidien des éducateurs et des enseignants porte ses fruits. Dans ces trois établissements, les professeurs sont tout particulièrement à l'écoute des petits et gros problèmes de leurs élèves

que d'autres adultes pourront ensuite accompagner. Une posture que de nombreux enseignants ne veulent pourtant pas adopter, affirme le praticien Laurent Ott (cf. pp. 26-27). Et de dénoncer une « *débîne généralisée* » en matière d'accompagnement éducatif.

Éternels absents

Car Laurent Ott pointe aussi du doigt ces parents, bien sous tous rapports, qui dans les faits ont démissionné. Ces éternels absents ont inscrit leur progéniture à de multiples activités et ne lui offrent plus cette vie communautaire familiale qui aide tant à se construire. D'où la nécessité de rappeler dans ce dossier qu'on ne peut grandir... sans le regard des grands – parents, éducateurs et enseignants.

SYLVIE HORGUELIN

Les pt'its gars d'Angreviers

Soleil sur la Sèvre : ici, au bord de l'eau, 250 garçons de primaire et collège reprennent confiance dans leurs capacités à réussir au sein d'un établissement qui accueille des jeunes de tous horizons, sans distinction d'origines, de religions ou de vécus familiaux.

Nous sommes ici embarqués sur le même bateau, sous le regard de Dieu. Certains rament courageusement dans le bon sens, qu'ils en soient remerciés... D'autres se contentent de se faire bronzer, allongés sur le pont... D'autres enfin rament à contre-sens... Qu'ils nous fassent la grâce de bien vouloir s'allonger sur le pont... Amen ! » Dans les années d'après-guerre, les moniteurs animant les veillées de la « colonie d'Angreviers » n'avaient pas peur des mots. Si le visage de la Cité d'Angreviers² a bien changé depuis 1941, année où le fondateur, l'abbé Fourage, investissait les lieux avec soixante enfants de Saint-Nazaire, l'humour reste garant d'un « esprit » volontairement optimiste : « On rigole bien, y compris de nos difficultés », explique – avec le sourire – Yves Vinet, directeur depuis huit ans. La preuve, *Koâ, le canard original d'Angreviers* : un bulletin de liaison qui signale tous les anniversaires... sans omettre les conseils de classe ! Et qui, pour éviter la sclérose, change de nom toutes les semaines... Lundi 20 mars 2006, 8 heures 30. Alexandra Forget, le professeur documentaliste, gare sa voiture le cœur léger : d'année en année, elle voit grimper les emprunts de livres de fiction.



Photos : M.-C. Jeanniot

La réussite par les échecs. Benjamin (à gauche) s'est lancé après avoir observé ses copains jouer contre Sassi Rebai (à droite).

Les effets d'Angreviers

► La cité scolaire d'Angreviers a lancé une enquête auprès de tous les acteurs sociaux intervenus en 2003/2004 auprès de ses 248 élèves (dont 190 internes). Bilan : 55 % de réponses. Elles soulignent les effets positifs de l'internat pour ces jeunes vivant des difficultés d'ordre éducatif et comportemental. Un climat plus serein en famille, une restauration de la fonction parentale, des progrès dans les acquisitions scolaires, un meilleur investissement des études, un respect du cadre de vie et un rétablissement de la communication avec les adultes.

Globalement, 20 % des élèves d'Angreviers poursuivent vers le lycée ; 50 à 60 % se dirigent vers un lycée professionnel ; 10 à 30 % suivent un apprentissage. « Il y a environ 5 % des jeunes pour qui ça ne marche pas ! » regrette le directeur, Yves Vinet. **MCJ**

De quoi dynamiser son envie de continuer à diffuser son amour de la littérature jeunesse. Quant à son goût de la liberté pédagogique, il s'épanouit dans une collaboration intelligente et passionnée avec ses collègues enseignants : recherches sur Jules Verne pour le cours de biologie et le grand spectacle de fin d'année, sur le climat pour la géographie, sur le tabac en sciences de la vie et de la Terre. Plaisir de travailler malgré les difficultés : « Je trouve nos élèves costauds : ils s'efforcent de tenir la route. On est là pour leur tendre la main et les écouter ! »

Maillage serré d'énergies

Dans le hall, une mère accompagne son fils après un week-end à la maison. Larmes. La séparation est rude, mais la maman tient courageusement le choc, sans manifester son émotion. Yves Vinet rappelle au jeune garçon, avec douceur et délicatesse, leur programme commun : « Pour ton bien. »



Mobilisés. De h. en b. et de g. à d. : Emmanuelle Lavaux, animatrice en pastorale ; les femmes de service ; Laurent Maussion, CPE ; Alexandra Forget, professeur-documentaliste ; Yves Vinet, directeur ; Bruno Fidélis, professeur de technologie.

Les situations familiales des élèves majoritairement internes, y compris en primaire, sont souvent complexes. Le projet de l'école – redonner confiance et socialiser – cherche à atténuer leurs effets sur l'équilibre affectif et scolaire des jeunes.

Pari difficile tant les cas sont parfois lourds : enfants placés en famille d'accueil, fils d'une mère seule débordée par ses trois enfants, qui fait appel à l'assistante sociale pour l'aider à remédier au mutisme et à la violence de son garçon, enfants hyperactifs, jeunes intellectuellement précoces acculés à la désorganisation intellectuelle et affective par incompréhension, jeunes adolescents vivant une relation fusionnelle avec une mère seule qui perd toute autorité sur eux, et, parfois, se fait battre : « *Il existe une grande différence entre les garçons. Ils ont tous des problèmes spécifiques, et aucun ne peut mettre une étiquette sur les autres ! Leur point commun est d'avoir perdu foi en eux mêmes* », explique Yves Vinet.

*La légende dit :
« Un an à Angreviers ou toute une vie. » De fait, la stabilité est grande dans l'équipe. Et l'engagement éducatif des enseignants, énorme.*

Alors, pour réagir positivement à tous ces coups du sort, il faut un maillage serré d'énergies solides. Non seulement de l'équipe de direction – Jean-Yves Guichard, directeur adjoint, et Laurent Maussion, conseiller principal d'éducation – qui travaille portes ouvertes, mais aussi des vingt surveillants qui restent en lien étroit avec les professeurs et participent aux conseils de classe, des femmes de service (ce sont elles qui réveillent les petits primaires le matin et remettent les prix du concours proprement organisé par Emmanuelle Lavaux, l'animatrice en pastorale). Et des parents ! Ils sont considérés comme des alliés, à remettre en selle : « *Nous leur téléphonons au moins une fois par semaine : ils ont besoin de savoir que nous nous occupons bien de leurs enfants et savent qu'ils peuvent lâcher prise dans le domaine scolaire dont nous nous occupons* », explique Laurent Maussion, à la cité scolaire depuis des années. « *C'est l'équipe qui a l'autorité et c'est en elle que le jeune puise son énergie.* »

Les « plus » d'Angreviers, qui font que « ça marche » ? Une multitude de détails conjugués qui tissent une atmosphère respectueuse et sécurisante autour de cœurs en déroute et de petits poings fragiles : une étroite liaison

primaire-collège, une interdisciplinarité systématique et l'éveil de l'envie de savoir, un rappel permanent de la loi dans une atmosphère décontractée de partage : celle-ci est la même pour les jeunes et les adultes. « *Un jour que je fumais dans la cour, ils sont venus me voir : "Pourquoi toi et pas nous ?" »* raconte Sassi Rebaï, surveillant ici depuis 17 ans. « *Du coup, j'ai arrêté. La meilleure éducation, c'est l'exemple ! L'injustice c'est ce qui les blesse le plus : je les connais par cœur !* » Le mercredi après-midi, il anime, comme tous les surveillants et certains enseignants, des ateliers qui visent à restaurer la relation entre jeunes et adultes. Pour sa part, il propose du sport : musculation et footing. Régulièrement, trente jeunes choisissent de s'essouffler derrière lui.

« *Dans mon ancienne école, j'étais tout pourri* », raconte Steven. « *Et moi, explique Ken, ma prof en avait tellement marre qu'elle ne me voyait plus. C'est saoulant à la fin ! Mais faire un effort comme ici, qu'est-ce que c'est dur !* »

« *Tout le monde a droit à sa part d'erreurs* », philosophe gravement Benjamin, 13 ans, à Angreviers depuis le CE2. Et ses erreurs, il s'applique à les corriger. Avec le même sérieux et le même acharnement qu'il met à apprendre le jeu d'échecs. D'abord, il a observé les copains en train de s'affronter à Sassi. Puis, un week end, il s'est acheté un petit jeu de poche et s'est exercé régulièrement. Maintenant, il gagne.

À ces enfants cassés qui n'ont pas à chercher les limites puisqu'ils ont tôt fait de se heurter à la solidarité adulte (un cahier de liaison professeur-surveillants consigne les faits marquants de la journée), on propose une réparation plutôt

qu'une sanction. Objectif : donner à chacun l'opportunité de s'améliorer. « *Je ne me suis résigné qu'à un seul redoublement en huit ans, se souvient Denis Guérin, professeur des écoles, arrivé ici par hasard pour son premier poste. Les pires caïds repartent de zéro et deviennent superminions !* » La légende dit : « *Un an à Angreviers ou toute une vie.* » De fait, la stabilité est grande dans l'équipe. Et l'engagement éducatif des enseignants, énorme. « *Jamais, je n'ai autant travaillé ma pédagogie* », reconnaît Sébastien Tudeau, nouveau professeur d'histoire au collège. « *À chaque heure, j'axe sur la concentration, la motivation, la discipline.* »

Coups de blues

Tous les adultes ont eu ou auront leurs coups de blues : « *Au début, explique Emmanuelle Lavaux dont le rayonnement fait de l'animation pastorale une relation vivante supplémentaire, empreinte de civisme et d'attention à chacun, on voudrait tous les adopter. Puis, on comprend qu'on ne fait que passer dans leur vie, mais qu'ils ont besoin de nous, et nous voient vraiment. Alors, en cas de déprime, un petit tour dans la cour, et hop, ça repart !* »

MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. Michel, un moniteur, cité par Jean-Charles Raineteau dans son livre *Angreviers - histoire, histoires - de l'usine à l'internat* (Éditions Opéra, 2001, 124 p., 15€). C'est l'abbé Fourage vicaire à Saint-Nazaire qui, en 1941, a commencé à accueillir à Angreviers, dans les locaux d'une ancienne usine, les enfants menacés par les bombardements. Une cité scolaire s'est développée au fil des ans !

2. Adresse : Centre scolaire d'Angreviers, 44190 Gorges. E-mail : col.angreviers.gorges@wanadoo.fr

« Pour travailler en réseau, il faut se connaître ! »

▶ Aider sans stigmatiser : les objectifs du centre médico-psychologique (CMP) Montbert, à Nantes, recourent manifestement ceux de la cité scolaire d'Angreviers. « *Dans notre milieu professionnel, on connaît bien Angreviers, mais il est important de se déplacer pour faire vraiment et personnellement connaissance* », observe Marie-Françoise Guillot, cadre de santé, qui, ce matin-là, est venue avec ses collègues – assistance sociale, éducatrice spécialisée et puéricultrice – pour en savoir plus. Leur objectif ? Être en mesure de proposer des solutions aux parents venus, le plus souvent, envoyés par l'école, et menacés d'exclusion s'ils ne font pas suivre leur enfant, alors que les délais d'attente au CMP sont de six mois au moins pour une consultation psychologique. Orienter les familles vers des associations d'aide à la parentalité comme « Les pâtes au beurre » (dans la mouvance de l'École des parents) peut, dans certains cas, se révéler comme une solution plus appropriée, estiment-elles. Souci d'aide aux parents qui rejoint celui de l'équipe d'Angreviers. Yves Vinet, son directeur, lui, est heureux de vérifier lors de cette rencontre que le découpage géographique – complexe – lui permet bien d'orienter des familles de Nantes Sud vers le centre. Au planning des membres de « l'Île à hélice* » – nom de cet accueil parental soucieux de prévention : un contact ultérieur avec les psychologues de l'éducation de la Direction diocésaine de Nantes, Marie-Hélène Pilet et Carmen Chaillou ...

Si tous les professionnels de bonne volonté pouvaient ainsi communiquer, les barrières administratives deviendraient vite des marchepieds pour aider enfants et familles à remonter la pente !

MCJ

* Adresse : 10 rue Gaëtan-Rondeau 44200 Nantes. Tél. : 02 40 47 99 23. E-mail : ileahelice@ch-montbert.fr

« Ici, on prend le temps nécessaire aux apprentissages »

À la Maison Saint-Esprit, à Orly (Val-de-Marne), établissement de la Fondation d'Auteuil, faire progresser 80 enfants (de 3 à 12 ans) implique un partenariat étroit entre enseignants, éducateurs, familles et référents.

Poussez la grille, traversez le hall d'accueil ensoleillé où vous croiserez quelques frimousses, et débouchez sur l'immense cour de récréation nantie d'une toute nouvelle fontaine. Vous serez au cœur de ce qui pourrait passer pour un petit village : la maison d'habitation Saint-Esprit! (internat) avec ses « quartiers » où résident les Renards, les Oursons, les Coccinelles, les Écureuils, les Tigres, les Mousses, les Dauphins², fait face aux bâtiments de l'école, au gymnase, et se trouve flanquée de la chapelle et de la lingerie. Ce sont parfois des bénévoles locaux qui viennent donner un coup de main : monsieur Louis, par exemple, habitant du quartier à la retraite, passe réparer les carreaux quand un ballon ou un coup de

poing les a malencontreusement fait voler en éclats.

Sur le livret d'accueil remis aux enfants qui, un beau matin, débarquent ici avec valise et bleus à l'âme, un joli dessin représente ce périmètre éducatif chaleureux. Évangéline³, sept ans tout juste, revenue ici après un an d'absence (retour en famille sur décision du juge des enfants, puis nouvelles difficul-

tés de sa maman qui ne peut plus la garder) n'a pas eu besoin de se frotter les yeux en rentrant : rien n'avait bougé. Elle a retrouvé des visages connus, et, au cours préparatoire, une copine autrefois avec elle pendant ses deux années de maternelle. Son frère, plus grand lui, est accueilli à Jean-XXIII, la maison voisine. Quant à sa sœur, elle est avec elle dans cette maison, mais en classe de CE2.

Tous les matins, à 9 heures, après le petit déjeuner pris en compagnie des enfants, membres eux aussi du groupe des Oursons, et d'une « maîtresse de maison », Évangéline gagne la classe de Philippe, son instituteur. Elle est accompagnée de l'un des quatre éducateurs responsables des Oursons⁴. C'est l'occasion pour les adultes d'échanger quelques mots et, parfois, des informations utiles sur l'état de l'enfant : mauvaise nuit, problèmes avec les devoirs de la veille, conflit avec un camarade...



Faire grandir les enfants. Marie-Claude Vié, directrice de l'école et enseignante au CE1, Thierry Danos (en haut), responsable éducatif, Philippe Beltrando, enseignant au CP, et des enfants de la Maison Saint-Esprit.

Recadré, mais pas cerné

« Un enfant n'a pas forcément le même comportement à l'internat et en classe, raconte Philippe Beltrando, 50 ans, l'enseignant du cours préparatoire qui travaille depuis huit ans à la Fondation d'Auteuil. L'enfant sait que les informations passent de l'école à l'internat, et vice versa, mais il sait aussi que notre rôle est de l'aider, pas de le sanctionner pour le sanctionner. » La différence entre son enseignement ici et ailleurs ? « Ici, on prend tout le temps nécessaire aux apprentissages. On échappe à la pression sociale des parents et aux pressions exercées sur les établissements pour maintenir leurs classes et leurs effectifs. Chacun, adulte ou enfant, peut exprimer ses difficultés. » Et celles des enfants sont grandes : un an de retard en moyenne, souvent lié à des blocages affectifs. Chaque vendredi, d'ailleurs, les enseignants se concertent ; une semaine sur deux, ils font le point sur leur projet d'école : cette année, la mise en place d'une chorale qui rassemble en-

Photos : M.-C. Jeanniot

fants (de la maternelle au CM2) et adultes, et assure trois quarts d'heure hebdomadaires d'harmonie collective. Le mardi, le déjeuner réunit la psychologue, les instituteurs et l'enseignante d'éducation physique et sportive qui s'occupe aussi de la médiation.

« *Lun de mes élèves vient d'être exclu quelque temps de la maison, donc de la classe où il avait un comportement satisfaisant. Ce que j'ai dit, et il sait que j'ai pris sa défense. Grâce à un regard différent, il peut aussi avoir une autre image de lui-même.* » Recadré, mais pas cerné : il faut parfois réapprendre les contraintes et les vertus de la loi collective.

« *Au début, un enfant est perdu en sentant tant de monde autour de lui d'un seul coup, explique Gérard Vinatier, directeur adjoint de la Maison et responsable éducatif. Il faut qu'il sente une force qui pousse tout le monde à travailler dans le même sens et que tous les éducateurs disent la même chose devant lui. Parfois, il est invité à des concertations, ainsi que sa famille, pour entendre. Ça, c'est très important.* »

Pas de pronostics, pas de projets : au programme, c'est l'avancée au quotidien.

Les 80 enfants de la maison, des garçons en majorité, tous internes, viennent plus ou moins pour les mêmes raisons : ils sont en danger (maltraitance, défaillances éducatives, déscolarisation...). Certains rentrent dans leur famille le week-end, d'autres restent. Mais pour tous les adultes de la maison Saint-Esprit, qui les connaissent, même s'ils ne travaillent pas directement avec eux, ils sont avant tout des personnes à faire grandir : pas des « dossiers » (« *Les dossiers ? Ils sont vite oubliés après lecture au moment de la commission d'admission.* », raconte Marie-Claude Vié, la directrice de l'école qui enseigne aussi au CE1.)

« *Je refuse de connaître leur histoire pour les prendre là où ils en sont, raconte Philippe. Selon les cas, on met en place du soutien pédagogique en plus du parcours très individualisé que je pratique dans la classe, des séances d'orthophonie ou des thérapies pour lesquelles il faut libérer l'enfant normalement en cours : c'est le cas d'Évangéline, toutes les semaines. Chacun progresse à son rythme !* »

Rassurer, leur montrer qu'ils savent déjà beaucoup de choses, et partir de là : telle est la stratégie de Philippe et de ses collègues.

« *J'essaie de donner à Évangéline, comme aux autres, un espoir de réussite en portant un regard bienveillant sur elle. Autant, il y a encore un mois, je ne la voyais pas en CE1, autant je note aujourd'hui des avancées importantes. Elle est arrivée en ne reconnaissant que les lettres de son prénom. Nous sommes partis de là, des*

mots "baleine" et "dauphin", animaux qu'elle affectionne, et tout à coup, la compréhension des sons a démarré. Nous en sommes à la fiche 30 : "La grenouille saute dans le seau", et elle y prend plaisir. En calcul, elle avait compris la soustraction mais bloquait sur l'addition. Avec du matériel, des mouvements de déplacement physique, nous y sommes enfin parvenus au bout d'un mois. » Pas de pronostics, pas de projets : au programme, c'est l'avancée au quotidien ; « *Mon rôle, explique Philippe, est de donner à Évangéline le goût d'apprendre et de ne pas baisser les bras devant la difficulté.* »

« *En matière d'orientation, ou d'avenir d'un enfant, il n'y a jamais de profond désaccord entre nous, estime Thierry Danos, responsable éducatif. Il peut y avoir des différences de points de vue mais on se réunit autour d'une table et on partage, on fait le point en fonction du contrat de départ : répondre aux besoins de cet enfant-là. Si les adultes qui l'encadrent ne savaient pas où le conduire, ils recréeraient une situation d'insécurité !* »

« *L'unité éducative organisée autour d'eux fait grandir les enfants* », constate Marie-Claude Vié. « *Les éducateurs sont très investis dans la réussite scolaire. Ils nous demandent quels jeux faire le soir avec les enfants : "Si on jouait aux petits chevaux, est-ce que cela les aiderait à aborder la numération ?"...* » Comme des parents ? « *Jamais !* répond Zahra, monitrice-éducatrice des Renards, elle-même maman de deux enfants de quatre ans et demi et douze ans. *Quelquefois, au cours d'une sortie au restaurant ou ailleurs, il peut arriver qu'ils s'exclament : "Tiens, c'est comme un papa, une maman et des enfants !" C'est flatteur, mais on s'efforce de rappeler la réalité avec délicatesse : les éducateurs tourment et changent de maison, pas les parents !* »

La partie est gagnée quand les enfants reprennent confiance envers les adultes, et quand les parents se sont, un peu, réconciliés avec l'école : « *Souvent révélatrice des dysfonctionnements et des placements, observe Marie Claude Vié. Mais les familles osent de plus en plus entrer à l'école et venir constater les progrès des enfants. Tous les vendredis, ils peuvent signer un cahier de semaine, commenté par l'éducateur...* »

Dur, parfois

Dur, parfois pour les enseignants de ne pas prendre parti « pour » les enfants « contre » les parents ? « *J'ai beaucoup de compassion pour les parents, poursuit Marie-Claude Vié. Rarement de la colère. Parfois, j'en perçois chez l'un ou l'autre, pour ce que l'on fait subir aux enfants ; mais on échange quelques phrases et cela passe...* »

Entre routine rassurante d'habitudes quotidiennes bien établies et coups de Trafalgar, Évangéline, qui peut aussi en apprendre un peu plus sur le Saint-Esprit grâce aux cours de culture religieuse, est sûre d'atteindre, un jour, un port.

MARIE-CHRISTINE JEANNIOT

1. Maison d'accueil, école maternelle et élémentaire, membre des Orphelins Apprentis d'Auteuil. Adresse : 126 rue Paul-Vaillant-Couturier, 94310, Orly. Les horaires sont organisés de façon à assurer en permanence un encadrement éducatif, de jour comme de nuit. La Fondation d'Auteuil sur internet : www.fondation-auteuil.org

2. Noms des groupes de vie qui réunissent les enfants en fonction de leur âge. Seuls ceux des petits de maternelle sont mixtes.

3. Le prénom a été changé.

4. Un responsable éducatif a la responsabilité de trois lieux de vie, suivis chacun par quatre éducateurs. Il est à l'interface du projet de vie établi à son arrivée pour chaque enfant entre l'équipe éducative des OAA, le juge et le référent de l'Aide sociale à l'enfance.

La compréhension de l'équipe éducative facilite les thérapies

« *Ce que j'aime bien en collaborant avec la Fondation d'Auteuil, c'est ce côté éducatif "taillé sur mesure" autour des enfants, dit Jean-Pierre Drapier, psychiatre et directeur du CMPP* d'Orly. Cela nous donne une chance de travailler avec eux et pour eux, dans le cadre de psychothérapies. La situation sociale ou psychique des parents d'enfants accueillis par les OAA** ne leur permettrait pas d'engager ce type de démarche. Une fois accueillis par l'institution, même si beaucoup ne viennent pas directement de la ville d'Orly, nous pouvons recevoir les enfants, parfois l'un des deux parents, ou les deux, et travailler avec eux. Et les relations sont bonnes. L'encadrement est convaincu du bien-fondé de cette démarche, très différente de l'action opérée par ailleurs sur le plan social. Nous avons pris la peine, en début d'année, d'expliquer aux éducateurs de l'in-*

ternat ce qu'elle représente, dans quelles conditions concrètes elle se déroule. Cela leur permet de veiller à ne pas mettre un rendez-vous chez le dentiste au moment de la prise en charge psychologique.

« *D'autre part, quand nous recevons des parents et des enfants qui profiteraient d'une séparation temporaire, nous savons à qui les adresser.*

« *Une prise en charge psychothérapique et un appui social représentent une configuration optimale pour ces enfants. Nous avons souvent des réunions de synthèse autour d'eux, qui rassemblent responsable éducatif, éducateur, instituteur parfois, thérapeute. C'est très positif.* »

PROPOS RECUEILLIS PAR M.-C. JEANNIOT

* Centre médico-psycho-pédagogique.

** Orphelins apprentis d'Auteuil.

École-famille : peut mieux faire !

Longtemps directeur d'école primaire, Laurent Ott enseigne aujourd'hui à l'École de formation psycho-pédagogique de Paris. Les relations entre l'école et les parents doivent être revues, selon lui. Une analyse sans concessions.

Vous écrivez¹ que notre société « assigne à la solitude les enfants et les jeunes, pénalise les familles et marginalise les personnels éducatifs ».

Pourquoi ?

Laurent Ott : J'ai eu l'occasion de travailler avec les trois – enfants, familles et personnels éducatifs –, ayant un pied dans l'Éducation nationale et un autre dans le travail social. Et

j'ai été frappé du fait que, malgré une offre d'activités alléchantes, notre société ne fait pas aux enfants une place aussi belle qu'on pourrait l'imaginer. Nombre de jeunes sont très bien intégrés dans l'univers social (école, activités parascolaires) mais vivent des relations familiales très pauvres ; ou à l'inverse, enfermés avec leurs parents, ils mènent une vie familiale sans ouverture sur la société. Entre ces deux populations, il y a peu d'enfants dans la moyenne. Et même chez les classes dites moyennes, des situations d'isolement apparaissent aujourd'hui, associées à des difficultés économiques. C'est ainsi que certains travailleurs sociaux (à la tête d'une famille monoparentale, par exemple) se retrouvent dans une situation presque aussi précaire que les familles dont ils s'occupent. Les enfants n'ont plus de référents capables d'avoir sur eux une vision globale et à long terme. Les enseignants se défendent d'éduquer. Dans les centres de formation, dans le supérieur, les formateurs ne sont plus dans la formation directe ; ils préfèrent tenir des plannings d'intervenants vacataires. Les animateurs de centre de loisirs ou de cantine travaillent souvent dans des situations très précaires (socialement aux abois, sous forte pression hiérarchique). J'aurais tendance à dire que c'est la « débîne » généralisée. L'accompagnement éducatif de base et de première ligne est de moins en moins... éducatif !

Pour les parents de milieux défavorisés qui portent attention à la réussite de leur enfant sans avoir eux-mêmes de bagage scolaire, « l'école est génératrice de tensions qui peuvent les conduire à ignorer les enseignants ou à s'opposer à eux », écrivez-vous...

L. O. : Traditionnellement, l'école distingue deux sortes de parents : ceux de milieux fa-

vorisés, très présents, et ceux de milieux défavorisés, dont on dit qu'ils ne s'impliquent pas. Or depuis que ZEP et REP² existent, les écoles de ces zones sollicitent beaucoup les parents : remise des carnets de notes en leur présence, demandes d'interventions en cas de troubles dans la classe... Si bien que les

« Notre société ne fait pas aux enfants une place aussi belle qu'on pourrait l'imaginer. »

conflits de l'institution scolaire finissent par contaminer la vie familiale et que les parents se trouvent confrontés au dilemme suivant : soit ils lâchent l'école pour ne pas envenimer les relations avec leur enfant, soit ils ont la guerre à la maison. Les jeunes, en effet, ne leur reconnaissent aucune légitimité pour intervenir dans des histoires qui concernent l'école. Des enfants intenable à la maison pouvaient être calmes en classe, et *vice versa*. Désormais, ce double visage leur est interdit.

Et la place des parents dans l'établissement semble surtout focalisée sur la réponse à apporter aux difficultés scolaires. On ne les fait pas venir à l'école pour que celle-ci soit plus vivante ou davantage ouverte sur le monde, mais pour soutenir l'autorité de l'école vis-à-vis de leurs enfants, au risque de déstabiliser, de remettre en cause leur propre autorité de parents. D'ailleurs, la Semaine des parents à l'école³, fort modeste mais qui échappait un peu trop à cet utilitarisme direct, a aujourd'hui disparu. Quant à la journée de la Convention internationale des droits de l'enfant, le 20 novembre, elle



© M.-C. Jeannot

ne donne plus lieu à des manifestations notoires.

Du côté des enfants, vous notez la peur d'échouer, si forte qu'elle peut conduire à des blocages...

L. O. : Il n'y a pas que l'Inserm⁴ pour s'inquiéter de l'agitation des enfants ; c'est aussi une tendance lourde chez les enseignants depuis fort longtemps, mais qui est devenue très forte depuis la mise en place d'une culture de l'évaluation à l'école.

Dès la maternelle, si le comportement d'un enfant met quelque peu l'école en difficulté, on en appelle aux parents. C'est une manière pour les enseignants de prendre les devants en cas de difficulté scolaire à venir, et de se dédouaner le cas échéant vis-à-vis des collègues qui leur succéderont ou de la famille. Et ils le font en sous-traitant la difficulté éducative auprès des parents, en les chargeant de trouver des solutions et des aides en dehors de l'école : chez l'orthophoniste, la psychologue ou la rééducatrice. C'est particulièrement net au cours préparatoire. Cette classe est tellement dramatisée, que de nombreux enfants angoissent, se sentent incompetents avant même d'y être entrés, et s'agitent dès leur arrivée à la « grande école » car ils en ont peur. Alors qu'on s'efforçait, depuis le plan Langevin-Wallon⁵, de dédramatiser l'apprentissage de la lecture, on assiste aujourd'hui à une mise en scène tragique, à un reniement manifeste de l'avancée permise par la réforme des cycles qui devait laisser trois ans à l'enfant pour maîtriser cette acquisition. Le stress atteint dorénavant la grande section de maternelle qui se fait ainsi absorber par la problématique de l'école élémentaire.

Selon vous, les familles sont mises au service de l'institution éducative qui exige un pré-requis éducatif et dont les demandes envahissent la vie, d'où le drame des devoirs du soir...

L. O. : En effet, l'école sous-traite la difficulté scolaire à l'extérieur. On l'a vu avec le recours aux spécialistes comme les orthophonistes, ou aux centres de soins comme les centres médico-psycho-pédagogiques (CMPP). Cette délégation est entièrement à la charge des parents du point de vue des démarches, du temps, de l'accompagnement. Cette sous-traitance des difficultés éducatives est encouragée par une image négative des familles : celles-ci auraient tendance à se désengager, à démissionner. On renvoie vers elles les difficul-

tés des enfants sous prétexte de « responsabilisation ».

Les familles, elles-mêmes, acceptent facilement cette assignation. Devenues auxiliaires de l'école, elles ne développent plus leur propre projet éducatif, n'associent plus leurs enfants à des projets personnels, à des rencontres, à une vie sociale qui leur seraient propres. Ce qui, d'ailleurs, requiert du temps, un minimum de moyens et d'avoir l'esprit libéré ! Elles inscrivent éventuellement les enfants à des activités extérieures, mais là encore, c'est de la sous-traitance éducative, pas de la relation directe. La communauté de vie, réunissant des adultes et des enfants dans des activités partagées, disparaît.

« Vigipirate a été, depuis 1988, une bénédiction pour les enseignants désireux de s'affranchir du regard des parents : il faut montrer patte blanche pour entrer dans l'établissement. »

Les enfants sont dorénavant le plus souvent « parqués » entre eux. Ceux qui en ont les moyens font des activités valorisantes mais ne rencontrent plus que des enfants géographiquement éloignés, issus du même milieu, avec lesquels ils ne vivent pas au quotidien.

En revanche, beaucoup d'enfants ne font plus rien avec leurs camarades de classe, n'étant pas autorisés à les inviter à la maison et ayant de moins en moins le droit de jouer dehors, « dans la rue ». C'est un « enfermement ».

Vous pensez que les pouvoirs publics s'immiscent dans la vie des familles. On refuse d'inscrire à la cantine les enfants de parents chômeurs, malades ...

L. O. : La proposition de suspension des allocations familiales, les amendes infligées aux parents comme remède aux absences de leurs enfants ou à l'absence de réponse à des convocations, signalées par les enseignants qu'on incite à la dénonciation, euthanasient de fait toute communication sans équivoque entre parents et enseignants. S'ils ne sont pas convoqués, les parents sont refoulés à la porte de l'école. Il est difficile d'en franchir la grille juste pour le plaisir. Vigipirate a été, depuis 1988, une bénédic-

tion pour les enseignants désireux de s'affranchir du regard des parents : il faut montrer patte blanche pour entrer dans l'établissement. Les portails sont fermés dès que la cloche sonne et, en l'absence de concierges dans la plupart des communes (ils coûteraient trop cher aux mairies), nombre d'enfants arrivés avec un peu de retard se retrouvent « enfermés dehors » et livrés à eux-mêmes alors que leurs parents sont déjà partis travailler.

Faire accompagner une sortie à la piscine par une maman exige de lui faire passer un test de natation obligatoire (à une date et une heure définies par l'administration) et qu'elle se mette en maillot avec les enfants. Faire venir un père pour aider au jardin ou montrer un diaporama, programmer une séance « gâteaux » avec une mère entraîne, pour les chefs d'établissement et les enseignants, de nombreuses tracasseries : il faut remplir un dossier préalable, envoyer un projet écrit à l'inspecteur et attendre qu'il y réponde. Inutile de vous dire que beaucoup préfèrent abandonner avant d'avoir commencé !

Alors, quelles solutions ?

L. O. : Travailler localement à développer des relations avec les familles, justement. Faire vivre des écoles ouvertes, comme l'étaient les écoles de village. S'approprier ensemble – parents, enseignants, enfants – les structures éducatives en remplaçant les injonctions administratives par une vraie vie communautaire animée par une équipe soudée.

**PROPOS RECUEILLIS PAR
MARIE-CHRISTINE JEANNIOT**

1. Cf. l'article « Pourquoi ont-ils brûlé les écoles ? », dans l'ouvrage collectif : *Quand les banlieues brûlent - retour sur les émeutes de novembre 2005*, sous la direction de Véronique Le Goaziou et Laurent Muchielli, La Découverte, 2006, 156 p., 8,50 €. Lire aussi : Laurent Ott, *Travailler avec les familles - parents-professionnels : un nouveau partage de la relation éducative*, Érès, 2004, 15 €.

2. Respectivement : « zones d'éducation prioritaire » et « réseaux d'éducation prioritaire ».

3. Instaurée par Ségolène Royal, alors qu'elle était ministre déléguée, chargée de l'enseignement scolaire.

4. L'institut national de la santé et de la recherche médicale a publié, en septembre 2005, une expertise collective intitulée *Troubles des conduites chez l'enfant et l'adolescent*.

5. Paul Langevin et Henri Wallon, tous deux professeurs au Collège de France, l'un président du Groupe français d'éducation nouvelle, et le second, psychologue impliqué dans la Société française de pédagogie, ont rédigé en 1946 un projet restructurant l'enseignement français. Objectif : plus d'efficacité et d'égalité. Il n'a jamais été appliqué. Ce qui permet à François Dubet, Philippe Meirieu et Claude Allègre d'écrire dans le numéro de mai 2004 des *Cahiers pédagogiques* : « *Tout a été dit, rien n'a été fait.* » On peut lire *Le rapport Langevin-Wallon*, Mille et une Nuits, 2004, 128 p., 4 €.

Les éducateurs : médiateurs et partenaires

Au lycée professionnel Léonie-Aviat de Troyes¹, un certain nombre de jeunes sont accompagnés par un éducateur. Comment s'établissent, dès lors, les liens école-famille ? Éléments de réponse.

Lorsqu'un jeune arrive chez nous avec un éducateur, nous savons qu'il existe un problème d'ordre familial », lâche sœur Odile Bernard, directrice du lycée professionnel Léonie-Aviat de Troyes (Aube). Du simple accompagnement – les parents conservant tous leurs droits –, au placement en famille d'accueil ou en foyer, qui, de ce fait, coupe le jeune de ses parents, les actions entreprises justifiant le soutien d'un éducateur sont multiples, et pas forcément liées à la justice. Plus ou moins bien acceptées, elles offrent à ces jeunes en diffi-

culté, majoritairement en rupture scolaire, une possibilité de redémarrer. Mais cela ne marche pas toujours. Tous n'ont pas la maturité suffisante pour accepter certaines contraintes.

Comment, dès lors, s'établissent les liens entre l'école et la famille ? Peuvent-ils seulement exister, sachant que ceux-ci sont déjà complexes en temps normal ? Les parents ne sont pas toujours, en effet, les « bien-aimés » de la communauté éducative. Au lycée Léonie-Aviat, petit établissement de 233 élèves, nous nous sommes penchés sur deux situations, celle d'adolescents placés en foyer par le juge des enfants ou l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et celle de jeunes suivis par des éducateurs de prévention spécialisée. Les uns et les autres sont de véritables tuteurs pour ces adolescents un peu déboussolés et des conseillers pour les familles non moins déstabilisées qui, pour des raisons diverses, n'arrivent plus à exercer une quelconque autorité sur leur progéniture. Quoi qu'il en soit, les éducateurs sont les interlocuteurs privilégiés, véritables intermédiaires entre l'école et la famille. Mais, en aucun cas, ils ne peuvent se substituer entièrement à cette dernière.

Choc des cultures

« Nos jeunes vivent des histoires lourdes, commente Éric Villané, éducateur-chef du foyer des jeunes de Rosières, près de Troyes, l'une des structures de l'Association auboise pour la sauvegarde de l'enfance, de l'adolescence et des adultes². Beaucoup de misère sociale, des abus en tout genre. Leurs cursus se ressemblent. 95 % viennent de familles éclatées et sont en rupture familiale et scolaire. Mais chaque histoire est unique. Avant de songer à une rescolarisation, ces jeunes doivent intégrer les règles de vie sociale

dans le foyer, et comprendre la part du négociable et du non-négociable. Nous élaborons ensuite un projet avec eux, avant de les orienter dans un des établissements scolaires avec qui nous avons établi un véritable partenariat, l'une des clefs du succès. »

Ça s'est passé pour Flora³, Togolaise, 18 ans depuis quelques mois, arrivée au lycée Léonie-Aviat en septembre dernier. Sa mère est décédée quand elle avait cinq ans. Elle vivait avec son père et sa belle-mère. Son père souhaitait l'éduquer « à l'africaine ». Elle voulait vivre « à l'occidentale ». Choc des cultures. Conflit inévitable. Flora a fini par porter plainte contre son père. Le juge des enfants a demandé un placement en foyer. Pendant six mois, Flora n'a eu aucun contact avec sa famille. Le lien a été renoué en juin 2005. À cette époque, elle refuse encore toute éventualité de retour à l'école. Les éducateurs finissent par la convaincre.

« Ici, on vient pour vivre. »

Elle se présente avec l'un d'eux au lycée Léonie-Aviat. Quand elle voit les sœurs, elle a un mouvement de recul, le côté religieux représentant pour elle la rigidité la plus totale. Elle finit par s'amadouer face à l'accueil et à la compréhension de la directrice. Aujourd'hui, elle est en bonne voie, ses études lui plaisent et son père est fier d'elle. « Nous servons d'interlocuteur avec l'établissement, commente Éric Villané. Tout transite par nous : inscription, achat de fournitures scolaires, réception des bulletins de notes. Mais rien n'est caché aux parents. Quoi qu'il arrive, ils restent les responsables. Nous, éducateurs, avons des comptes à rendre au juge, à la tutelle qui finance. Nous sommes au croisement de l'établissement, de la justice, de la famille et nous ne nous substituons en aucun cas à cette dernière. Elle a le droit de savoir

Le lycée Léonie-Aviat en 2005-2006

Profils familiaux

- Effectif : 233 élèves
- Familles « normales » : 51,5 %
- Familles monoparentales : 32,6 %
- Familles recomposées : 9 %
- Jeunes hors relation parentale : 6,9 %
 - 5 en foyer d'accueil ;
 - 1 en famille d'accueil ;
 - 2 dont les parents sont à l'étranger (Niger, Angola) ;
 - 2 seules en appartement ;
 - 5 chez un autre membre de la famille (sœur, grand-parent, tante...) ;
 - 1 chez une personne sans lien de parenté.

Pourcentage des parents présents aux réunions avec les professeurs

- Familles « normales » : 70 %
- Familles monoparentales et recomposées : 37 %
- Éducateurs* : 50 %

* Ils assistent aux réunions lorsque l'établissement n'a pas de relations avec la famille du jeune qu'ils suivent.

ce qu'il se passe pendant la scolarité de son enfant. Dans les cas difficiles, nous y allons progressivement. Rendons visite à la famille, prenons le temps de la prévenir. Si elle veut nous imposer une issue, nous négocions. C'est le seul moyen pour créer un climat de confiance »
 « Quand les parents nous appellent, nous les renvoyons automatiquement aux éducateurs, fait part de son côté sœur Odile. Il ne faut pas

Être l'interlocuteur de la famille, en matière éducative, a bien d'autres significations. Au foyer, on assure un suivi scolaire, mais seulement à la demande des jeunes. « Au départ, il est rare qu'ils nous sollicitent. Ils en comprennent petit à petit l'intérêt. Malheureusement, nous sommes trop peu nombreux pour assurer ce soutien. Même chose pour les réunions d'établissement auxquelles nous sommes conviés. Une famille n'a

solides pour vivre seuls ou retourner dans leur famille. »

Pas assez solide, pas assez mature ou conscient des enjeux, c'est probablement pour cela qu'Alex³, 17 ans, a décroché une fois encore. Jusqu'au début du mois de janvier dernier, il était scolarisé au lycée Léonie-Aviat, en seconde bac pro comptabilité. « Il était de plus en plus souvent absent, recon-



Photos : E. du Closei

Interlocuteurs. De g. à d. : Éric Villané, éducateur-chef du foyer des jeunes, à Rosières ; sœur Odile Bernard, directrice du lycée professionnel Léonie-Aviat, à Troyes ; Étienne Nguyen, éducateur de rue.

qu'il y ait d'entourloupe. Le foyer se substitue un peu à la famille. »

Ça marche parce que chacun des partenaires travaille, non à partir des carences des jeunes, mais de leurs potentiels. « Nous leur disons que le présent est là pour bâtir ce futur, dit Éric Villané. Il est possible de sortir de la spirale de la maltraitance, de la misère sociale. » « Nous nous rejoignons sur cette philosophie, fait remarquer sœur Odile. Ce qui permet de vraiment avancer. Nous posons cependant quand même des limites. Il faut parfois trancher. Je garde une marge de liberté face aux éducateurs. Il ne faut pas faire croire que nous avons toutes les solutions. »

Car tout ne peut pas être accepté, au risque de mettre le groupe classe en péril. Mais dans ce lycée, le seuil de tolérance est plus élevé que dans d'autres établissements. L'équipe éducative est au courant de la situation des jeunes, de leur particularité, même s'ils n'en parlent pas.

que deux ou trois enfants. Nous en avons vingt-six ! Vingt-six enfants qui galèrent ! Il est parfois difficile de nous impliquer plus. Mais nous connaissons bien les projets pédagogiques des établissements puisqu'ils déterminent nos choix d'orientation pour nos jeunes », raconte Éric Villané.

Éducateur-conseil

Reste que les éducateurs du foyer ont un rôle de conseil à jouer dans la communauté éducative, même si la décision finale ne leur appartient pas. La famille peut s'interposer. Et la tutelle, qui finance, aussi. Celle-ci peut refuser de payer pour un jeune qui ne fait pas d'efforts. Surtout dans le cas d'un majeur qui demande un suivi pour aller plus loin. Au-delà de 18 ans, l'aide doit être méritée. « Fait très paradoxal, souligne Éric Villané, alors que bien souvent les jeunes ne souhaitent que partir, la décision de rester au foyer leur revient s'ils se rendent compte qu'ils ne sont pas assez

naît sœur Odile. Impossible de joindre la famille. J'ai vu qu'il habitait sur le territoire d'Étienne Nguyen, un éducateur de quartier avec qui nous avons l'habitude de travailler. Je l'ai contacté. Et j'ai appris à cette occasion que c'est lui qui avait convaincu Alex de s'inscrire chez nous. »

Étienne Nguyen est l'un des éducateurs de prévention spécialisée⁴ – autrement dit « éducateurs de rue » – de l'association « Jeunesse et détente ». Son secteur d'action ? Les quartiers périphériques de Troyes. Il a connu Alex par le biais d'activités proposées par l'association. L'adolescent répétait qu'il voulait réussir, mais sans aller à l'école. Même discours à ses parents complètement dépassés. Le père est à la retraite, la mère ne parle pas français. Désorientés par les décalages générationnel et culturel, ils acceptent l'aide d'Étienne. « Alex venait d'un lycée public, se souvient Étienne Nguyen. Pendant un an, je l'ai motivé sur un projet professionnel. J'allais le voir réguliè-

rement. De fil en aiguille, il a intégré le lycée Léonie-Aviat. Quand des parents acceptent d'inscrire leurs enfants dans le privé, c'est pour des valeurs auxquelles ils sont attachés mais qu'ils ne parviennent plus à transmettre. Quand sœur Odile m'a appelé en janvier, j'ai repris contact avec Alex. Nous avons fait un entretien tous les trois. Peine perdue. Il n'est pas retourné en cours. Il n'y a aucune sanction possible. Tout est basé sur son accord puisqu'il n'est plus en obligation scolaire. »

Des portes toujours ouvertes

« Nous avons dû poser des limites, commente sœur Odile. Dans le cas d'Alex, ses camarades ne supportaient plus de le voir absent quand il voulait, sans qu'il y ait sanction. C'est toujours le fameux seuil de tolérance. » « Nous ne pouvons pas dire indéfiniment à un jeune que nous lui laissons ses chances, enchaîne Étienne Nguyen. Il doit pouvoir intégrer certaines règles à un moment donné et ne pas les outrepasser. J'ai dit à Alex qu'il prenait ses responsabilités. » Alex a choisi de ne plus retourner au lycée. Étienne va reprendre un accompagnement avec lui, travailler sur un autre projet. Tout en sachant que les portes du lycée Léonie-Aviat sont toujours ouvertes, en partant sur de nouvelles bases.

Mais qu'en est-il des liens avec la famille ? Des éducateurs comme Étienne n'ont pas

les jeunes à charge. Leur responsabilité n'est pas de servir d'intermédiaire entre l'école et la famille. « Je lui envoie malgré tout les bulletins de notes des élèves qu'il me confie », note sœur Odile. « Nous n'avons pas à suivre le b.a.ba de l'éducation, insiste Étienne. Nous n'accompagnons pas les jeunes dans le suivi scolaire. Ce n'est ni notre rôle ni notre compétence. Nous faisons de notre mieux pour qu'ils réintègrent le milieu scolaire. Et gérons plutôt les problèmes relationnels parents-enfants. »

Les parents, justement, comment vivent-ils cette intrusion ? Peut-on promouvoir l'école quand ils l'ont rejetée ? « Nous insistons sur le fait que l'école est la seule issue. Une ouverture à la culture aussi. Certains parents ne veulent pas l'entendre, cela les renvoie à leurs propres échecs. Et certains enfants mettent en échec tout ce qu'on leur propose pour rester conformes à leurs parents. Ils ont peur de réussir, et par là, de se couper de leur famille. Nous devons casser ces déterminismes. Il y a un gros travail à faire. Mais grandir, c'est aussi savoir dire "non" à certains moments, même à ses parents. En règle générale, ceux-ci nous confient leurs difficultés. Ce sont eux parfois qui font appel à nous. Nous sommes au premier stade de la prévention. Après, c'est le passage par le juge des enfants », analyse Étienne Nguyen.

« Nous n'enfermons jamais un jeune dans son passé, dit sœur Odile. Venir dans un lycée professionnel relève d'une autre démarche qu'al-

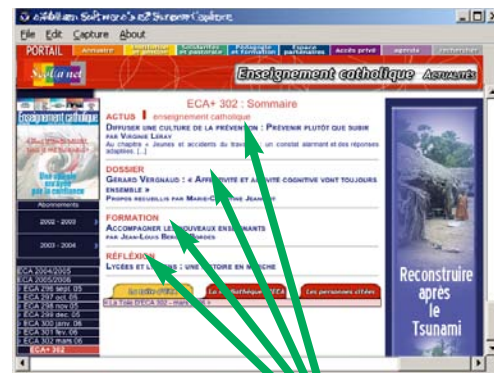
ler en lycée d'enseignement général. Ici, on vient pour vivre. Et ils disent, en passant le seuil : "Quand on voit les bâtiments, on se dit que c'est l'usine [l'établissement s'est installé dans une ancienne bonneterie] ; quand on voit le chien [une femelle labrador noire, mascotte du lycée, qui fait la fête à tout le monde], on se dit que c'est comme à la maison ; quand on voit les sœurs, on se dit que c'est comme au théâtre !" »

ÉLISABETH DU CLOSEL

1. Adresse : 3 rue Étienne-Pétron, 10000 Troyes.
2. Il y a 50 ans, le foyer était un centre de redressement pour les 16-21 ans. Aujourd'hui, les jeunes y arrivent de trois façons. Ils peuvent être placés directement par le juge des enfants pour être protégés ; ou par l'Aide sociale à l'enfance (ASE), parfois à la demande des parents qui sont en difficulté et veulent une aide, un soutien qu'il est possible d'arrêter à tout moment. Enfin, des enfants peuvent être confiés par le juge à l'ASE qui les confie au foyer. La capacité d'accueil est de 26 adolescents de 16 à 18 ans. Le foyer récupère des jeunes qui ont mis tout le monde en échec. L'endroit est « un mal nécessaire ». Il compte huit éducateurs, une directrice-chef de service, une psychologue à quart-temps, une infirmière à quart-temps et une maîtresse de maison.
3. Les prénoms des jeunes ont été changés.
4. La prévention spécialisée est une intervention sociale et éducative qui s'inscrit dans l'Aide sociale à l'enfance (ASE), financée par le conseil général. Plusieurs principes la régissent : libre adhésion du public (jeunes ou parents), donc pas de mandat judiciaire ; soumission à l'anonymat ; c'est un partenariat, l'objectif est de brancher les jeunes sortis du dispositif. Le public touché a entre 10 et 21 ans. Intervention en milieu ouvert, dans les quartiers, auprès des familles si elles le souhaitent. Avec les mineurs, le travail avec les familles est systématique.

www.scolanet.org

Comment aller sur ECA # en 3 clics ?



« Ni une mode ni une matière à option ! »



RELIER ENSEIGNEMENT ET FAIT RELIGIEUX

L'exemplaire : 10 €
8 € à partir de 5 exemplaires
6 € à partir de 10 exemplaires

Nom/Établissement :

Adresse :

Code postal : Ville :

Souhaite recevoir : exemplaires. Ci-joint la somme de : € à l'ordre de AGICEC

277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris cedex 05. Tél. : 01 53 73 73 75

À la recherche de la motivation perdue

La classe de préapprentissage de Saint-Vincent-de-Paul, à Versailles, permet à des élèves en difficulté de découvrir le monde de l'entreprise en réfléchissant à leur orientation. Une pause salutaire pour les 15-19 ans.

VIRGINIE LERAY

Une dizaine d'élèves du lycée professionnel versaillais Saint-Vincent-de-Paul¹ transforment avec entrain leur salle de classe en scène pour le cours de théâtre. Une valse enthousiaste de tables et de chaises salue l'intermède ludique.

Grâce à un emploi du temps adapté et à des heures de soutien, François a poursuivi son année, réappris à respecter les horaires et se stabilise.

Dans cette classe de préapprentissage (CPA), chargée d'aider des adolescents à rebondir, la déconstruction de l'espace scolaire symbolise toute une pédagogie. Chaque quinzaine, les élèves alternent stages de découverte de l'entreprise et remise à niveau dans les matières d'enseignement général. Mais pour ces 15-19 ans, il s'agit de se remettre en selle, plus encore que de se préparer à l'apprentissage : « Notre maître mot est la souplesse afin que ces élèves se reconstruisent après avoir vécu l'échec sco-

laire et réfléchissent à leur projet personnel », explique la directrice du lycée, Béatrice Berthelot.

La CPA de Saint-Vincent-de-Paul adopte donc un fonctionnement « à géométrie variable ». Si la majorité des élèves y arrive après une 4^e chaotique, certains peuvent y être accueillis en cours d'année, parce qu'ils ont rompu un premier contrat d'apprentissage ou se sont fait renvoyer. Le seul impératif est d'avoir quinze ans révolus. Les demi-groupes qui se retrouvent en classe à tour de rôle n'excèdent pas une dizaine d'élèves. L'adaptabilité prévaut aussi dans les relations avec l'employeur, puisque chacun des trois stages trimestriels peut être écourté pour permettre au jeune qui ne trouve pas l'expérience concluante, de s'essayer à un autre domaine.

Cette pluridisciplinarité essentielle permet de choisir son orientation par élimination. « La boulangerie... il faut se lever bien trop tôt ! La cuisine... bof... Le bâtiment, c'est dur... avec plein de poussière !... Mais la plomberie ou l'électricité m'attirent quand même. Et, là, pas de chômage ! » explique Gaspard, un élève. La venue en classe d'intervenants des Compagnons du Devoir l'a convaincu d'intégrer, l'an prochain, leur prestigieux lycée, « parce qu'on y fait le tour du monde et que c'est

une formation très recherchée ! » conclut-il.

Mais avant d'entrevoir ces solutions, la majorité des élèves de la CPA doit reprendre confiance. « Souvent, les élèves, en arrivant, ont un ton arrogant, inversement proportionnel à la mauvaise estime qu'ils ont d'eux-mêmes. Et il faut beaucoup de travail pour les persuader qu'ils sont capables », raconte Habiba Derguini, leur professeur principal. Pour « inverser la spirale de l'échec », la CPA autorise les enseignants à se détacher du strict suivi d'un programme et d'un système de notation-sanction : « Il s'agit plutôt d'évaluer les progrès, l'investissement ou l'évolution personnelle ». Cette année, les tout nouveaux cours de théâtre catalysent ce lent processus « d'apprivoisement » et de revalorisation des jeunes.

« Bouée de sauvetage »

Démonstration sur scène, où, après le vacarme de l'installation, règne un silence attentif. Matthieu s'avance, l'air décidé. « Là, je suis imbattable ! » lance-t-il, fort d'un précédent exploit : assis, dos à l'assistance, il a reconnu chacun de ses camarades au simple contact de leur main sur son épaule. « De manière ludique, ils découvrent les bienfaits de la concentration », explique Thomas Zaguedoud, le jeune professeur



Estime de soi. Le théâtre permet aux jeunes de reprendre

de théâtre, ravi de cette première expérience en milieu scolaire, à base d'exercices de conscience corporelle ou de diction. « Ils ont progressé sur l'expression de leur ressenti. Au début, se présenter avec son nom, son âge et ses goûts, leur avait paru très difficile. Aujourd'hui ils me disent se sentir plus à l'aise à l'oral. »

Renouer le dialogue, redonner goût au travail et trouver une nouvelle motivation... Cela passe aussi par un lien renforcé avec les parents, souvent désespérés. Comme Daniel Razé, père de François, 16 ans, dont le « calvaire d'une succession d'échecs » a commencé dès le CP jusqu'à ses trois dernières années de Segpa². Il n'hésite pas à parler de « bouée de sauvetage » en évoquant l'équipe du CPA « qui per-



confiance en eux, première étape vers la construction de leur avenir.

met enfin de ne plus se sentir seul, et peut aussi appuyer, pour les choix d'orientation, l'autorité parentale, souvent mise en échec ». Grâce à un emploi du temps adapté et à des heures de soutien, François a poursuivi son année, réappris à respecter les horaires et se stabilise. Son père, lui, se remet à espérer qu'il ne quittera pas le système scolaire trop tôt, « sans être armé pour s'épanouir dans un domaine qui lui plaise ».

Habiba Derguini poursuit le même objectif. Maître de stage, conseillère en orientation, voire confidente, elle ne compte pas son temps, en plus de ses neuf heures hebdomadaires de « vie professionnelle », « communication », « législation » et « exploitation de stage ». « Car, si la pression scolaire se relâche, cette pause doit

permettre aux jeunes de trouver leur voie. » Ce qui est à la fois plus urgent et plus difficile pour les élèves menacés de rupture scolaire : « Il faut réfléchir sur leurs valeurs, ce qui compte pour eux, relativiser la question de l'argent et faire tomber les barrières qu'ils dressent par rapport à tel ou tel métier jugé hors de portée ou, au contraire, dégradant. »

Majorité et minorité

La sonnerie a beau avoir retenti, Habiba Derguini continue à discuter du nouveau stage de coiffure de Lætitia qui, peu convaincue par l'esthétique, voudrait « tester la restauration ». Malgré son sérieux et sa sociabilité, révélés en stage, elle soupire : « Comment savoir ce qu'on veut faire à 15 ans... »

« En fait, il faut se lancer ! » répond Sophie. La jeune fille enchaîne une première année de BEP³ « secrétariat-gestion » après une CPA l'an dernier : « Les cours sont durs, mais je suis motivée. En plus, j'ai déjà de l'expérience pratique, et ça compte. » Comme elle, environ un tiers des élèves de CPA poursuivent leurs études en BEP. Une majorité entreprend un CAP⁴ plus accessible. Une minorité s'engage directement après dans un contrat d'apprentissage. Parmi les exceptions, il y a ceux qui « décrochent », souvent pour cause de problèmes personnels lourds, et, à l'inverse, ceux qui

rejoignent un cursus général. Souvent, une étape préalable en troisième d'insertion s'impose, surtout lorsqu'ils choisissent des filières d'apprentissage plus exigeantes, comme la mécanique qui nécessite de solides bases en physique. L'important, c'est bien sûr qu'ils trouvent une voie que le système scolaire classique ne leur aurait pas fait découvrir. ♦

1. Établissement sous tutelle des Filles de la Charité. Adresse : 44 avenue de Saint-Cloud, 78000 Versailles.

Internet : www.lpstvincent.org

2. Section d'enseignement général et professionnel adapté.

3. Brevet d'enseignement professionnel.

4. Certificat d'aptitude professionnelle.

Pourquoi supprimer CPA et Clipa ?

Le nouveau dispositif d'apprentissage junior initial* s'intéresse à l'orientation des élèves en échec scolaire au collège ; tout comme les classes de préapprentissage (CPA) et leurs petites sœurs les classes d'initiation préprofessionnelle en alternance (Clipa) (cf. p. 11)... que la nouvelle loi prévoit pourtant de supprimer !

Laurence Dreyfuss**, qui a créé la CPA de Saint-Vincent-de-Paul à Versailles en 1991, veut croire que « seul notre nom disparaîtra, car nous avons une pédagogie adaptée à l'apprentissage junior, avec le tutorat en stage et l'enseignement du socle commun qui permet de réintégrer un cursus classique ».

La précocité de cette formation dès quatorze ans, très controversée, ne choque pas Laurence Dreyfuss pour qui « maintenir à l'école des enfants qui ne l'acceptent pas peut être dévastateur ». De même, Gérard Tonneau, chargé de l'apprentissage au secrétariat général de l'enseignement catholique, reconnaît que « ce public existant, il faut le prendre en compte » et salue une « volonté de globalité ». Néanmoins, il regrette que « l'apprentissage soit ainsi relié aux problèmes des banlieues, ce qui dévalorise son image, déjà injustement négative ». Il souligne par ailleurs que plusieurs conseils régionaux s'opposent à cette réforme : « Or, seule la mise en œuvre du dispositif par les décideurs politiques en matière de formation professionnelle permettra d'en juger. »

Car l'apprentissage junior induira des remaniements puisqu'il s'établira sur deux ans : une période de découverte pluridisciplinaire des métiers – comme en Clipa – puis un apprentissage contractualisé avec un seul employeur – plus proche des CPA. Les établissements concernés devront-ils ouvrir une seconde année, au coût onéreux, ou pourront-ils s'appuyer sur le réseau des établissements catholiques pour la poursuite de scolarité ? Autant d'inconnues.

VL

* La réforme du préapprentissage est incluse dans la loi sur l'égalité des chances, que le gouvernement a fait adopter sans vote par le Parlement le 9 février dernier, en recourant à l'article 49-3 de la Constitution.

** Laurence Dreyfuss enseigne depuis 1988. Elle a été élue en 1995 adjointe du ^{XVI^e} arrondissement de Paris et, depuis 2001, conseillère de Paris. Elle appartient aussi au conseil de l'Éducation nationale dans le département de Paris et au conseil interacadémique de l'Éducation nationale de la Région Ile-de-France.

À l'école de la vie active

Comment valoriser le stage d'observation de l'entreprise en 3^e ? L'Institution Sévigné¹, à Compiègne, sait faire ! Lors d'une après-midi « posters », les collégiens doivent raconter leur stage à des inconnus... qui les notent. Une bonne idée de plus pour cet établissement qui place l'insertion professionnelle au cœur de ses priorités.

VIRGINIE LERAY

Voulez-vous connaître les secrets de l'esthétique ? » ; « Qui veut en savoir plus sur les métiers de l'assurance ? » ; « Puis-je vous montrer les plans de ma maison idéale ? »... Les 90 élèves de 3^e de l'Institution Sévigné, à Compiègne (Oise), rivalisent de persuasion pour attirer le chaland. Ou plutôt les cinq personnes qui écouteront et noteront l'exposé de leur stage d'observation en entreprise. C'est la traditionnelle après-midi « posters » que l'établissement organise chaque lundi de rentrée des vacances de février.

Pour l'occasion, le directeur, Érick Ducrocq, et son équipe ont convié d'autres chefs d'établissement, des membres de la direction diocésaine, des sœurs de la Compassion, de la tutelle de l'établissement, ainsi que des représentants des parents d'élèves. Et pour la première fois cette année, les chefs d'entreprise ayant accueilli des stagiaires. « Une quinzaine d'entre eux ont répondu à l'invitation, ce qui élargit encore notre jury, se félicite Érick Ducrocq. Du coup, les élèves doivent utiliser les règles de marketing élémentaires pour intéres-

ser des personnes extérieures à l'établissement. »

Des files d'attente se forment dans les cinq classes réquisitionnées. Le visiteur se croit soudain dans les allées d'un Salon des métiers, avec les stands délimités par des grilles où sont affichées les fameux posters. Ces feuilles cartonnées au format réglementé de 42 x 60 centimètres doivent résumer le stage. À l'oral, concision, aisance et conviction pèsent lourd dans la notation.

« Exigences scolaires et professionnelles se rejoignent. »

Beaucoup d'élèves, comme Baptiste, ont découvert une réalité insoupçonnée : « Le rythme et les activités d'une journée, la relation avec la clientèle, la responsabilité qu'on a vis-à-vis d'elle. » Pour Dominique Lamalle, responsable du lycée professionnel² (mais aussi professeur et chargée de coordonner tous les stages), l'expérience montre aussi aux élèves l'utilité de l'enseignement : « En réalisant qu'exigences scolaires et professionnelles se rejoignent, ils prennent conscience qu'il est important de respecter les règles, la hiérarchie ou de



donner une bonne image de soi. » D'ailleurs, plusieurs jeunes filles ont choisi de porter un tailleur et quelques garçons une veste pour leur « grand O ».

Même si le stage de 3^e joue rarement un rôle décisif dans l'orientation, il peut parfois infirmer ou confirmer des projets professionnels. Perrine, intarissable sur l'histoire de la maison Marionnaud ou sur l'art de la vente, s'enthousiasme par exemple pour l'esthétique : « Pour moi qui ne suis pas trop scolaire, ce stage a bien servi : ça a confirmé mon idée de commencer un

apprentissage. » Quant à Clémence et Camille, qui ont passé leur semaine dans des écoles primaires, elles assurent qu'elles se sentiront « plus à l'aise pour proposer une prochaine candidature, parce que l'on saura ce que l'on attend de nous et on pourra parler de ce que l'on a déjà

fait ». Et effectivement, en matière d'initiation à la recherche d'emploi, la prospection de stage est au moins aussi formatrice que l'expérience elle-même : « Les élèves y travaillent, en classe, avec Arnaud Savin, un professionnel du recrutement [cf. encadré] qui les aide à faire





Marie Bugny, ajointe à la direction diocésaine de Beauvais, qui regrette « *que trop de jeunes arrivent au bac puis à la fac en étant passés à côté de la vie professionnelle* ». Même si les équipes enseignantes valorisent de plus en plus les stages, ils revêtent rarement l'importance d'une journée posters, préparée pendant six mois. Erick Ducrocq se veut en effet un précurseur : « *Je viens à la fois du monde universitaire en tant qu'enseignant-chercheur et du monde de l'entreprise, puisque j'ai aussi occupé plusieurs postes de direction dans l'industrie. Lorsque je suis arrivé à Sévigné, voilà trois ans, j'ai voulu mettre en place des projets qui préparent les jeunes à ces deux univers. Grâce à la motivation de toute l'équipe enseignante, on œuvre pour que nos élèves apprennent en cours, en dehors des cours et dans la cour !* »

Photos : V. Leray



Ainsi, comme à Harvard, dans la cour d'honneur, où flottent les drapeaux de chaque nationalité représentée dans l'établissement, le nom des différentes promotions est gravé dans le marbre. L'équipe pédagogique organise une journée d'intégration à la manière estudiantine. Enfin, un bureau des élèves (BDE), élu au scrutin de liste à l'issue d'une grande campagne, doit favoriser la prise d'autonomie des jeunes. Cette année, ce BDE a, entre autres activités, organisé des cours de baby-foot et un déplacement sur un plateau de télévision. De plus, à Sévigné,



Valoriser. *Stylisme, enseignement primaire, parfumerie, architecture... Quel que soit le domaine, il faut savoir se vendre, s'exprimer face à des adultes inconnus. Et sous l'œil de la caméra de Ludwig, un élève de seconde qui a filmé l'après-midi « posters ».*

leur CV, cibler les entreprises choisies et passer leurs coups de fil. »

C'est d'ailleurs l'ensemble du projet d'établissement de Sévigné qui vise à préparer à l'entrée dans la vie active. Un effort salué par

tous les cours s'arrêtent à 15 h 30. Le reste de l'après-midi est consacré à des projets variés allant de la construction d'une station météo à la réalisation de sculptures. « *Nous voulons même instaurer une journée des talents, pour que les élèves valorisent, développent et échangent leurs compétences extrascolaires* », annonce Erick Ducrocq, toujours en quête de nouveauté.

Pour multiplier les passerelles

avec le monde du travail, l'Institution Sévigné joue aussi de sa double casquette d'établissement général et professionnel. Des chefs d'entreprise sont ainsi sollicités pour évaluer certains oraux des élèves passant leurs brevets d'enseignement professionnel (BEP) et de technicien supérieur (BTS). Et de nombreux stages rythment les cursus, même pour les 2^{es} générales qui renouvellent ce qui a été vécu en 3^e pendant deux semaines en fin d'année.

Un film

Enfin, les élèves de terminale BEP sont incités à partager leur expérience professionnelle avec leurs cadets, dont ils notent aussi les posters. « *Ça permet de mieux connaître les 3^e et de leur donner des conseils, puisque nous étions à leur place il y a peu* », déclare Ludwig

qui déambule entre les stands, caméra en main. Car, innovation supplémentaire, sa section réalise cette année un film sur le stage d'observation. Depuis le démarchage d'entreprises jusqu'aux exposés, en passant par des séquences filmées pendant les stages, avec une formation visuelle à l'appui : « *On a appris à construire un film et à utiliser un logiciel de montage. Cela nous permet de gérer le projet sans tout attendre des profs* », détaille Ludwig... « *Et puis c'est un plus sur le CV !* » n'oublie pas d'ajouter le jeune homme, qui se projette déjà sans mal dans la vie active. ♦

1. Adresse : 20 rue de la Sous-Préfecture, 60200 Compiègne.

2. En plus d'un collège et d'un lycée d'enseignement général, l'établissement comprend un lycée technologique et un lycée professionnel (secrétariat et comptabilité), un internat, ainsi qu'une section de BEP et une section de BTS (assistant de gestion PME-PMI). Soit 750 élèves accueillis.

Un professionnel du recrutement à l'école

▶ Arnaud Savin*, ancien responsable du recrutement chez Adecco et, dans un passé plus lointain encore, élève en échec scolaire, enseigne aujourd'hui le monde du travail à l'école. Il a déposé la marque « Les clefs de l'entreprise** » pour rédiger des publications et dispenser des formations sur l'orientation et l'entrée dans la vie active. En sept ans, il estime avoir touché plus de 100 000 jeunes – 30 000 ayant bénéficié de ses modules, les autres de sa documentation. Ce, sur sollicitation des directions départementales du travail – dans les Missions locales –, des établissements et même des associations de parents d'élèves. Malgré l'essor de son activité, il y a deux ans, Arnaud Savin déplore toujours « *la trop grande frilosité de nombreux chefs d'établissement. Mon but est d'autonomiser les élèves pour qu'ils prennent eux-mêmes en main leur orientation* ». Et pour cela, rien ne vaut la pratique : « *Je construis avec eux chaque étape d'un projet adapté à leurs compétences et leurs goûts*. » Il s'agit d'abord de trouver un secteur d'activité, puis d'affiner ce choix en « *menant l'enquête* » auprès des filières professionnelles. Il faut ensuite se renseigner sur les parcours de formation et le niveau requis. Puis tenter d'expérimenter le métier. Un démarchage d'entreprises pour lequel de nombreux jeunes doivent « *surmonter leurs difficultés d'expression* »... Tous les tuyaux d'Arnaud Savin pour « *savoir se vendre* » sont présentés sur RTL qui lui ouvre régulièrement ses ondes, pour des semaines thématiques sur l'insertion professionnelle***. Pour les amateurs d'innovation, Arnaud Savin compte aussi inaugurer, à la prochaine rentrée, un système de vidéoconférence permettant de simuler des entretiens d'embauche. VL

* Cf. son portrait dans ECA 270, pp. 34-35. Vous trouverez un lien direct vers ces pages sur www.scolanet.org (cliquer sur « Pédagogie et formation » / « Tous les articles de la rubrique » / « Arnaud Savin sur RTL »).

** E-mail : lesclefsdelentreprise@wanadoo.fr

*** Pour ces chroniques et les fiches techniques d'Arnaud Savin, cf. www.rtl.fr (entrer « Savin » dans « Rechercher »).

Devenir cadre d'éducation

Les cadres d'éducation du second degré sont souvent d'anciens surveillants. Pour se qualifier, ils suivent une formation pendant deux ans.

JEAN-LOUIS BERGER-BORDES

On les appelle « cadre d'éducation », mais aussi parfois « responsable de vie scolaire », « responsable de niveau », « censeur », « préfet », voire encore, à l'ancienne, « surveillant général »... Autant de dénominations qui illustrent aussi l'esprit du projet d'établissement. « Dans l'enseignement catholique, explique André Blandin, secrétaire général adjoint, on trouve de nombreuses différences dans la répartition des responsabilités de la vie scolaire, selon les établissements. Certains ont repris le modèle du public et de ses conseillers principaux d'éducation, d'autres ont imaginé des fonctions intermédiaires qui répondent aux spécificités de leur projet. »

Pour les élèves, les professeurs changent et les cadres d'éducation restent...

Dans tous les cas, « les fonctions de suivi des élèves au quotidien y sont toujours importantes, insiste-t-il. Ce sont les cadres d'éducation qui voient les jeunes en dehors de la classe et peuvent les écouter, s'ils ont su établir une relation de confiance ». Une fonction aussi particulièrement « cruciale au collège et en seconde, lors de ces années parfois un peu difficiles de l'adolescence, où se pose la question de la reconnaissance de l'élève en tant que personne ». Sans oublier que si les professeurs, d'une année et d'une classe à l'autre, changent... les cadres d'éducation demeurent bien souvent – selon la taille de l'établissement – les interlocuteurs de l'élève. Ils « assurent ainsi une véritable continuité éducative ».

Rien d'étonnant dès lors à ce que ce soient majoritairement des surveillants d'expérience qui trouvent dans ces nouvelles responsabilités une voie d'évolution. Ils suivent pour cela une formation¹ en deux ans (cf. « Le point ») qui, de « cadre d'éducation stagiaire », les conduira à la qualification de « cadre d'éducation ». C'est-à-dire, au regard de la convention collective, de person-

nels d'éducation de catégorie 3, « assurant l'organisation des activités d'animation et de surveillance et éventuellement l'encadrement des personnels concernés », ou de catégorie 4, « exerçant une fonction d'encadrement global et d'organisation en matière éducative : animation, éducation, vie scolaire, surveillance ». Ils ont ainsi à prendre en charge, notamment, les difficultés signalées par les autres personnels, dans les contacts avec les élèves... ou les parents. Avec pour enjeu, comme le déclare avec conviction Domitille Hameline, cadre d'éducation en Bretagne (cf. page 37), de « transformer ce qui peut apparaître comme une forme de rapport de force – les contraintes de présence, d'horaire, de discipline – en apport de sens, pour faire grandir le jeune. En convainquant aussi parfois les parents, dont il ne faut pas oublier qu'ils sont, eux, les premiers éducateurs de leur enfant ».

Difficile et riche

Sans doute est-ce pour cela que Michel Maudet, responsable de la formation des cadres d'éducation à l'Ares², observe, depuis 10 à 15 ans, un « glissement d'une fonction de discipline et d'animation vers une mission de médiateur, recourant à la persuasion plutôt qu'à la contrainte ». En cela, poursuit-il, oui, « le métier est difficile,

usant parfois, le cadre d'éducation étant confronté tous les jours aux dysfonctionnements du système éducatif. Mais aussi, tellement riche ». En tout cas, assure-t-il, « les cadres d'éducation sont les mieux armés pour traiter les difficultés croissantes observées dans les établissements scolaires – violence, absentéisme, transgressions –, bien plus que les surveillants ou les enseignants qui ne sont, eux, pas formés pour y faire face ».

D'ailleurs, observe Christine Rossignol, directrice de l'ISP-Formation, à Paris, la « professionnalisation des cadres d'éducation s'accroît, allant de pair avec la complexité du métier ». Tandis que, pour leur part, « les futurs cadres d'éducation sont en plus grande recherche de sens de leur métier, souhaitant que l'éducatif ait véritablement, dans les établissements, la même reconnaissance que le pédagogique ».

De fait, complète Eric Deltour, directeur et responsable des formations de cadres d'éducation du CNFETP³ de Lille – qui accueille notamment des stagiaires de l'enseignement technique et professionnel –, « depuis quelques années, outre les réponses qu'ils doivent apporter aux montées d'incivilités, les cadres d'éducation sont de plus en plus mobilisés, au sein des équipes éducatives, pour informer sur l'orientation des jeunes en questionnement sur leur insertion professionnelle future ». ♦

1. Chaque année, les organismes de formation accueillent, pour les établissements d'enseignement général, technique et professionnel, près de 130 nouveaux stagiaires, candidats à la titularisation dans la fonction. L'observatoire Solfege estime, hors Dom-Tom et enseignement agricole, à quelque 2 700 le nombre de cadres d'éducation dans l'enseignement catholique. Et aussi à 1 400 les cadres pédagogiques, 1 700 les animateurs-éducateurs, 17 000 les surveillants et 1 400 les surveillants d'internat.

2. Association pour la rénovation des établissements scolaires. Sur internet : www.ares-a3.org

3. Centre national de formation de l'enseignement technique privé.

Un cursus de formation

▶ Chaque organisme de formation propose un cursus qui lui est propre, selon le cadre défini par la convention collective, lié aux exigences de la qualification.

L'Ares (cf. « Le Point ») par exemple (qui accueille 40 nouveaux stagiaires par an) programme, sur deux ans, 10 modules de 4 jours (28 heures chaque) à Paris. Chaque module est articulé autour de trois axes : analyses de pratiques par des tuteurs cadres d'éducation ; interventions de spécialistes sur les thèmes demandés par la convention collective, tels l'enjeu de la vie scolaire, la psychologie de l'enfant et de l'adolescent, les déviances et le mal-être (toxicomanie, violence, absentéisme...) ; témoignages de cadres d'éducation décrivant leurs pratiques. Plus

deux stages d'été, en juillet, de 5 jours et demi chacun (soit 2 x 40 heures) en régions, pour maîtriser une pratique qu'ils pourront ensuite initier dans leur établissement : théâtre, vidéo, journal, création de site internet ou apprentissage de la citoyenneté. Au final, un mémoire professionnel incluant le rapport du stage d'observation, est soutenu devant un jury composé de chefs d'établissement et de cadres d'éducation.

JLBB

Les autres propositions de formation (ISP-Formation Paris, IFD Grenoble, CNFETP Lille, AFEPT Bordeaux) sont en ligne sur ECA + (www.scolanet.net).





D. R.

Domitille Hameline, cadre d'éducation depuis deux ans

A l'origine, ce n'était pas vraiment une vocation. Après avoir créé et co-dirigé une école de musique avec son époux, tout en élevant cinq enfants, Domitille s'est retrouvée en 2000, à 43 ans, suite à une rupture familiale, tout simplement sans ressources. Ne possédant aucun diplôme – elle avait suivi deux années de droit en faculté – ni reconnaissance économique – elle était bénévole dans son école de musique –, elle prend alors un poste de surveillante dans l'un des anciens établissements scolaires de ses enfants, Saint-Martin, à Rennes. Un univers professionnel qu'elle connaît tout de même bien, s'étant toujours investie dans les associations de parents d'élèves, et étant encore aujourd'hui vice-présidente de l'Udapel* d'Ille-et-Vilaine. Mais « *après deux ans d'exercice, j'ai bien senti que je ne pouvais pas développer les compétences que j'avais acquises, d'animation, d'organisation, d'administration, en restant surveillante. Et j'ai obtenu du comité d'entreprise une formation de cadre d'éducation, même s'il n'y avait pas de perspective pour moi dans mon lycée* ». Son envie ? « *Professionnaliser une pratique spontanée, tout en relevant le défi d'une remise en situation d'apprentissage* ». C'est à l'Ares qu'elle suit sa formation : un parcours « *vraiment très soutenu, avec l'angoisse aussi de tout ce champ de connaissances à investiguer...* ». Mais tout va bien, puisqu'en novembre dernier elle soutient son mémoire professionnel. Et puis, dès la rentrée 2004, elle avait été recrutée sur un poste nouvellement créé de responsable du service éducatif d'un collège-lycée de 1 800 élèves, Saint-Vincent - La Providence, toujours à Rennes, avec une vingtaine de surveillants et trois CPE** à coordonner. Et là, s'enthousiasme-t-elle, « *j'ai vraiment le sentiment de devenir force de proposition pour réfléchir, et agir, sur la cohérence des pratiques, entre dire et faire, afin que les élèves s'y retrouvent* ». Dans sa nouvelle fonction, Domitille « *se sent vraiment bien ; c'est tellement gratifiant* ».

Oui mais, et après ? Domitille envisage déjà de suivre une nouvelle formation, pour devenir chef d'établissement. Car après tout, assure-t-elle, « *c'est là toute la richesse de l'enseignement catholique, de pouvoir évoluer et d'être toujours en projet.* »

JLBB

* Union départementale des associations de parents d'élèves de l'enseignement libre.

** Conseillers principaux d'éducation.

Le cadre de la formation¹

Quel statut ?

Les cadres d'éducation sont des personnels de droit privé, recrutés par les chefs d'établissement et rémunérés, dans les collèges et lycées de l'enseignement général, technique et professionnel, par les organismes de gestion de l'enseignement catholique².

Qui peut être cadre d'éducation ?

95 % des cadres d'éducation seraient d'anciens surveillants ou des animateurs en pastorale scolaire, voire des enseignants ayant souhaité se reconverter en tout ou partie. Ils ont généralement une ancienneté de 3 à 10 ans dans un établissement lors de leur entrée en formation. Rien n'empêche par ailleurs un recrutement externe direct.

Diplômes requis

Aucun diplôme ou niveau n'est officiellement demandé. Dans la réalité, si leurs diplômes vont du CAP au... doctorat, les cadres d'éducation sont majoritairement de niveau bac + 2.

Comment obtenir la formation ?

En demandant au chef d'établissement, dès la rentrée, son départ en formation. Dès lors que cette formation est acceptée, le candidat devient « cadre d'éducation stagiaire » durant deux ans, soit le temps de sa formation, avant d'être qualifié.

Quelle formation ?

Elle se déroule, dit la convention collective, sur deux ans, avec une durée minimale de 360 heures (cf. encadré p. 36, et ECA+).

Financement

Il est pris en charge par l'OPCA-EFP³) ou au titre du congé individuel de formation (Cif), ou encore sur les fonds propres de l'établissement.

Titre de qualification

Il est délivré par la commission paritaire nationale, sur demande du cadre d'éducation stagiaire, après validation de sa formation par l'organisme formateur.

Où se renseigner ?

Sur le financement :

- OPCA-EFP, 20-22 rue Saint-Amand, 75015 Paris. Tél. : 01 45 31 01 02. Internet : www.opcaefp.fr
- Fongecif de sa région : www.fongecif.com

Sur la formation :

- AFEPT (Association pour la formation et l'éducation permanente Tivoli), 40 avenue d'Eysines, 33073 Bordeaux Cedex. Tél. : 05 56 02 25 26.
- ARES (Association pour la rénovation des établissements scolaires), Espace Assomption, 19 rue de l'Assomption, 75016 Paris. Tél. : 01 53 92 84 66. Internet : www.ares-a3.org
- CNFETP (Centre national de formation de l'enseignement technique privé), 178 rue Sadi-Carnot, 59482 Haubourdin. Tél. : 03 20 10 31 90. Internet : www.cnfetp-lille.com
- IFD (Institut formation et développement), 8 rue Beccaria, 38000 Grenoble. Tél. : 04 76 17 15 15. Internet : www.ifd.asso.fr
- ISP (Institut supérieur de pédagogie)/Formation, de l'Institut catholique de Paris, 3 rue de l'Abbaye, 75006 Paris. Tél. : 01 44 39 60 00. Internet : www.isp-formation.fr

1. Pour l'enseignement agricole, voir ECA +

2. La convention collective de travail des personnels des services administratifs et économiques, des personnels d'éducation et des documentalistes des établissements d'enseignement privés (dite plus couramment des PSAEE) peut être commandée à la Fnogec, 277 rue Saint-Jacques, 75240 Paris Cedex 05. (Prix unitaire, frais d'envoi inclus : 5€ de 1 à 9 exemplaires). Cf. ECA 288 pp.46-47, « Une nouvelle convention collective Ogec ».

3. Organisme paritaire collecteur agréé-Enseignement et formation privés.

Droits d'auteur : l'école sous contrats

Parallèlement à la loi Dadvisi¹, votée le mois dernier, des contrats passés entre l'Éducation nationale et les sociétés d'ayants droit légalisent et encadrent l'utilisation en classe d'œuvres protégées. Un domaine où s'appliquait jusque-là un régime de tolérance aux contours flous.

VIRGINIE LERAY

Les droits d'auteur ont occupé le centre de houleux débats parlementaires, le mois dernier. Sans pour autant que l'exception pédagogique ne vienne se mêler à la tourmente. Et pour cause, la loi votée le 21 mars dernier visant à adapter le droit d'auteur à l'ère du numérique ne stipule rien sur l'utilisation d'œuvres dans le cadre de l'enseignement. La question, véritable serpent de mer, a en fait été réglée, discrètement, par des accords conclus entre le ministère de l'Éducation nationale et les sociétés d'ayants droit, le 7 mars dernier.

Auparavant, la loi de 1957 n'ayant jamais prévu de dérogation, les professeurs étaient censés rémunérer tout usage d'œuvre protégée – elles le restent 70 ans après la mort de leur auteur, avant de tomber dans le domaine public². Excepté quelques accords, aux champs d'applications restreints, seules les photocopies étaient régies par un protocole global mis en place par l'Éducation nationale et le Centre français d'exploitation du droit de copie³ (CFC).

« Dans les faits, prévalait une marge de tolérance peu satisfaisante. D'où l'utilité d'un nouveau cadre qui confirme et rassure les enseignants dans leurs pratiques pédagogiques », explique Benoît Sillard, délégué interministériel aux usages de l'inter-

net. Les nouveaux accords sectoriels de mars légalisent et précisent les modalités d'exploitation d'œuvres moyennant une contrepartie financière versée par l'Éducation nationale aux sociétés d'ayants droit. Petit tour d'horizon d'un cadre contractuel inédit.

Quand l'école fait son cinéma

Agrémenter l'étude d'Edmond Rostand par une projection du *Cyrano de Bergerac* de Jean-Paul Rappeneau, débattre d'un fait d'actualité, *Arrêt sur images* à l'appui, ou illustrer un cours de géographie à l'aide d'une émission de *Thalassa*... Les professeurs n'ont plus à avoir mauvaise conscience en diffusant dans leurs cours un film ou une émission enregistrés sur une chaîne de télévision non payante. Les accords autorisent, en effet, l'exploitation pédagogique du réseau hertzien gratuit, en échange du versement annuel, par le ministère de l'Éducation nationale, de 150 000 euros à la Procirep (société civile des producteurs de cinéma et de télévision) pour 2006 et 2007.

Cette libération de droits poursuivit un mouvement initié, dès mai 2003, par une convention entre *France 5* et l'Éducation nationale qui attribue des fonds à la chaîne afin qu'elle achète les droits de programmes, rendant légal leur enregistrement et leur diffusion à l'école. C dans l'air; Ripostes, Ubik... 1 500 heures se sont ainsi retrouvées

libérées et signalées par une souriante cassette orange⁴. Aujourd'hui, près de 50 000 heures de programmes sont à la disposition des enseignants.

Attention, en revanche, toute exploitation d'une cassette vidéo ou d'un DVD achetés ou loués dans le commerce reste prohibée – sauf pour des extraits utilisés lors d'un examen.

Les professeurs n'ont plus à avoir mauvaise conscience en diffusant dans leurs cours un film ou une émission enregistrés sur une chaîne de télévision non payante.

Et la diffusion de programmes télévisuels est restreinte à la stricte illustration du cours. Pour envisager de mettre sur pied un atelier cinéma, par exemple, il faut toujours recourir à des supports dits institutionnels. Ils sont proposés à la consultation, au prêt ou la vente, dans les bibliothèques et médiathèques du Centre national de documentation pédagogique⁵ (CNDP) ou par des centrales spécialisées⁶. La Fédération loisirs et expression culturelle (Flec) peut aussi aider à monter des ciné-clubs scolaires, en toute légalité⁷.

Sur les planches ou en chansons

Même cas de figure pour l'utilisation de musique. Tout comme les programmes radiophoniques de la BBC, objets d'un précédent accord, l'intégralité du répertoire





de la Sacem⁸ est désormais disponible pour l'usage scolaire. En contrepartie des 150 000 euros versés par le ministère de l'Éducation nationale à la société pour redistribution aux auteurs.

Cette fois, il faut néanmoins que le support utilisé ait été acheté et non copié, sauf s'il s'agit d'une sauvegarde destinée à préserver l'original acquis légalement. Toute distribution individuelle d'une copie de l'œuvre à des élèves est prohibée. Et tous les usages festifs, à l'occasion d'un spectacle de fin d'année ou d'une kermesse, sont soumis aux impératifs de déclaration et aux tarifs appliqués à tous, qui dépendent de l'assistance et des recettes éventuelles générées par la manifestation⁹.

Que peut-on faire sur les toiles scolaires ?

Concernant la reproduction de l'écrit, le CFC avait déjà mis en place des protocoles avec le ministère. Une expérience qui a permis aux accords de mars d'aller encore plus loin dans ce secteur, en prenant en compte les usages liés aux nouvelles technologies, en échange d'une subvention annuelle de 1,146 million d'euros versée par l'État pour 2006 et 2007 : « *Outre le fait de légaliser des pratiques jusque-là tolérées, comme la lecture ou la dictée, les nouveaux accords se penchent sur la numérisation des écrits. Car il nous faut anticiper le passage du papier aux ordinateurs dans l'enseignement secondaire, un phénomène déjà bien amorcé à l'université* », explique Philippe Masseron, directeur juridique du CFC.

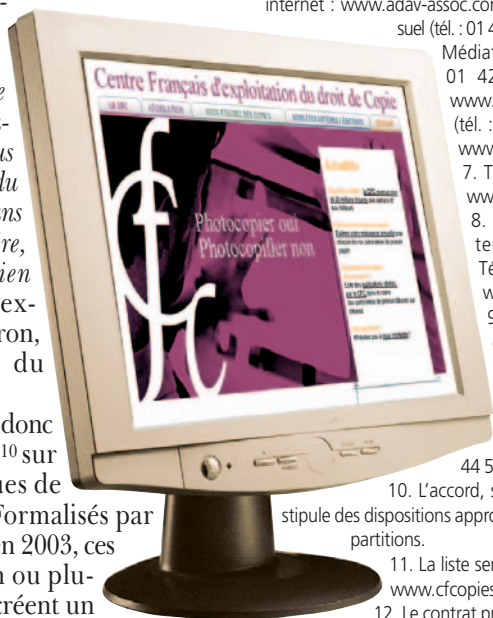
Le nouvel accord cible donc l'exploitation d'écrits¹⁰ sur les espaces numériques de travail (cf. encadré). Formalisés par l'Éducation nationale en 2003, ces réseaux intranet à un ou plusieurs établissements créent un nouvel espace de dialogue entre élèves

et enseignants (correction, questions hors cours) ainsi qu'une base de données pédagogiques (cours, recueil d'exercices, passages et analyses d'œuvres).

Des extraits de certaines œuvres, dont les auteurs auront donné mandat au CFC pour en autoriser l'exploitation pédagogique, pourront être mis en réseau¹¹. Sous de multiples réserves : il faut qu'ils ne servent qu'à étayer le cours, que leur accès, sécurisé, soit limité aux élèves et enseignants concernés, que l'auteur soit cité et qu'il n'existe pas de lien spécifique permettant d'appeler l'œuvre seule. Un même travail ne peut contenir plus de vingt références et doit être numérisé en basse définition. Les extraits ne peuvent pas excéder cinq pages, dans la limite de 20 % de l'œuvre ; et quatre pages dans la limite de 5 % d'un manuel pédagogique (par classe et par an). Enfin, l'archivage de ces extraits est aussi autorisé s'il ne sert pas à constituer un catalogue d'œuvres¹².

Comme les autres protocoles qui dessinent le nouveau visage du droit d'auteur à l'école, cet accord, en phase d'ajustement, sera susceptible de s'adapter, au gré des évolutions technologiques, et pour prendre en compte d'autres registres du large champ de la création. ♦

1. Droits d'auteur et droits voisins dans la société de l'information.
2. Attention, les interprètes récents d'une œuvre classique ou un traducteur peuvent faire valoir des droits.
3. Adresse : 20 rue des Grands-Augustins, 75006 Paris. Tél. : 01 44 07 47 70. Internet : www.cfcopies.com
4. Pistes d'exploitations pédagogiques sur internet à l'adresse : <http://education.france5.fr>
5. Tél. : 05 49 49 78 09. Sur internet : www.cndp.fr.
6. Atelier de diffusion audiovisuelle (tél. : 01 43 49 10 02 ; internet : www.adav-assoc.com), Institut national de l'audiovisuel (tél. : 01 44 23 12 12 ; internet : www.ina.fr), Médiathèque des Trois Mondes (tél. : 01 42 34 99 00 ; site internet : www.cine3mondes.com), La Cathode (tél. : 01 48 30 81 60 ; site internet : www.lacathode.org).
7. Tél. : 01 49 88 87 15. Internet : www.mediafle.com
8. Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique. Tél. : 01 47 15 47 15. Internet : www.sacem.fr
9. Pour la musique, les formulaires et les tarifs sont téléchargeables sur www.sacem.fr - Pour le théâtre, ils sont délivrés par la Société des auteurs et compositeurs dramatiques (tél. : 01 40 23 44 55 ; internet : www.sacd.fr).
10. L'accord, signé également avec la Sacem, stipule des dispositions approchantes pour la numérisation de partitions.
11. La liste sera disponible sur le site internet : www.cfcopies.com
12. Le contrat précise aussi les conditions d'autorisation de publication de thèses sur internet.

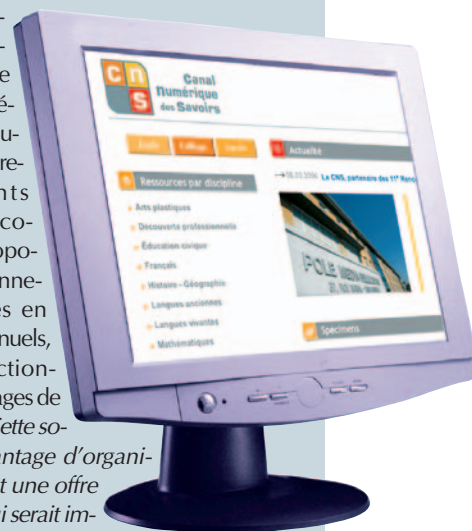


De la bonne utilisation des espaces numériques de travail

▶ En trois ans, les espaces numériques de travail (ENT), ces intranets scolaires, se sont répandus, instaurant de nouvelles pratiques pédagogiques... et multipliant les risques d'infraction au droit d'auteur, la Toile restant une fenêtre potentiellement ouverte à tous. Dans le Rhône, la régie départementale Erasme pilote une plate-forme* partagée par seize collèges et régie par deux règles d'or que rappelle Yves-Armel Martin, un de ses responsables : « *Une partie de cet outil de gestion de documentation reste en intranet. Seuls les adultes peuvent publier, sur la partie publique du site, certaines œuvres libres de droit, en citant bien sûr les auteurs. Nous y diffusons aussi nos productions – animations Flash, chansons, réalisations vidéo –, mais en ayant fait signer au préalable un contrat de licence libre à nos partenaires, comme à nos graphistes.* »

Pour documenter le site interne, Erasme recourt aux offres commerciales impulsées par l'Éducation nationale. À commencer par le Canal numérique des savoirs** et le Kiosque numérique pour l'éducation***, des regroupements d'éditeurs scolaires qui proposent, sur abonnement, l'accès en ligne à des manuels, logiciels, dictionnaires et ouvrages de référence. « *Cette solution a l'avantage d'organiser facilement une offre globale, ce qui serait impossible en démarchant et négociant les droits d'auteur avec chaque éditeur* », explique Yves-Armel Martin. Une fois rentrés chez eux, les élèves connectés peuvent aussi suivre les programmes pédagogiques proposés par *lesite.tv*****. En moins de trois ans, ce service proposé par *France 5* a fidélisé 1 450 établissements – 72 500 enseignants, 1,2 million d'élèves. Preuve que l'école amorce sa révolution numérique, dans le respect du droit d'auteur. VL

* www.laclassed.com
 ** www.cns-edu.net
 *** www.kiosque-edu.com
 **** www.lesite.tv



Les tortues prennent les

Marion, Victor, Camille et leurs copains de classe vivent dans le Cantal, dans une nature parmi les plus préservées de France. Pourtant, le thème du développement durable, qui a été choisi comme projet d'année par l'équipe éducative de l'école Notre-Dame¹, à Mauriac, semble les concerner de près. Avec quelques élèves des cours moyens et élémentaires, ils nous expliquent comment agir pour prendre soin de la Terre, de ses ressources et des êtres vivants qui la peuplent, dans le cadre de la classe et en famille.



« Dans notre classe, on recycle, on récupère des bricks en carton. »



« À la maison, on a trois poubelles pour faire le tri des déchets. »



« Il y a des animaux qui sont protégés mais que les chasseurs vont quand même tuer. »



« Dans les pays pauvres, beaucoup d'enfants n'ont rien à manger. »

Victor : Le développement durable, c'est d'abord trier les déchets.

Marion : C'est pour que les animaux continuent de vivre et qu'ils ne disparaissent pas. Pour ça, il faut bien les nourrir et les respecter.

Stéphane : En économisant, on gâchera moins la nature.

Thibaut : Si on ne pollue pas, et qu'on ne jette rien par terre, on la respectera.

Marion : Il faut aussi éviter de jeter des déchets toxiques dans la nature.

Stéphane : Et ne surtout pas faire sauter les centrales nucléaires, sinon, ça provoque des catastrophes. Une centrale nucléaire, c'est une espèce de grosse cheminée avec un gros réacteur d'où sort de la fumée. Elle fonctionne avec de l'uranium. Ça crée de l'énergie, mais ça peut être très dangereux.

Thibaut : Le développement durable, ça veut dire aussi qu'il faut économiser l'énergie.

Victor : L'énergie, on peut la créer avec des barrages, c'est mieux.

Angélique : Avec les panneaux solaires qui captent l'énergie du soleil, on a une énergie propre, parce qu'elle est naturelle et qu'il en reste toujours.

Thibaut : C'est comme l'énergie du vent, qui est récupérée par les éoliennes.

Dino : Pour protéger la nature, il ne faut pas mettre le feu aux forêts.

Jean-Baptiste : Et ne pas fumer de cigarettes.

Angélique : Oui, c'est vrai, ça : on n'a pas parlé des gens qui fument et jettent leurs mégots par terre...

Anthony : Ma maman, elle fume. Et quand elle jette son mégot, je lui dis tout de suite de le ramasser.

Camille : Moi, ma maman et mon papa fument tous les deux.

Stéphane : Il ne faudrait pas fumer, parce que ça abîme les pou-

sacs plastique pour des méduses



« Quand il y a des sécheresses, on voit beaucoup de feux de forêt. »

mons, c'est très mauvais pour la santé.



« Le développement durable, ça veut dire qu'il faut économiser l'énergie. »

Marion : Et en plus, quand on fume, on pollue.

Angélique : C'est important de respecter les non-fumeurs, parce que le tabagisme passif peut aussi leur provoquer le cancer.

Anthony : Lorsqu'un fumeur jette sa cigarette par terre, si elle n'est pas éteinte, ça peut allumer des incendies.

Thibaut : Surtout si c'est en période de sécheresse. La sécheresse, ça veut dire qu'il fait trop chaud et qu'on n'a plus assez d'eau.

Marion : Quand il y a des sécheresses, on voit beaucoup de feux de forêt.

Anthony : Et l'eau se met à baisser dans les barrages.

Jean-Baptiste : Quand il n'y a plus d'eau, les fleurs commencent à faner, elles meurent, et après, on ne peut plus les cultiver. On ne récolte plus de fruits, plus de légumes non plus.

Angélique : Et certaines plantes servent aussi à fabriquer des aliments et à nourrir les bêtes. Alors s'il n'y a plus d'eau, on n'a plus rien à manger.

Gaëtan : Et quand le niveau des rivières diminue, les poissons vont souffrir.

Stéphane : Après, on essaie de protéger les espèces en danger.

Thibaut : Il y a des animaux qui sont protégés mais que les chasseurs vont quand même tuer.

Anaïs : Dans les pays pauvres, beaucoup d'enfants n'ont rien à manger, ils meurent de faim.

Jean-Baptiste : Dans certains pays d'Afrique, ils sont parfois obligés d'aller chercher leur nourriture dans les poubelles.

Marion : Parce qu'il fait trop chaud et qu'ils n'ont plus rien à manger.

Gwenaëlle : Mais on peut les aider, grâce aux sous que vont donner tous les gens.

Thibaut : Dans toute l'école, on a vendu des calendriers, ça a permis d'aider beaucoup de monde. On a récolté de l'argent, et avec cet argent, on a acheté cinq mille cahiers pour des enfants en Afrique.

Angélique : L'argent a aussi permis d'aider la prison des mineurs.

Thibaut : Et le Téléthon aussi récupère de l'argent pour aider les malades et la recherche.

Angélique : Nous, dans notre cours moyen, on récupère les bouchons, ça permet d'aider les handicapés dans les hôpitaux.

Victor : On met de côté tous les bouchons, on les apporte ici et on les trie. Ensuite, ils sont fondus, et transformés en laine et en tricots.

Marion : Si on ne réutilisait pas les bouchons de cette manière, on les jetterait à la poubelle. Ça serait du gaspillage.

Thibaut : On récupère aussi les cartouches d'imprimante vides.

Angélique : On les recycle : elles sont détruites et ensuite servent à fabriquer d'autres choses. Toutes ces choses, on les met de côté à la maison, et on les apporte ensuite à l'école.

Camille : Nous aussi, dans notre classe, on re-

cycle : on récupère les bricks en carton. On les empile, on les peint, et on construit des totems comme ça.

Anaïs : Nous, à la maison, on a trois poubelles pour faire le tri des déchets. Il y en a une réservée aux cartons, une autre pour les journaux, et encore une pour le verre. Une fois qu'elles sont pleines, on les emporte pour aller les vider dans les containers spéciaux.

Angélique : Chez moi aussi, on trie les poubelles. Parfois, j'accompagne papa aux containers. J'aime bien ça, y aller avec lui.

Victor : Sur mon chemin, il y a les trois poubelles de tri, et c'est vrai que c'est très bien. Mais le problème, c'est que tout autour, c'est très sale : c'est plein de bouchons et de morceaux de verre. Les gens les jettent par terre parce qu'ils ne savent pas quoi en faire, dans quelle poubelle les mettre. Une fois, je me promenais par là-bas à vélo, et j'ai crevé mon pneu en roulant dessus.

Jean-Baptiste : À côté de ma maison, il y a un grand pré. Dans ce pré, les gens balancent plein de sacs-poubelle et de vieilles bouteilles. Il faudrait qu'on les ramasse.

Marion : Dans la forêt qui est près de chez moi, il y a des déchets toxiques, des bidons d'essence vides par exemple. C'est sale et, en plus, c'est très mauvais pour la nature.

Dino : L'un de mes voisins laisse traîner plein de choses autour de sa maison. On trouve des roues, et même une baignoire. C'est dégoûtant !

Thibaut : Certaines rivières sont très polluées, elles sont pleines de sacs en plastique qui flottent dedans, ça peut être très dangereux, surtout pour les tortues qui les prennent pour des méduses (*sic*). Alors elles ont envie de les manger, et elles finissent par mourir en s'étouffant.

Victor : On devrait tous faire des efforts pour ne pas jeter les papiers par terre. Ce n'est pas difficile, mais on le fait pourtant tellement souvent. Si chacun faisait un petit effort, ça changerait tout.

Angélique : Et il faut se souvenir qu'un sac plastique dans la nature, il mettra bien plus que cent ans avant de disparaître.

PROPOS RECUEILLIS PAR SOPHIE BIZOUARD

1. Adresse : 2, rue Guillaume-Duprat, 15200 Mauriac. Directrice : Mme Dominique Thomas.

L'école et l'argent

Un quart du budget de la nation est consacré à l'éducation. Difficile de faire plus, et pourtant...
André Robert, professeur en sciences de l'éducation à Lyon-2, et Roger-François Gauthier, inspecteur général de l'administration de l'Éducation nationale, proposent d'éviter le gâchis pour mieux assurer l'équité.



© Éditions Retz



tons est celui de l'équité, c'est-à-dire la question de l'égalité rapportée aux situations de départ des uns et des autres. Notre ouvrage pose la question : comment introduire plus d'équité dans le système scolaire ?

Comment faire en sorte que les plus démunis soient intégrés dans le champ scolaire commun et éviter la constitution de ghettos ? Il existe, on le sait, des disparités extrêmes dans les financements pour l'accès aux biens scolaires, que ceux-ci relèvent de l'offre publique ou privée. La distribution de l'ensemble des transferts éducatifs publics est favorable

aux ménages déjà favorisés à la fois par leur revenu et par la technique du quotient familial. Elle représente de fait une allocation sous condition de hautes ressources, équivalente à plus de six fois le montant des bourses et de l'allocation de rentrée scolaire réunies ! Au niveau de l'enseignement supérieur, par exemple, la dépense publique pour un enfant des familles les plus modestes est de 1 147 euros, et de 4 262 euros pour un enfant des familles aux revenus les plus hauts.

**PROPOS RECUEILLIS PAR
MARIE-CHRISTINE JEANNIOT**

Dans votre livre¹, vous montrez que l'école ne manque pas d'argent...

André Robert : Quand on ouvre la boîte de Pandore des rapports de l'école et de l'argent, on en fait jaillir toutes les probléma-

tiques de l'école. Roger-François Gauthier et moi-même ne sommes pas des économistes, ce livre traite donc plus de la politique générale de l'école que d'économie au sens strict. L'école française souffre d'un problème de répartition juste et judicieuse, mais elle n'est pas particulièrement pauvre. Le problème fondamental que nous poin-

Quels gaspillages avez-vous repérés ?

A. R. : Le maintien, par exemple, de dépenses élevées induites par les redoublements alors que les recherches ont prouvé leur inefficacité, ou les cafouillages en matière de politique des langues à l'école primaire. Loin de nous l'idée que cet enseignement serait inutile, mais nous contestons le caractère centrifuge de décisions multiples

prises les unes après les autres, qui induisent des coûts réels sans que l'efficacité de cette politique ait fait l'objet d'une évaluation. Autre point : les modules en classe de seconde, qui existent toujours officiellement. Ce dispositif avait été créé pour introduire une pédagogie différente par petits groupes au motif que l'école devait être son propre recours. Mais ce type de dispositif, coûteux en heures d'enseignement, a été détourné de ses objectifs et demeure, sans que les dépenses rapportées à son efficacité aient été vérifiées.

Vous pointez aussi le coût d'une structure d'encadrement propre à l'Éducation nationale...

A. R. : En effet, il y a en France trente académies placées sous l'autorité d'un recteur. Dans toutes les administrations de l'État, on considère que l'efficacité de l'action suppose que le préfet de région supervise les directeurs régionaux des différentes administrations. Or, les recteurs ne forment pas un corps : ils n'en réfèrent qu'au pouvoir politique (le ministre) dont ils dépendent. Se sachant éjectables, ils engagent eux aussi des réformes sur un mode aussi léger que les ministres. L'étude des actions conduites par les rectorats fait souvent apparaître leur empilement géologique, leur inefficacité par manque de suivi et d'évaluation, les fonctionnaires attendant souvent la prochaine plutôt que d'exécuter l'actuelle... D'autre part, il existe deux structures de commandement distinctes : l'une, pédagogique (les inspecteurs pédagogiques régionaux, coordonnés par un doyen, et l'ensemble des professeurs), l'autre, administrative (du recteur à l'inspecteur d'académie, et les chefs d'établissement, intendants...). Il y a un tiraillement permanent entre ces deux réseaux de commandement et leurs deux logiques, les enseignants ne voulant pas reconnaître l'autorité de leur chef d'établissement en matière de pédagogie. Aucune structure à l'étranger ne connaît pareil dualisme. On induit des dépenses dans un contexte de politique de l'éducation où les repères sont brouillés. Il y a là des anomalies qui pourraient faire l'objet au moins d'une réflexion et d'ajustements.

Pour résumer notre propos, nous n'avons pas écrit un pamphlet contre l'école. Nous essayons d'inciter à des réflexions pour opérer des ajustements vis-à-vis des défaillances. Entre le refus du tout-libéral et l'affirmation du « rien ne doit changer », nous essayons d'avancer dans ce qui serait

une troisième voie, en reconnaissant que le système français a des atouts, mais aussi des défaillances. Il serait sain de sortir d'une certaine arrogance, ancrée dans la mentalité des enseignants qui ont du mal à prendre en compte les résultats des évaluations internationales.

Vous soulignez à quel point l'école est entrée dans un univers de concurrence...

A. R. : Oui, l'école instituée, aussi bien publique que privée, est cernée, concurrencée, doublée par un marché purement privé d'offres scolaires, absolument incomparable avec ce qui a pu être observé durant les décennies précédentes. Le fait que les parents recourent à des cours particuliers

« La dépense publique est de 1 147 euros pour un enfant des familles les plus modestes, et de 4 262 euros pour un enfant des familles aux revenus les plus hauts. »

ou se servent de « boîtes à bac » n'est pas nouveau. Ce qui l'est, c'est l'« hyper-pédagogisation » de la société : tout passe par le diplôme et la formation, générant un marché de l'angoisse chez les parents. À la rentrée 2004, un site spécialisé d'éditeur (Fabert) recensait à la rubrique « soutien scolaire » pas moins de 364 établissements proposant des cours individualisés. Un prestataire (Domicours) s'est même constitué à partir d'une initiative mutualiste privée en référence à une charte déontologique : il rémunère directement les professeurs et ne fait payer que les heures de cours effectivement assurées en permettant aux parents de régler par l'intermédiaire du Chèque emploi service, avec aide éventuelle de leur comité d'entreprise. Acadomia, le numéro un du secteur, met des conseillers pédagogiques à la disposition de ses clients pour les orienter vers les meilleures solutions. En 2004-2005, il employait 240 salariés permanents et 22 000 enseignants pour 78 000 élèves. Sylvan, poids lourd américain créé en 1979 et récemment entré sur le marché français, disposait déjà de sept centres au printemps 2005. Le fait nouveau est qu'aujourd'hui, même les bons élèves ont recours à ces soutiens, espérant obtenir ce « plus » qui les distinguera. Loin de mettre fin à cette pratique, l'État ne fait que la conforter en

consentant des réductions d'impôt aux familles utilisatrices. Qu'en est-il des familles non imposables ? Elles sont doublement pénalisées. Il existe des cours de soutien gratuits en ZEP, mais qui ne voit le caractère « ghettoïsant » d'une telle réponse ?

Diriez-vous que l'enseignement catholique s'inscrit dans cet univers de concurrence, ce qu'on lui reproche parfois ?

A. R. : La concurrence est très largement régulée et apaisée depuis la loi Debré et ses ajustements successifs ! Pour une part, les deux écoles sont devenues complémentaires ; la preuve étant les différentes enquêtes sociologiques montrant que la moitié des familles françaises ont un jour ou l'autre eu recours à l'école privée sous contrat. Même les défenseurs de l'école laïque reconnaissent l'utilité de cette école, comme alternative, et considèrent qu'il serait incongru de vouloir l'éliminer pour l'ensemble de la société française. Cela dit, nous montrons que par ses coûts induits, cet enseignement reste plus proche des familles favorisées. Il accueille 29 % d'élèves dits très favorisés contre 18,7 % pour le public ; à l'inverse, alors que ce dernier reçoit 40,5 % d'élèves issus de milieux dits défavorisés, le privé n'en scolarise que 26,7 %. D'où notre proposition que l'enseignement catholique fasse un effort plus grand pour accueillir des enfants dont la position des parents les met à distance des savoirs, et que le forfait d'externat pris en charge par l'État soit modulé en fonction de cet effort... Ce serait une manière de pousser davantage la complémentarité entre les deux écoles.

Pour lutter contre le « marché de l'angoisse », vous proposez notamment d'évaluer autrement les élèves...

A. R. : Les notes alimentant l'inquiétude des parents, nous avons constaté que dans le nord de l'Europe (Suède, Finlande), les enfants sont évalués de manière formative et non pas sommative, au moins durant une grande partie de l'école moyenne (équivalent du collège). Si l'on regarde les résultats de la Finlande, elle est en tête dans les enquêtes internationales (PISA) ; quant à la Suède qui pratique ce système moins angoissant des bilans de compétence, elle n'a pas des résultats inférieurs à ceux de notre pays. Nous aurions donc intérêt à nous inspirer de ces méthodes. ♦

1. Roger-François Gauthier, André D. Robert, *L'école et l'argent - quels financements pour quelles finalités ?*, Retz, 2005, 175 p., 13 €. ♦

L'école sous le regard des sciences humaines

Améliorer l'école et *Les mutations de l'école*. Une même logique sous-tend ces deux ouvrages récents : présenter les résultats des différentes recherches conduites dans les sciences sociales sur le système éducatif. Pour ce faire, l'un et l'autre ont eu recours aux meilleurs spécialistes.

VÉRONIQUE GLINEUR

Pour Gaëtane Chapelle et Christian Meuret, qui ont dirigé la rédaction d'*Améliorer l'école*¹, « l'idée que l'école peut s'améliorer n'est pas qu'un acte de foi. Les recherches empiriques en sciences sociales mettent en évidence que l'école agit à partir d'un contexte social qui en détermine fortement les effets mais que, dans un contexte semblable, certaines approches pédagogiques, certains établissements, certains systèmes éducatifs produisent

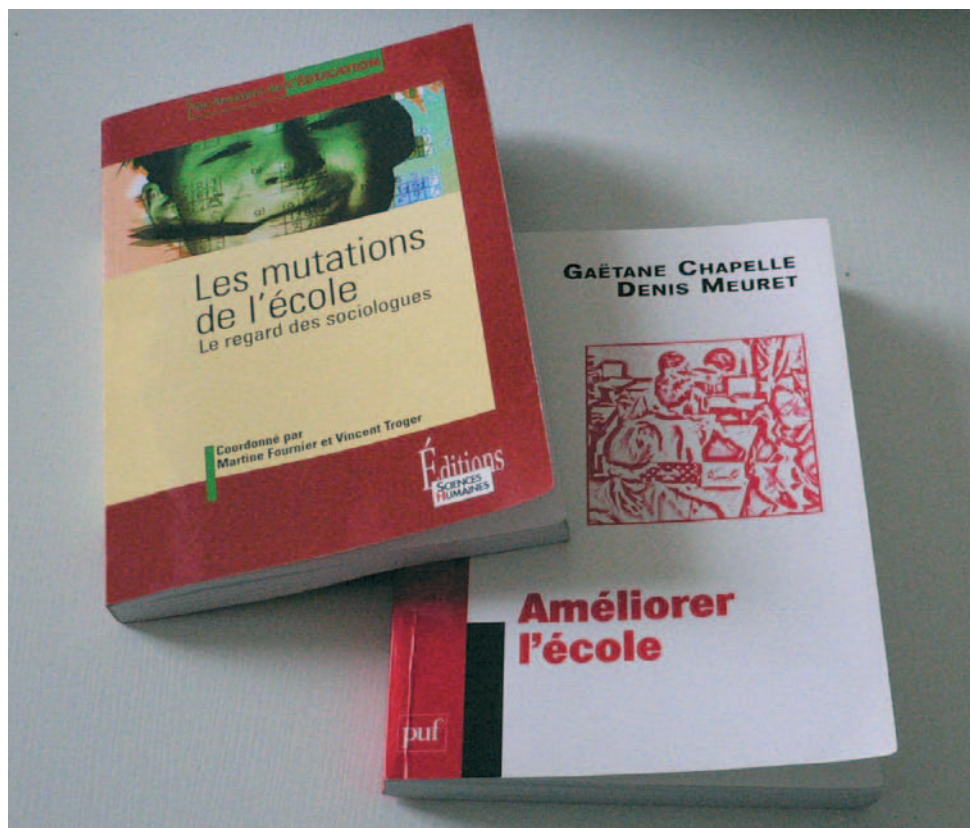
des effets différents [...]. » Contribuer à cette amélioration est précisément l'objectif de ce titre, l'un des premiers d'une nouvelle collection, « Apprendre », lancée par les Presses universitaires de France².

L'ouvrage s'intéresse d'abord aux défis et aux enjeux auxquels est confrontée l'école. Ainsi, le défi des inégalités sociales de carrière scolaire dont Marie Duru-Bellat rappelle qu'elles tiennent, pour partie, au contexte dans lequel se déroule la scolarité. Et la sociologue de l'éducation de citer

« le fonctionnement des classes [qui] fabrique et reproduit certaines inégalités sociales » : « les enseignants [...] abordent les élèves avec en tête des représentations sociales qui les incitent à être plus exigeants et plus ambitieux avec ceux qui appartiennent à des milieux sociaux dans lesquels la réussite scolaire apparaît comme une évidence ». Égalisation de la qualité de l'offre pédagogique entre les établissements, développement de la mixité sociale au sein des établissements, constitution de classes hétérogènes, différenciation pédagogique... autant de pistes qui peuvent contribuer à la réduction des inégalités sociales à l'école dont Marie Duru-Bellat rappelle qu'elle est une question « fondamentalement politique ».

Gérer, piloter

Autre angle d'approche : celui des logiques d'action et d'acteurs en jeu à l'école. Antoine Prost analyse les échecs et les réussites des réformes conduites durant les dernières années. Il fait la distinction entre « les changements que l'Éducation nationale sait faire et qu'elle fait [la création des zones d'éducation prioritaires], ceux qui se font mal [le travail en équipe] et enfin ceux qui ne se font pas [l'introduction du tutorat] ». Et l'historien de souligner le paradoxe suivant : « [Les choses] qui changent ne sont pas nécessairement les plus faciles à changer, celles qui ne changent pas ne sont pas forcément les plus importantes et celles qui changent sont parfois infimes. » Une situation qui tient, tout à la fois, à la façon dont l'administration est structurée – elle sait gérer mais elle ne sait pas piloter –, au rôle des syndicats – même si Antoine Prost remarque qu'il est souvent surestimé dans la



résistance au changement – et enfin à l'identité professionnelle des enseignants. Une identité fondée, dans le second degré, sur la discipline, et qui fait que toute réforme qui touche aux logiques disciplinaires se heurte à des résistances.

Enfin, *Améliorer l'école* explore les politiques possibles. Parmi celles-ci, la mise en place d'un socle commun. Une notion, rappelle Claude Thélot, qui fut au premier plan des préoccupations de la Commission du débat national sur l'avenir de l'école, qui figure dans la loi du 23 avril 2005, et dont la maîtrise doit déterminer la réussite de tous les élèves. Et l'auteur d'explicitier les quatre conditions que requiert cette maîtrise. La première, c'est une définition « opérationnelle », à savoir une définition en termes de « compétences » et de « règles de comportement », qui, rappelle celui qui a présidé la Commission nationale du débat sur l'avenir de l'école, relève de la compétence du Parlement. À cela s'ajoute une personnalisation des apprentissages qui, pour Claude Thélot, exige d'importants changements dans la formation, les pratiques et le service des enseignants, ainsi qu'un aménagement du temps scolaire. Vient ensuite une diversification quantitative et qualitative des moyens d'enseignement : « l'éducation [des élèves les plus défavorisés et les plus éloignés a priori de la réussite] appelle une concentration des moyens [...] tandis que la réussite des autres, de ceux qui n'ont pas ces difficultés [...] ne nécessite nullement une telle concentration ». Enfin, le passage dans le cycle supérieur ne saurait se faire sans la maîtrise du socle commun, ce qui implique que soit mise en place une « grande politique d'évaluation ».

Culture de l'évaluation

Depuis les années 50, les changements économiques, sociaux et culturels n'ont pas épargné « ce sanctuaire que constituait l'école républicaine française, lieu d'intégration de valeurs communes et de savoirs dits universalistes, où les rôles de chacun [...] n'étaient ni discutés ni discutables... », rappelle Martine Fournier dans son introduction aux *Mutations de l'école*³. Ce sont précisément ces changements qu'explicitent et analysent les différentes contributions rassemblées dans les pages qui suivent son propos⁴.

Première piste explorée : celle des « évolutions du système dans ses grandes structures ».

Martine Fournier s'est, par exemple, intéressée à « la fièvre de l'évaluation » qui s'est emparée de l'école : « Depuis une vingtaine d'années, les évaluations scolaires sont devenues nombreuses et multiformes. Les élèves ont toujours été évalués [...]. Mais aujourd'hui, on évalue aussi le niveau d'une classe d'âge, les résultats des établissements, l'évolution des connaissances des élèves et du nombre de diplômés... » Par ailleurs, aux évaluations nationales sont venues s'ajouter celles qui sont conduites au niveau européen ou international. Pourquoi une telle fièvre de l'évaluation ? Certes, rappelle Martine Fournier, « l'évaluation est dans l'air du temps dans tous les secteurs des sociétés modernes ». Mais plus fondamentalement, l'émergence de cette culture de l'évaluation s'explique par une volonté de transparence et de lisibilité du système. Elle tient aussi à la nécessité d'aider à orienter aussi bien les pratiques des acteurs au sein des établissements que les politiques éducatives.

*Une même volonté
de rendre accessibles
les savoirs issus de la recherche
sous-tend ces deux ouvrages.*

Autre champ d'investigation avec « la montée en puissance des acteurs ». Agnès Van Zanten revient ainsi sur une enquête qu'elle a conduite avec Patrick Rayou sur les « nouveaux enseignants ». « Grande attention aux élèves en tant qu'individus », à leurs différences ; « souci de prendre en compte leurs besoins, leurs désirs, leurs souhaits, de favoriser leur expression individuelle » ; capacité à s'adapter aux élèves et à s'ajuster aux situations scolaires, à évoluer selon les contextes d'enseignement. Tels sont quelques-uns des traits qui caractérisent cette nouvelle génération qui croit plus à un « métier » enseignant qu'à une « profession », et qui « ne se réfère plus aux grands cadres idéologiques pour construire [ses] pratiques professionnelles ».

Bernard Charlot a abordé le questionnement sur les savoirs et les valeurs. Les élèves des lycées professionnels, explique-t-il, opposent « apprendre à l'école » et « apprendre la vie ». Apprendre à l'école, c'est « écouter et respecter les règles de l'institution ». Apprendre la vie, c'est « observer et réfléchir, en quelque sorte regarder le monde et en tirer une morale. [C'est aussi] associer une expérience et un principe. On apprend la vie en faisant des expériences ou

lorsque les autres vous relatent la leur ». Conséquence, « la logique de l'école [qui] consiste à entrer dans des univers spécifiques, absents de la vie quotidienne et à y trouver du sens et du plaisir » leur demeure étrangère. Reste toutefois, souligne Bernard Charlot, que lorsque « l'école enseigne [des savoirs qui ont du sens par rapport au monde qu'ils vivent], ces élèves sont intéressés ».

D'autres contributions, enfin, s'attachent à analyser les débats qui traversent le système éducatif. Stéphane Beaud s'est ainsi intéressé aux « enfants de la démocratisation scolaire », les nouveaux bacheliers des familles populaires et immigrées qui ont cru au slogan des « 80 % au bac » lancé en 1985 par Jean-Pierre Chevènement. Ils ont obtenu leur baccalauréat, explique l'auteur, mais ils l'ont payé au prix fort. Écartés des filières sélectives courtes – IUT, BTS⁵ – ils « se sont rabattus sur les premiers cycles » universitaires dans l'antenne délocalisée la plus proche de leur quartier. « Le résultat de cette entrée par la petite porte à l'université, pour nombre de ces jeunes, c'est soit un abandon précoce en cours de première année de Deug, soit de grandes difficultés pour obtenir [ce diplôme] en deux ans. » Une situation qui « a engendré chez eux un ressentiment [...] qui trouve sa raison dans un déclassement social très important par rapport à ce qui leur apparaît a posteriori comme les fausses promesses de l'école ».

Éclairages

Une même volonté de rendre accessibles les savoirs issus de la recherche sous-tend les deux ouvrages présentés ici. Le style est abordable. Bibliographies, interviews de praticiens, repères chiffrés, éclairages internationaux complètent chacune des contributions rassemblées dans *Améliorer l'école*. Dans *Les mutations de l'école*, des « points de repère » jouent un rôle identique : présentation du système scolaire français, stratégies mises en œuvre par les familles dans le choix des établissements, contenus d'enseignement, programmes scolaires, aperçu du système éducatif en Europe... ♦

1. Gaëtane Chapelle et Denis Meuret (dir.), *Améliorer l'école*, PUF, 2006, 272 p., 20 €.

2. Dans la même collection : Étienne Bourgeois, Gaëtane Chapelle (dir.) *Apprendre et faire apprendre*, 300 p., 21 €.

3. Martine Fournier, Vincent Troger (coord.), *Les mutations de l'école - le regard des sociologues*, Sciences humaines, 2005, 274 p., 22 €.

4. La plupart des textes rassemblés dans l'ouvrage ont fait l'objet d'une publication dans la revue *Sciences humaines*.

5. Respectivement : Institut universitaire de technologie, brevet de technicien supérieur.



Les sommaires des deux ouvrages sont sur ECA+ (www.scolanet.org).



Rwanda, terre d'espérance

Dans cette petite contrée de l'Afrique des Grands Lacs, l'enseignement catholique, largement majoritaire, reprend ses marques dans un paysage bouleversé, douze ans après le génocide des Tutsis. Différentes structures de l'enseignement catholique français se sont rendues, en février dernier, au pays des mille collines pour consolider un partenariat qui ne date pas d'aujourd'hui. « Éducation » et « espérance », ces deux mots prennent au Rwanda un véritable sens. Comment grandir, en effet, sans l'espérance de la possibilité de vivre ensemble à nouveau ? sans une éducation basée sur le triple socle « foi, savoir, valeurs » ? selon les mots du secrétaire national, Mgr Alphonse Rutaganda.



TEXTE ET PHOTOS :
ÉLISABETH DU CLOSEL

Pays des mille collines » : ce petit territoire séparé du grand Congo par le lac Kivu porte bien son nom. Il n'en finit pas de déployer ses charmes aux yeux du visiteur de passage : paysages onduoyants, verdoyants, à couper le souffle ; rivières courant un peu partout, irriguant les lopins de terre sur lesquels on cultive à la houe café, sorgho, maïs, haricots, pommes de terre, patates douces ; immenses bananeraies qui camouflent des maisonnettes en brique de terre ocre. Au nord-est, c'est la chaîne de volcans où crapahutent les gorilles débonnaires et pacifiques. Rwanda, pays du printemps éternel, des terrasses fertiles, des vaches aux longues cornes en forme de lyre, des réserves naturelles. Pays des chants, des tambours et des danses. Pays où le Nil prend sa source. Pays qui, bien que grandement christianisé, reste attaché à sa croyance en un Dieu unique, Imana. Pays surpeuplé avec une densité de population parmi les plus élevées de notre planète. Un regroupement en villages faciliterait les infrastructures en eau et électricité qui font cruellement défaut, mais cha-

cun préfère vivre sur le lopin qu'il cultive et refuse de le quitter.

Rwanda, février 2006. L'atmosphère paisible contraste avec le passé récent. Quand on croise des paysans, une machette à la main, on frissonne encore. L'histoire hante les mémoires. On ne peut pas occulter l'*Itsembatutsi*, le génocide des Tutsis. Les mémoriaux dressés dans tout le pays nous le rappellent constamment. Entre avril et juillet 1994, près d'un million de morts (cf. encadré ci-contre). La chose pourrait-elle se reproduire ? On n'ose (se) poser la question. Mais les conséquences sont là, évidentes. Orphelins, enfants des rues, mutilations, traumatismes psychologiques, sida. Et comment cohabitent, dans les collines, bourreaux et victimes ? En 2003, libérés par le gouvernement après leurs aveux forcément douloureux devant les *gacacas* (tribunaux populaires), 16 000 prisonniers ont regagné leurs villages. Fin 2005, ils furent 36 000. Fin 2007, tous devraient être passés par cette justice populaire qui complète le tribunal pénal international. Dorénavant, ils côtoient leurs anciennes victimes. Moment obligé de « l'après », partie prenante du processus de réconciliation et de normalisation.

Histoire d'un partenariat

Dans ce paysage bouleversé, alors que le contentieux franco-rwandais est loin d'être réglé, que le malaise est grand de part et d'autre, et qu'on ne cesse de réviser l'histoire, une mission à plusieurs composantes de l'enseignement catholique français (cf. encadré, p. 49) s'est rendue au Rwanda pour conforter un partenariat avec son homologue africain. On sait l'influence de l'Église dans ce pays. On sait aussi, qu'avant le génocide, l'enseignement rwandais était essentiellement aux mains des catholiques – prêtres ou congrégations, mais aussi laïcs –, et qu'il a formé la majorité des cadres de l'État. Aujourd'hui, il a retrouvé sa place de premier. Mais pourquoi l'enseignement catholique français a-t-il choisi de privilégier le Rwanda ?

L'histoire remonte aux années 1965 avec un jumelage des diocèses d'Orléans (Loiret) et de Butare, au sud du pays, complété par une action de coopération décentralisée menée à l'initiative du conseil général du Loiret en partenariat avec la préfecture de Butare.

En 1972, Émilie Perret, du diocèse de Saint-Étienne (Loire), est venue apporter son appui pédagogique au diocèse de Nyundo, au nord-est, à la frontière congolaise. Elle y est toujours. Dès 1990, sous la houlette de François Chapis, directeur du collège-lycée Saint-Paul - Bourdon-Blanc, à Orléans,

s'étaient mis en place des jumelages d'établissements, toujours avec Butare. Les contacts avaient pris une dimension nationale en 1993 lors du congrès de l'OIEC¹ à Rome. Gabrielle Uwimana, alors secrétaire nationale de l'enseignement catholique rwandais, avait lancé une invitation à Fulgence Koné, chargé des relations extérieures au secrétariat général de l'enseignement catholique français, pour une visite au Rwanda. Elle avait été prévue le 6 avril 1994.

La guerre, si elle freina le développement de ces relations, n'a altéré ni la vivacité ni le sens de cette coopération. François Chapis retourna sur le terrain dès 1995. Mais il fallut attendre 2000 pour que de réelles formations voient le jour. Depuis des années donc, un partenariat existait par petites touches, de manière dispersée. C'est pour rassembler ces énergies que M^{gr} Alphonse Rutaganda, secrétaire national de l'enseignement catholique rwandais depuis septembre dernier, a choisi d'organiser la « Semaine de l'enseignement catholique », en réunissant les structures françaises impliquées. L'opération est soutenue financièrement par l'ambassade de France qui a débloqué un budget de 80 000 euros pour 2006, afin de créer notamment un centre de formation des cadres à Kigali², dont la première pierre a été posée le 24 février. Passer par l'Église est un moyen adroit pour favoriser un réchauffement dans les relations franco-rwandaïses. « *Si l'aide publique au développement est nécessaire, les institutions ont un rôle à jouer. Le partenariat entre les deux enseignements catholiques est un exemple de coopération qui peut aider à restaurer les relations entre les deux pays*³ », commente l'ambassadeur, Dominique Decherf. On veut le croire. D'autant que la francophonie perd progressivement du terrain. Ces dernières années, de nombreux réfugiés tutsis de la période d'indépendance sont rentrés d'Ouganda et d'autres pays limitrophes, important une culture plus anglo-saxonne. Au point que des écoles sont aujourd'hui anglophones ; et les programmes, un compromis entre les textes belges – en vigueur jusqu'à la guerre – et anglo-saxons. Où cela va-t-il mener ? On le sait d'autant moins que Britanniques et Américains n'hésitent plus à investir massivement.

Depuis le génocide, le paysage de l'enseignement a changé au Rwanda. On évoque un « avant » et un « après ». Grâce à la pugnacité de Gabrielle Uwimana, secrétaire nationale au moment des événements (cf. p. 51), l'enseignement catholique a vite rouvert ses portes dans un contexte cahotique : locaux vandalisés, matériel pillé, intellectuels tués ou réfugiés à l'étranger, jeunes et adultes traumatisés.



1994, « une saison de machettes* »

Certains voudraient parler de guerre interethnique déclenchée avec le crash de l'avion du président Juvénal Habyarimana le 6 avril

1994. Mais tout montre la montée en puissance et la planification de ce génocide. Car il s'agit bien d'un génocide – près d'un million de morts –, l'objectif étant de supprimer tous les Tutsis, appelés *inyenzi* (« cafards ») par les Hutus. Aujourd'hui, il reste de nombreuses zones d'ombre sur les rôles joués par l'Église et la France notamment, France qui est même accusée de « complicité de génocide ». Beaucoup de faits à charge ne plaident pas en leur faveur. Mais jusqu'où peut-on leur imputer les crimes commis ? À défaut de réponses claires et définitives, déroulons la chronologie.

– 1924 : le Rwanda-Urundi est placé sous mandat belge par la Société des Nations.

– 1931 : l'Église destitue Musinga, dernier monarque traditionnel, tutsi, de droit sacré. Les Belges instaurent la carte d'identité qui, dorénavant, divise le pays en deux ethnies, les Tutsis et les Hutus.

– 1959 : « révolution sociale » des Hutus – début de l'exode des Tutsis. Instauration de la République.

– 1^{er} juillet 1962 : proclamation de l'indépendance. À partir de cette année, multiplication des massacres de tutsis. Instauration d'un système de quotas limitant à 9 % de Tutsis l'accès à l'enseignement et à tous les services publics.

– 1973 : coup d'état militaire et instauration de la 1^{re} République sous la conduite de Juvénal Habyarimana.

– 1^{er} octobre 1990 : offensive du Front patriotique rwandais (FPR) à partir de l'Ouganda où il s'est formé en 1987. Habyarimana obtient une aide militaire de la Belgique, du Zaïre et de la France qui y maintient un contingent.

– 4 août 1993 : signature, à Arusha (Tanzanie), des accords de paix qui ne seront jamais appliqués – les Nations Unies envoient une force internationale de paix, la Minuar.

– 1994 : le 6 avril, attentat provoquant la mort d'Habyarimana – le génocide des Tutsis est aussitôt déclenché. Les forces armées rwandaïses et les miliciens extrémistes *Interahamwe* massacrent également les Hutus modérés, y compris dans des églises – lieux jusqu'alors inviolables – où ils s'étaient réfugiés. La Minuar se retire. Trois mois plus tard, le FPR forme un gouvernement d'union nationale. Paul Kagamé, président actuel, en est le vice-président et ministre de la Défense. Massacres et exode des Hutus. Fin août, départ des derniers soldats français de l'opération « Turquoise ». En novembre, création du tribunal pénal international, à Arusha. **EDC**

* Titre d'un livre de Jean Hatzfeld (Points Poche, 2005, 6,50€).

Qu'en est-il, dix bonnes années plus tard ? « La crise a laissé des séquelles à tous les échelons, constate M^{gr} Alphonse Rutaganda qui se veut malgré tout optimiste. Mais nos écoles ont retrouvé la place qu'elles tenaient⁴. » Reste que le pays manque cruellement d'infrastructures. Plus de 50 % des élèves sortant du primaire n'ont pas accès au tronc commun⁵. Celles qui se mettent actuellement en place dans les 101 districts ne suffiront pas à satisfaire les besoins. Un second écrémage se fait au moment du choix de l'option⁶. Les notes déterminent l'orientation. Et n'ont accès à l'université qu'environ 15 à 20 % des jeunes qui achèvent leurs « humanités » – le cycle du secondaire. Sélection inévitable par l'excellence. « Et cela se vit dans un contexte de cœurs blessés, poursuit le secrétaire national. Les plaies sont loin d'être cicatrisées. » « Chaque année, les traumatismes ressortent, parfois très violemment, au moment des commémorations, chez les "Hutus" comme chez les "Tutsis" », confie le frère Innocent Munyanziza, supérieur de la congrégation de Saint-Gabriel et économiste de l'école technique de Save, à quelques kilomètres de Butare. Remords et culpabilité chez les uns, grande solitude chez les autres qui ont perdu tous leurs proches et pour lesquels l'horreur des jours sombres se réveille. Pour mieux les accompagner, frère Innocent a choisi de reprendre des études de psychologie à l'université de Butare. Un secteur nouveau de l'après-génocide. « Nous souhaiterions former une personne par établissement à l'accompagnement psychologique, poursuit M^{gr} Alphonse Rutaganda. Mais on ne pourra jamais prévoir la profondeur de l'inscription du traumatisme en chacun. Il faut y aller en douceur. »

Après leurs aveux douloureux devant les gacacas, les prisonniers regagnent leurs villages.

« Avant », « après ». Partout, il a fallu se réorganiser. L'enseignement général a été privilégié. Moins coûteux que l'enseignement technique qui nécessite des investissements lourds et n'a jamais été très développé. Un seul exemple. L'école technique automobile de Gisenyi, à la frontière congolaise, créée en 1992, a vu sortir sa première promotion en 2005. La guerre a tout interrompu en 1994, et

l'école n'a rouvert qu'en 2002. « Ces écoles seront ma priorité en 2007 dans notre partenariat », insiste M^{gr} Alphonse Rutaganda, sensible à la professionnalisation qu'elles peuvent apporter. Reste que les salaires insuffisants des enseignants et des directeurs incitent à rechercher des emplois mieux rémunérés. « Un prof licencié touche un salaire six à dix fois inférieur à celui

tous les orphelins, sans distinction, et une autre de la FAWE, fonds pour l'éducation des filles. Cela nous aide mais c'est encore insuffisant. Alors nous avons mis en place une Caritas scolaire pour collecter savon, dentifrice... Parfois, quand il y a urgence, plus suffisamment de nourriture par exemple, il faut réunir le comité de parents pour trouver une solution. »



d'une personne se lançant dans la carrière politique, confirme Beata Kayisenga, directrice depuis cinq ans du groupe scolaire de filles Notre-Dame-d'Afrique à Nyundo, et l'une des rares laïques à la tête d'un établissement. Le choix est vite fait. Avant la guerre, toute personne sortant de l'université devait donner deux ans de son temps à l'enseignement. Ce fut mon cas. Aujourd'hui, on ne sait jamais si un enseignant diplômé ne va pas nous quitter en cours d'année. »

Dans tous les établissements, il faut aussi faire face à la pauvreté des populations. Si les profs sont payés par l'État, à l'école de supporter les charges quotidiennes d'un internat. Écoutez Beata : « Certaines ONG⁷ nous apportent une aide financière. Le FARG, le fonds pour les enfants orphelins tutsis du génocide, aussi. À cela s'ajoute une petite contribution du ministère pour

Six Français – directeurs, enseignants, chargés de pastorale, cadres éducatifs – se sont immergés pendant quinze jours dans des établissements rwandais. Réactions unanimes. L'autodiscipline et l'autogestion des élèves les ont « bluffés ». Dans le secondaire, où l'internat est quasiment obligatoire, offrant les conditions optimales d'éducation, les jeunes sont très cadrés dans l'emploi du temps, mais sont en même temps en complète autonomie. Les études se font sans la supervision d'un adulte. Dans chaque établissement, il y a un doyen des élèves, un vice-doyen, un chargé du dortoir,

un chargé du réfectoire, du sport, du nettoyage..., un chef de classe... Tout est parfaitement organisé. Les aînés servent de tuteurs aux plus petits. Une structure qui permet à chacun de trouver sa place et d'assumer une responsabilité. Il y a très peu d'écarts par rapport au règlement. Cette éducation est-elle soumission ? conditionnement ? système coercitif ? Rien de tout cela, semble-t-il. « *Les jeunes ne se sentent pas bridés, commentent les "immergés". L'atmosphère n'est pas tendue. On fait confiance. Il n'y a d'ailleurs aucune clôture autour des établissements. Les règles sont intégrées car inculquées dès le plus jeune âge. C'est un autre mode de fonctionnement en société, une culture profondément ancrée du respect des aînés et des adultes.* » Sans compter la conscience du privilège de faire des études secondaires. Le diplôme est en effet le seul moyen pour espérer s'en sortir.

D'énormes progrès

Au Rwanda, d'énormes progrès ont été accomplis, en une décennie, dans le sens de la cohésion nationale. Le recours aux *gacacas* est une façon évidente d'associer justice, pardon, réconciliation et reconstruction. Au niveau gouvernemental, un groupe est chargé, dans chaque district, de l'« unité-réconciliation ». Un travail énorme est accompli par les veuves. Beata Kayisenga est l'une d'elles. Son mari a mystérieusement disparu en 1996. Elle est restée seule avec trois filles dont un bébé. « *Parallèlement à mon boulot de prof de psycho-pédagogie, je me suis lancée dans une pastorale de veuves. Je continue aujourd'hui. Nous sommes nombreuses, il est indispensable de nous rassembler, d'évoquer nos histoires personnelles. Nous ne parlons plus d'"ethnies". Nous avons toutes un point commun, le veuvage. Nos maris morts sont unis dans une communion des saints. À nous d'apprendre à faire l'union entre nous, afin d'entraîner le peuple à retrouver la cohésion d'autrefois.* » L'école aussi contribue énormément à assainir les relations par le biais des clubs « unité-réconciliation » où l'on évoque ce qui a mené au génocide. « *Les jeunes ont de multiples raisons de fraterniser, commente l'abbé Vincent Harolimana, recteur du petit séminaire de Nyundo. Par le sport, les activités culturelles, les contacts entre établissements. Tout simplement dans leur vie quotidienne. Sans compter les cours d'éducation civique. Ils peuvent juger de ce que la division et les haines engendrent. Le moment est venu pour reconstruire l'unité sur des*

bases solides». « *Il faut combattre toutes les fausses identités qui nous ont divisés, soutient avec fougue Yolande Mukagasana, rescapée (cf. p. 50). Et que l'enfant qui naît se sente rwandais et se construise sur cette base-là*».

1. Office international de l'enseignement catholique.
2. Le terrain a été offert par l'archidiocèse de Kigali. Il dépend de l'école Remara Catholique-II, située à côté du Centre national des programmes, des examens et du *Kigali Institute Education*.
3. Le 23 février 2006, la France a procédé à l'annulation d'une dette de 47,6 millions d'euros au Rwanda, dans le cadre de la

- relance et du renforcement de la coopération entre les deux pays.
4. L'enseignement catholique scolarise 75 % des élèves du primaire et 25 % du secondaire. Il compte 1 122 établissements pour 765 000 élèves. Ce sont des écoles souvent subventionnées, l'État payant les salaires des professeurs. L'année scolaire, depuis peu, débute en janvier et s'achève en novembre.
5. Cycle de trois ans, presque équivalent à notre collège.
6. À l'issue du tronc commun, les meilleurs peuvent choisir leur option (ou section) dans l'établissement de leur choix. Pour les autres, cela se fait en fonction des places disponibles, sans tenir compte des lieux d'habitation, d'où la nécessité des internats.
7. Organisations non gouvernementales.

Un partenariat au long cours

Différentes structures travaillant avec – ou émanant de – l'enseignement catholique français se sont rendues au Rwanda, en février 2006, pour conforter un partenariat qui ne date pas d'aujourd'hui et apporter une aide logistique et un soutien humain à un enseignement catholique local qui, bien que peinant, seul, à définir sa mission spécifique, n'en a pas moins choisi de se reconstruire sur le socle « foi, savoir, valeurs ». À entendre M^{gr} Philippe Rukomba, évêque référent, et M^{gr} Alphonse Rutaganda, secrétaire national, on voit combien les missions des deux enseignements catholiques sont proches et combien ce partenariat, dans sa globalité, prend du sens. Ils ont évoqué l'accueil de tous ; la soif d'authenticité et de cohérence des jeunes ; la mission spécifique prenant appui sur l'Évangile ; le dialogue interculturel ; l'éducation à la paix ; le développement intégral de la personne ; le défi de la mondialisation ; l'importance des nouvelles technologies... Autant de visées identiques.



Première pierre. À gauche, Dominique Decherf, ambassadeur de France à Kigali ; à droite : M^{gr} Alphonse Rutaganda, secrétaire national de l'enseignement catholique du Rwanda.

Soixante-dix chefs d'établissement, essentiellement des religieux et des prêtres, ont participé à la formation des cadres proposée par l'Isapac*, projet engagé en 2000 avec les directeurs diocésains, sur le thème « La spécificité de l'enseignement catholique et son ouverture ». « *Nous sommes là pour leur ouvrir des pistes, leur donner des outils, en leur faisant part de notre savoir-faire. À eux d'inventer leur projet pédagogique et de le mettre en place* », ont commenté les formateurs.

Une vingtaine de cadres éducatifs – préfets de discipline – ont suivi la formation « Oasis des relations humaines** » (une première avait eu lieu en 2004) afin de mieux communiquer dans les établissements entre cadres et avec les élèves.

Un partenariat avec Aplon*** a permis à une trentaine d'autres de se familiariser davantage avec l'informatique, afin d'être plus performants dans la gestion et l'organisation de leurs établissements. Aplon a, en outre, fournit 10 ordinateurs portables et imprimantes.

Enfin, six cadres éducatifs français, destinés à devenir « personnes ressources » pour l'ouverture à l'universel en France, se sont immergés dans la réalité des établissements rwandais**** ; un des objectifs étant d'établir des liens durables entre les deux systèmes éducatifs, par le biais de jumelages ou autres coopérations.

Et si l'enseignement catholique français ne peut s'engager à titre institutionnel dans ces initiatives, pour diverses raisons et notamment parce que les demandes affluent de plusieurs continents, il soutient activement le travail réalisé par ces instances et souhaite qu'il s'installe dans la durée. Les Rwandais ont d'ailleurs demandé un suivi de ces formations qui leur ont permis de mieux comprendre leur mission, et des rencontres plus fréquentes. **EDC**

* Institut supérieur africain pour la promotion de l'éducation chrétienne. Quatre formateurs étaient présents : l'Ivoirien Séraphin N'Datien ; les Français Fulgence Koné, chargé des relations extérieures du secrétariat général de l'enseignement catholique français, Michel Doremus, directeur diocésain de Chartres, et Guy Vidal, directeur du Centre d'animation, de recherche et de formation de l'enseignement catholique (Carfec) Aquitaine.

** Basée sur une méthode de Jacques Salomé, assurée par Marie Maquaire et le frère Joseph Brethomé.

*** Association d'origine congréganiste au service de l'enseignement catholique, fournissant des logiciels et une assistance permettant une gestion administrative – formation assurée par Charles Rocha, technicien de Ficaplon, et frère André Cadoret.

**** À l'initiative de François Chapuis, directeur du collège-lycée Saint-Paul - Bourdon-Blanc, à Orléans.



Plus d'informations, une bibliographie et d'autres témoignages sur *ECA+* (www.scolanet.org)

Rencontre avec deux

Les femmes du Rwanda nous ont surpris par l'énergie qui les habite. En voici deux, Yolande Mukagasana et Gabrielle Uwimana. Deux fe

Yolande Mukagasana « Tenir pour les enfants de partout »

Elle a reçu la mention d'honneur du prix de l'éducation pour la paix de l'Unesco, en 2003. Seule survivante de sa famille, elle se bat aujourd'hui pour que le génocide ne soit pas oublié, mais œuvre surtout à la reconstruction.

Un petit bout de femme pétillante, toujours en mouvement, dotée d'une force intérieure étonnante derrière laquelle transparait parfois une grande fragilité. Avec le passé qui est le sien, on se demande comment Yolande Mukagasana peut être si « vivante », si active. « *Il faut tenir pour les enfants de partout* », dit-elle. Elle a perdu les siens – deux filles et un garçon – ainsi que son mari pendant le génocide, mais en a gagné dix-sept ! Quatorze sont dans sa maison reconstruite de Nyamirambo, à Kigali, et trois à Bruxelles où elle vit. Orphelins de la guerre, orphelins du sida aussi. En créant l'association Nyamirambo Point d'Appui¹, elle a souhaité agir pour la reconstruction du Rwanda. Cette association s'est donné pour objectif principal, en Europe, de promouvoir la paix dans les écoles. Ses outils ? Yolande Mukagasana farfouille sur son bureau et brandit une petite boîte de diapositives : des photos magnifiques et douloureuses – une galerie de regards droits ou fuyants, ceux de victimes, de justes² et de bourreaux – prises par le photographe Alain Kazinierakis. En 2000, ils sont partis tous deux au Rwanda pour rencontrer, dans les prisons, les génocidaires qui reconnaissent leur culpabilité. C'est devenu un livre et une exposition, *Les blessures du silence*³. Mais pourquoi est-elle allée jusque-là, Yolande ? « *Je ne pouvais abandonner la terre qui est maintenant mélangée au sang de mes proches. Je ne supportais pas de laisser mes enfants dans la fosse commune où on les avait jetés. Avec l'horreur qui revient sans arrêt, je me demandais comment l'autre, le tueur, pouvait vivre. D'autant que nous n'avions pas de problème de cohabitation. Infirmière, je soignais tout le monde dans mon dispensaire. Alors, j'ai éprouvé ce besoin de réhumaniser le génocide, du moins ceux qui en avaient été les auteurs. Je voulais connaître le sentiment des bourreaux après de tels actes.* » Non pour se confronter à eux, mais pour rétablir un lien social. Elle découvre l'impensable, la participation d'enfants et de mères aux



massacres. Au début, on la fuit. Petit à petit, ces hommes et ces femmes veulent tous lui parler. Elle découvre le poids de leur fardeau. Celui d'Enos qui tient un crâne dans ses mains et pleure. Un mort ambulante. Celui de cette maman qui a tué ses enfants et souhaite la mort le plus vite possible. « *Que leur dire ? La seule réponse est notre action. Faire comprendre aux jeunes et moins jeunes qu'il ne faut surtout pas tomber dans le piège des clichés véhiculés. Qu'il ne faut pas mettre les gens dans des catégories comme on l'a fait pour nous – les bons Hutus, les mauvais Tutsis. On voit où cette idéologie, renforcée par l'instauration de la carte d'identité au moment de la colonisation belge, a mené.* »

Un jour...

Yolande ne veut pas parler de « réconciliation ». C'est une façon pour elle de réduire ce qui fut un génocide en massacres interethniques, de revenir à une idée de séparation créée de toutes pièces. C'est une manière de mettre les Rwandais dos à dos et d'évacuer toute responsabilité internationale, quelle qu'elle soit. Un génocide touche et tache toute l'humanité. Elle préfère évoquer une « reconstruction ». Elle a écrit : « *Il n'y aura pas d'humanité sans pardon ; il n'y aura pas de pardon sans justice ; mais il n'y aura pas de justice sans humanité. Je parle là de justice humaine. Pas du tribunal pénal international. J'ai eu du mal à accepter les gacacas⁴ au début. Et puis j'ai compris à quoi ils servaient. Cela permet à chacun d'exprimer les raisons de ses actes et d'envisager une réparation. La cohabitation dans les collines est aujourd'hui le prix à payer, aussi dur que cela puisse être. Pour les adultes, c'est difficile. Mais les enfants vont casser le cycle de la violence.* »

Un des rêves de Yolande ? Faire se rencontrer les enfants rwandais de la diaspora belge ; ce qui semble encore impossible, en raison du passé des parents. Mais elle est convaincue qu'un jour, cela se fera. **EDC**

1. Nyamirambo Point d'Appui – fondation pour la mémoire du génocide au Rwanda et pour la reconstruction – est une association à vocation socioculturelle de lutte contre les facteurs de division entre les personnes et les groupes humains. Adresse : Rue Royale-Sainte-Marie, 235 – 1030 Bruxelles – Tél./fax : 00 32 2 245 92 13. E-mail : lamemoire@skynet.be

2. Des Hutus modérés qui ont voulu protéger des Tutsis et ont connu le même sort que ces derniers.

3. Yolande Mukagasana et Alain Kazinierakis, *Les blessures du silence*, Actes Sud, 2001, 159 p., 24,90€.

4. Tribunaux populaires.

femmes remarquables

te, malgré les horreurs vécues et qui ne pourront jamais être oubliées.
mmes de tête et de cœur qui n'hésitent pas à dire ce qu'elles pensent.

Gabrielle Uwimana « Aider les autres, c'était déjà mission accomplie »

En pleine tourmente, elle tenait les rênes de l'enseignement catholique du Rwanda. Elle n'avait qu'un objectif, relancer les écoles le plus vite possible pour redonner espoir aux jeunes.

Surprenante Gabrielle. Femme de conviction. Bousculant parfois certaines hiérarchies ecclésiales et mentalités trop bien assises. Femme, jeune, non religieuse... Qui aurait pensé qu'à 36 ans, elle puisse devenir secrétaire nationale de l'enseignement catholique du Rwanda ? Pas elle. Nous sommes début 1994. Six ans auparavant, elle est nommée inspectrice confessionnelle au secrétariat national¹. Son premier objectif est d'aider les prêtres à faire le lien entre leur connaissance doctrinale de l'Église et la pastorale scolaire. « *Ma position étonnait, mais j'étais très respectée, car crédible.* » À l'époque, elle a derrière elle cinq années d'enseignement dans le diocèse de Nyundo – « *très ouvert aux femmes et à l'Occident* ». Et revient de Lourdes où elle a suivi une formation théologique pour devenir auxiliaire de l'Apostolat².

En 1993, l'abbé-secrétaire national tombe malade. Gabrielle assure l'intérim pendant dix mois. Sans penser que l'Église puisse avoir une ouverture telle qu'on lui demande de rester à ce poste. Ce qui arrive pourtant. « *Je voulais faire bouger des choses. J'estimais que le système des quotas limitant à 9 % de Tutsis l'accès à l'enseignement et à tous les services publics, allait à l'encontre des droits de l'homme et de la mission de l'Église.* En 1993, nous avons signé un préavis de résiliation du contrat qui nous liait à l'État, le poussant ainsi à négocier et à nous considérer comme un vrai partenaire. » Période délicate pour le Rwanda. Depuis 1990, la guerre est au nord. Des écoles ferment, on déplace les populations.

On sent les frustrations monter. « *La division commençait. Mais je travaillais pour "tous" les jeunes, sans considération d'ethnies, bien que n'étant pas naïve. Je ne pouvais laisser aucun membre de la grande famille sur le bord de la route. Je croyais à la mission d'Église. J'osais là où les évêques étaient plus timorés. Ils avaient de multiples raisons. L'autorité de l'Église est assise sur une histoire.* »

6 avril 1994. Les massacres débutent. Gabrielle vit dans la tourmente des événements. Pendant des semaines, c'est l'exode sur les routes, la vision apocalyptique des



corps "coupés", la peur des "barricades", la faim, les nuits dans les collines ou les marais, l'angoisse de ne plus revoir les siens. Début juillet, le FPR³ prend Kigali. Le 19, un gouvernement d'union nationale est proclamé. La jeune femme n'a qu'une idée : relancer les écoles. « *C'était un chaos indescriptible. Mon premier geste a été de signaler notre existence au gouvernement et de leur dire que nous étions prêts à collaborer à la relance des établissements. À cette époque, le grand réseau des écoles était catholique. Le gouverne-*

ment voulait que la vie la plus normale reprenne vite. Dès septembre, les écoles primaires ont rouvert. De façon précaire, certes, et sans moyens. L'essentiel était de pouvoir accueillir les enfants. »

Une force terrible

Gabrielle marque une pause, un peu éprouvée d'avoir à revenir sur ce passé douloureux. Elle reprend d'une voix presque détachée : « *Je suis étonnée de voir comment ce pays a remonté la pente après tant de destructions, de souffrances et de morts. Psychologiquement, j'étais portée par mon travail, les gamins, la volonté. Je n'avais pas le temps de penser à moi. Les Rwandais avaient ce désir de faire revivre l'école. Quand quelqu'un vous embarque, vous vous laissez embarquer. Les religieux et religieuses m'ont aussi donné beaucoup d'énergie.* » La seconde étape a été de permettre à ceux qui n'avaient pu passer leur bac en juin⁴ de le faire, en recréant des internats. « *Nous avons regroupé beaucoup d'orphelins en classe terminale et le peu de forces humaines qui restaient. Nous manquions d'eau, de nourriture. Des organismes humanitaires nous ont aidés. On m'accusait de travailler pour le régime. Je disais : "Comme Rwandaise et chrétienne, si j'ai survécu, c'est pour faire mon travail." On a pu délivrer les diplômes dès le mois de décembre. Beaucoup trop certes, mais cela redonnait espoir aux jeunes. Aider les autres à se mettre debout, c'était déjà mission accomplie pour moi. Quand je voyais les fous rires des gosses, même vêtus de haillons, ça me donnait une force terrible.* » Le redémarrage des autres établissements secondaires a pu débuter en juin 1995 et a duré jusqu'à la fin de 1996. « *C'était la période d'urgence. J'ai transmis le flambeau au moment où on allait entrer dans la phase de développement.* » **EDC**

1. L'équivalent de notre secrétaire général adjoint de l'enseignement catholique, chargé de la pastorale.

2. Ce sont des laïques engagées au service de la mission d'Église, en vivant dans le monde.

3. Front patriotique rwandais, formé en Ouganda en 1987.

4. Avant la guerre, l'année scolaire débutait en septembre et finissait fin juin ; depuis, elle débute en janvier et finit en novembre.

Poissons de carême

Depuis le Moyen Âge, maigre oblige, le poisson trône souvent à la table des moines, moniales et bons catholiques qui savent se régaler. Cette position de l'Église a permis la croissance de nombreux ports de pêche et le développement de la pisciculture.

Mets de choix pour les cuisiniers, le poisson fut, pendant des siècles, considéré par l'Église catholique, comme plat réservé à la « mortification, l'expiation et la rédemption du pécheur ». Rien d'étonnant à ce qu'il occupe « une place à part dans le régime alimentaire monastique, explique l'historien Jean-François Charnier¹, non seulement pour les vendredis et jours maigres, qui sont plus nombreux qu'on ne le pense habituellement, mais également en raison des possessions et droits alloués de l'abbaye. » Et pour cause, grâce à leurs nombreux étangs et pêcheries, les moines ne manquent pas d'approvisionnement. Donc, on jeûne souvent dans les monastères et l'on mange du poisson en abondance, surtout pendant l'Avent et le Carême. Mais on aime aussi, comme à Fontevraud (Maine-et-Loire), la bonne cuisine : « Pendant ces périodes, raconte l'historienne Joëlle Gautier-Ernoul, on varie les espèces. C'est le temps du "poisson extraordinaire", à savoir : lamproies, plies, merluches, brochets, anguilles, saumons, écrevisses et même les huîtres. Le reste de l'année, en général deux jours par semaine, les religieuses consomment du poisson "ordinaire" : harengs, morues, sardines, qu'on importe en barriques. »

On peut ainsi suivre le cheminement des cargaisons de morues pêchées sur des bancs de Terre-Neuve et remonter les fleuves jusqu'à l'intérieur des terres, en fonction des fêtes religieuses. Bien souvent, autour des abbayes, se développe une économie dite de la grande pêche. Il en est ainsi à Fécamp (Seine-Maritime) où l'abbaye bénédictine de la Trinité bénéficie de droits exclusifs sur le port, droits qui concernent notamment la très lucrative pêche au hareng. Mais à partir du XVI^e siècle, son déclin permet aux Terre-Neuvas fécampois de contester les privilèges des moines.

Côté cuisines, on parle courts-bouillons aromatisés au romarin et au thym, friture ou cuisson à l'eau ou au vin. À Fontevraud, les magnifiques cuisines permettent de fumer les poissons.

La population, moins rigoureuse, s'attache à multiplier les dispenses qui trouvent de nombreux défenseurs. Ainsi, dans une liste publiée en 1873 par l'auteur de *Cuisine en Carême*, on trouve pêle-mêle :

l'escargot, la poule d'eau, la sarcelle, le pluvier des mers, le hérisson, la grenouille ou le castor (mais le train arrière seulement !).

Par ailleurs, les cuisiniers multiplient les ruses, les leurres et les métamorphoses, pour contourner les restrictions. Tout comme le répertoire qui parle de veau de mer, de loup (bar), de chien farci, etc.



Lamproie



Photos : B. Grélon

Imagination culinaire. Pendant l'Avent et le Carême, couvents et monastères consomment des « poissons extraordinaires » comme la lamproie. Court-bouillon, friture... les préparations sont variées, et dans les cuisines de Fontevraud (ci-dessus), on peut même les fumer.

Jambons de poissons

Enfin, c'est toute une charcuterie de substitution qu'évoque à son tour Christine Armengaud : « Boudins blancs – à base brochet de perche -, et autres andouillettes de poissons, sans compter les "pâtés de Carême", à base de thon frais ou d'anguille et de pommes, les "vol-au-vent de Carême" qui cachent des queues de langouste, [...] et des "jambons de poissons" emballés dans des peaux de carpes ou d'appétissants "foies d'oies"... à base d'écrevisses inventés par le sieur Dorlan, au milieu du XVII^e siècle. »

BRUNO GRELON

1. Commissaire de l'exposition « La Loire, L'abbaye et les poissons », présentée l'été dernier à l'Abbaye royale de Fontevraud (Maine-et-Loire). Toutes les citations reprises dans cet article sont extraites du catalogue de l'exposition.

LA MÉMOIRE DE LA MER

À travers des maquettes, des outils, des peintures, le musée des Terre-neuvas et de la Pêche* raconte la grande aventure des marins qui partaient pêcher la morue sur les bancs de Terre-Neuve. La construction navale à Fécamp, la fabrication des doris, le sauvetage, l'évolution des bateaux de pêche... sont également évoqués dans les salles, tout comme la vie de la côte normande, la vente du poisson et les drames de la mer. Sur le plan pédagogique, des outils sont disponibles pour les enseignants : des fiches d'exploration active – « Mousse en 1900 », « La pêche au hareng »... – et une mallette avec la maquette d'un trois-mâts et des photos anciennes. Enfin, un concours d'écriture a lieu tous les deux ans pour les élèves de CM1, de CM2 et de collège. **BG**



* Musée des Terre-Neuvas et de la Pêche, 27 boulevard Albert-1^{er}, 76400 Fécamp. Renseignements : 02 35 28 31 99. Internet : www.ville-fecamp.fr/art_culture/musees.htm

3 000 ans d'histoire du Temple de Jérusalem

L'Institut du Temple à Jérusalem pourrait être considéré comme une mémoire de l'édifice construit par les Juifs pour abriter l'Arche d'Alliance. Une exposition à Marseille permet de mieux comprendre l'importance de ce Temple pour le judaïsme.

Si le monde savait l'importance que représente le Temple, le monde entier viendrait le reconstruire. Nos maîtres nous enseignent que celui qui comprend le fonctionnement du Temple, son emplacement et les objets qui s'y trouvent, comprend le pourquoi de la création du monde et surtout le rôle de chacun d'entre nous sur la terre. » Belle introduction de Jean-Marc Rosenfeld, directeur pour l'Europe du Mah'on Hamikdash¹, pour pénétrer dans l'univers du Temple, univers que l'on découvre dans l'exposition de Marseille (cf. « Savoir + »).

Que savons-nous de ce Temple, des us et coutumes qui s'y déroulaient, du choix de son emplacement ? Peu de choses probablement. Deux fois construits – sur le lieu présumé de la ligature d'Isaac, du rêve de Jacob, de la naissance d'Adam et Eve ; deux fois détruits par Nabuchodonosor en 586 avant J.-C., puis par les Romains en 70 de notre ère, il abrita l'Arche d'Alliance. A subsisté le célèbre mur des Lamentations. Ainsi devint-il le signe de la présence de Dieu au milieu de son peuple.

Objets fondamentaux

Dans cette exposition, les objets proviennent tous de l'Institut du Temple de Jérusalem, fondé il y a une vingtaine d'années par le Rav² Israël Ariel. Son idée fut de faire exécuter des peintures sur la vie et le fonctionnement du Temple et de restituer, à l'identique, les objets décrits dans la Torah. Une visite de l'exposition permet donc de se replonger dans cet univers du Temple, autour duquel s'organisait la vie religieuse du peuple juif. Incroyable. On peut notamment admirer trois objets fondamentaux : la Ménorah en or – ce chandelier à sept branches représentant la lumière (haut de 1,80 m, il pèse plus de 500 kg) ; l'autel des offrandes des parfums, la table des



Morceaux d'une exposition. Ci-dessus : Survol du Second Temple (appelé Temple d'Hérode). Ci-contre : Menorah (la branche centrale représente le Chabbat, et les autres les six jours de la semaine. Ci-dessous : Arche d'alliance (elle contient les pierres données à Moïse, où étaient gravés les 10 Commandements, ainsi que les rouleaux de la Torah).



pains de proposition. « Ces trois objets sont là pour nous apprendre à bien nous situer entre le spirituel et le matériel, commente Jean-Marc Rosenfeld. À l'époque du Temple, les religions que nous connaissons aujourd'hui n'existaient pas. Nous étions reliés tous ensemble – comme le signifie le mot "religion" – et nous venions pèleriner ensemble pour trouver D.³ Un. Les mouvances religieuses sont nées après la destruction du Temple et ont créé la division des hommes. Je voudrais arriver à faire comprendre que le Temple sera indispensable à la réunion des hommes croyant en un D. Un et unique. »

Est-ce à dire que ce Temple doit être physiquement reconstruit ? Pour le monde chrétien, le Temple rebâti n'est-il pas le corps du Christ ressuscité ? Le Messie n'est-il pas déjà venu en la personne de Jésus de Nazareth ?

« Nous reconstituons les objets, physiquement, pour faire comprendre l'importance du Temple et stimuler chacun à se construire intérieurement. Car l'homme est un temple à lui tout seul. Mais cela ne peut être qu'un temple intérieur. De tout temps, D. nous a fait construire un temple matériel indispensable à l'homme. Mais ce Temple ne pourra se reconstruire que lorsque régnera une paix mondiale. Quant au Messie, ce ne peut être Jésus pour le monde juif puisque les prophéties d'Israël disent que le jour où il sera là, le Temple sera reconstruit et ne pourra jamais être redémoli. »

ÉLISABETH DU CLOSEL



PHOTO: D. P. R.

1. L'Institut du Temple à Jérusalem est reconnu pour son sérieux et ses références quant à ce qu'il transmet. Il ne réalise ni tableaux ni objets qui ne soient acceptés par un consensus général. Internet : <http://france.templeinstitute.org>

2. Rav (rabbin), « maître » : enseignant autorisé dans la tradition juive classique, depuis la chute du Second Temple en 70. Le rôle des rabbins n'a cessé d'évoluer au long

des siècles.

3. Les juifs pieux n'écrivent ni ne prononcent le nom de Dieu, d'où ce D.

Savoir +

➤ L'exposition itinérante « 3 000 ans d'histoire du Temple de Jérusalem » a débuté à Paris en 2003 et a circulé dans de nombreuses villes de France. Des tournées sont prévues au Canada, en Allemagne, aux Pays-Bas et à Moscou. L'Institut du Temple travaille avec le ministère de l'Éducation nationale. Des dossiers et un kit pédagogiques sont à la disposition des enseignants.

« 3000 ans d'histoire du Temple de Jérusalem », Maison de l'artisanat et des arts de la ville de Marseille, 21 cours d'Estienne-d'Orves, 13001 Marseille. Du 28 avril au 7 juin 2006. Tél. : 04 91 54 80 54.

Internet : www.maisondelartisanat.org

LE CRIME EST-IL NÉCESSAIRE ?



► « Pour les uns, j'étais l'ami et le commis des Romains, pour les autres, un juif douteux », avoue Hérode sous la plume érudite de Claude-Henri Rocquet, auteur aussi polyvalent que le personnage dont il fait résonner la voix et les doutes. « Poète, dramaturge, essayiste, critique et historien d'art, ami de Mircea Eliade et de Lanza del Vasto », il n'en finit pas de s'interroger sur les raisons de son obsession pour Hérode, cet « homme de désir, devenu bourreau ». Obsédé par « cette espérance que le mal puisse se changer en bien » alors qu'au cœur des évangiles « le soleil du Christ est sans ombre », il se demande quel sens accorder à la faute. Ce n'est pas le moindre attrait de cette démonstration qui s'enrichit, pour cette deuxième

édition d'une brillante postface. Analysant le tableau de Fra Angelico *La décollation de saint Jean-Baptiste et le banquet d'Hérode* (dont une reproduction orne le bandeau du livre), Claude-Henri Rocquet va encore plus loin dans ses réflexions. Il force le lecteur à transcender les mots, l'image et les siècles pour approcher l'essence du christianisme.

MATHILDE RAIVE

Claude-Henri Rocquet
Hérode
Lethielleux
174 p., 17 €



TRÉBUCHER N'EST PAS TOMBER

► Nulle volonté de choquer dans cette lecture de la Bible. Non, bien au contraire. En évoquant les scandales répertoriés dans les deux Testaments, c'est au mot grec *skandalon* signifiant « piège », « obstacle » ou « pierre d'achoppement » que l'auteur se réfère. Comme chacun sait, trébucher n'est pas tomber : on perd l'équilibre et on se redresse, plus fort. Composé de chapitres qui abordent tour à tour les violences sexuelles, telle celle subie par Dina (*Gn 34, 1-30*), la présence des femmes dans une Bible « née dans un contexte patriarcal », tout comme la question d'un Dieu jaloux, vindicatif ou violent, cet ouvrage sans tabous nous incite – textes et commentaires à l'appui – à dialoguer avec les Écritures. **MR**

Jean-Pierre Prévost
Les scandales de la Bible
Bayard
202 p., 19,80 €



PETITES PHRASES, GRANDS EFFETS

► Ce sont de petits éclats, plus ou moins longs, plus ou moins forts, piochés avec constance dans la littérature, ou les évangiles. Prêtre du diocèse de Sion, en Suisse, l'auteur fut longtemps professeur de littérature, d'où sa connaissance précise des textes de Julien Green, de saint Thomas d'Aquin, en passant par Rilke, Bossuet ou le journal d'Anne Frank. « Désir de Dieu », « Le silence », « De l'humilité », « Le secret de la rencontre » ou « Ton amour est ton trésor », chaque citation est titrée, et par là même inscrite dans un vaste ensemble de réflexions sur l'existence. À ouvrir jour après jour pour y puiser courage, force ou espérance. **MR**

Michel Maret
Sagesse en éclats
Parole et Silence
147 p., 12 €



L'ENGAGEMENT D'UNE VIE

► « Non à l'égoïsme ! » s'est exclamé Jean-Paul II. Avant d'insister : « Non, à tout ce qui pousse l'homme à se réfugier dans le cocon d'une classe sociale privilégiée ou d'une culture commode qui exclut l'autre. » Ce n'est pas le cas d'Alex Zanotelli, l'une des personnalités religieuses les plus populaires d'Italie. Outre son engagement missionnaire en Afrique, ses combats contre l'apartheid, la direction de la revue *Nigrizia*, ses appels pour la paix au Kosovo, contre la guerre en Afghanistan et en Irak, il a partagé le quotidien des habitants de Korogocho, l'un des plus épouvantables bidonvilles d'Afrique. Né en 1938, ce pacifiste croit à la dimension politique autant qu'à la parole du Christ pour faire avancer le monde. **MR**

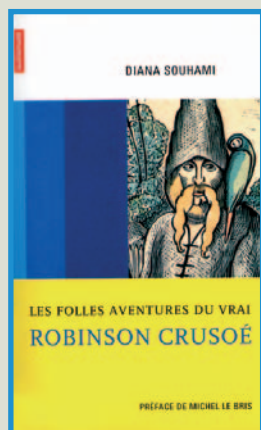
Alex Zanotelli
Avec ceux qui n'ont rien
Flammarion
304 p., 19 €



POSITION OFFICIELLE

► Homosexualité et homophobie ; droits sexuels et reproductifs ; homoparentalité ; genre (féminin ou masculin) ; procréation assistée... Autant de terminologies lexicales au cœur du débat sociétal. Plus que des questions de vocabulaire, c'est une nouvelle société qui émerge. Pour y voir clair, pour comprendre la position de l'Église sur ces nouveaux schémas, plus de 70 spécialistes – psychologues, juristes, théologiens, philosophes, scientifiques – ont planché à la demande du Conseil pontifical pour la famille. Le résultat est une somme. Mille pages qui abordent les aspects moraux, éthiques et religieux de la démographie, de la famille, de la sexualité et de la santé. **MR**

Conseil pontifical pour la famille
Lexique des termes ambigus et controversés sur la famille, la vie et les questions éthiques
Pierre Téqui
1 000 p., 60 €



ROBINSON, LE VRAI...

➤ Ce n'est qu'un morceau de terre perdu dans l'immensité du Pacifique. Dix-neuf kilomètres de long, six de large et cinquante-cinq de circonférence, cela suffit pour abriter un marin livré à lui-même durant 52 mois, soit « 38 000 heures ou 2 280 000 minutes ». Cette île, au large du Chili, existe toujours. Baptisée Robinson-Crusoé (en 1966), elle compte quelque 500 habitants. Une série de cabanes en bois bordent la baie où Alexander Selkirk, le jeune Écossais dont s'inspira Daniel Defoe, se retrouva abandonné au début du XVIII^e siècle. Aujourd'hui, alors que les touristes viennent en pèlerinage sur ce rocher, une journaliste anglaise a entrepris de raconter la vraie vie de Selkirk. Cette « parfaite tête de lard [...] qui s'était fait marin à l'âge de 15 ans, pressé de fuir

une comparaison pour "conduite indécente dans une église" » deviendra l'un des mythes les plus rocambolesques de la littérature anglo-saxonne. Pour réaliser cette épopée, Diana Souhami s'est plongée dans les documents d'époque, a vécu quelque temps sur cette île étrange, s'est livrée à une passionnante reconstitution sur fond de solitude, de flibuste et de chasse au trésor.

MATHILDE RAIVE

Diana Souhami
Les folles aventures du vrai Robinson Crusoé
Autrement
Coll. « Passions complices », 240 p., 17 €



CONVERSATIONS DANS UN CAFÉ

➤ À partir des conversations saisies d'une table à l'autre dans l'un de ces restaurants au menu fixe et à l'addition modérée qui peuplent les centres-villes, Valérie Dayre a tissé son livre à l'image de ces bribes d'intimité. Entre l'assiette de pâté, la dame de saumon, la crème brûlée et le café, les fragments de vie sont aussi plats que le style, à l'image des convives dont elle brosse le portrait. Deux collègues de bureau perdus dans leurs pensées ou leurs désillusions, le regard attendri d'une mère sur son fils adolescent ou la brutalité du ton d'un mari envers sa femme voilée pourraient donner lieu à quelques jolies pages. Valérie Dayre a choisi de s'en éloigner pour rester au plus près de la banalité de son sujet. **MR**

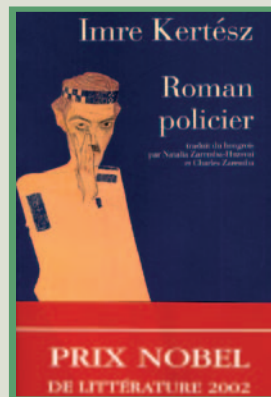
Valérie Dayre
Tous les hommes qui sont ici
L'atelier du poisson soluble
121 p., 10 €



GRANDEUR DES PETITES CHOSES

➤ Parler des femmes en général, et non en particulier, est un exercice difficile. Pourtant, l'auteur s'y risque. Forte de ses souvenirs d'enfance à Tunis, entre une mère chrétienne mais « pas bigote » et un père musulman libéral à la « tolérance innée », Hélé Béji analyse les risques courus par la femme moderne éprise de liberté. « *La petite société musulmane dans laquelle j'ai vécu au cœur du xx^e siècle était un vivant microcosme de l'espace médiéval, un jardin du passé dont les traits s'étaient maintenus à travers l'univers féminin* », écrit-elle en déplorant cette tendance actuelle à tourner le dos à ces petites choses du quotidien, à ce territoire domestique d'où les femmes tirent leur humanité. **MR**

Hélé Béji
Une force qui demeure
Arléa
174 p., 18 €



CONFESSION D'UN BOURREAU

➤ Né en Hongrie, Imre Kertész a été déporté à Auschwitz à l'âge de 15 ans. En 2002, il a reçu le prix Nobel de littérature. Il faut lire bien sûr l'admirable *Être sans destin*, dans lequel il raconte sa vie dans les camps. Mais voici que sort la traduction de *Roman policier*, un court récit écrit en 1976 pour les éditions d'État hongroises. Un défi pour Kertész qui avait décidé de « publier au nez et à la barbe de la censure une histoire qui parle des moyens illégaux de s'emparer du pouvoir ». Pour écarter tout soupçon, il situe l'action en Amérique du Sud. Antonio Martens, entré dans l'armée pour y faire carrière, devient, malgré lui, le rouage d'une mécanique folle qui espionne, arrête, torture et tue des citoyens innocents. **SH**

Imre Kertész
Roman policier
Actes Sud
117 p., 12,90 €



DOUBLE NAISSANCE

➤ Stella Baruk est née en Iran, a passé son enfance en Syrie et au Liban, et ne s'est installée en France qu'à la fin des années 50. Mais, raconte-t-elle, c'est « en français » qu'elle est née. Chez ses parents, instituteurs, « on parlait comme les écrivains écrivaient ; quand papa et maman discutaient, et même quand ils se disputaient, on aurait pu admirer la parfaite correction des phrases que toutes et dans tous les cas, ils commençaient et finissaient. » On comprend mieux, en lisant ses mémoires d'enfance, son acharnement, une fois devenue adulte, à donner du sens aux mathématiques : elle détestait l'arithmétique en primaire ! À lire aussi pour ses souvenirs d'une époque où, au Proche-Orient, juifs, musulmans et chrétiens vivaient en harmonie. **MCJ**

Stella Baruk
Naître en français
Gallimard
Coll. « Haute Enfance », 251 p., 17,50 €

UN CHIEN RONCHON MAIS ATTACHANT

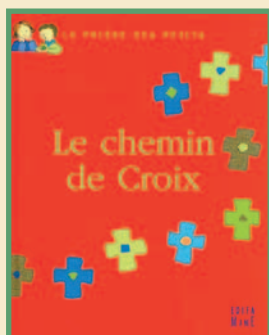


➤ Archibald est un chien gâté mais un peu seul. Il s'ennuie quand il ne trouve personne pour jouer avec lui, aucun ami pour lui renvoyer la balle. Pourtant, aujourd'hui, toute la famille est partie de bonne heure en lui promettant une surprise au retour. En guise de cadeau, c'est Max, un bébé, qu'on lui présente, et c'est plutôt raté. Ce n'est pas qu'Archibald soit jaloux, mais bon, tout le monde n'en a plus que pour le nouvel arrivant. Jusqu'au jour où Max se révélera être un formidable compagnon de jeu. Ce récit de l'adaptation difficile d'un chien, longtemps au centre des attentions de ses maîtres, à l'arrivée d'un bébé, est servi par un texte plein d'humour. Mais, il est surtout l'occasion de formidables

illustrations dont les angles inhabituels – ras du sol, contre-plongée, gros plan, panoramique... – rajoutent à l'aspect comique des situations explorées selon le point de vue d'un individu canin particulièrement ronchon mais singulièrement attachant. Une réussite. À partir de 4 ans.

MATHILDE RAIVE

Yelena Romanova (texte),
Boris Kulikov (illustrations)
Mon meilleur ami
Circonflexe
32 p., 11€



SEMAINE SAINTE

➤ Lorsque Jésus entre dans la ville de Jérusalem le jour des Rameaux, il est acclamé. Quelques jours plus tard, il est condamné à mort, humilié et crucifié. Quatorze stations représentent son chemin de croix jusqu'à sa mise au tombeau. La quinzisième évoque sa résurrection. Pour expliquer la Passion, ce joli petit livre a pris le parti de la simplicité du vocabulaire et des illustrations. Rose, orange, jaune, bleu ciel ou lilas, la typographie s'adapte aux tonalités des dessins. Après avoir évoqué la signification de la Semaine sainte, les auteurs rappellent les gestes de la prière et la signification des stations accompagnées chacune d'un passage de l'Écriture. À partir de 3 ans. **MR**

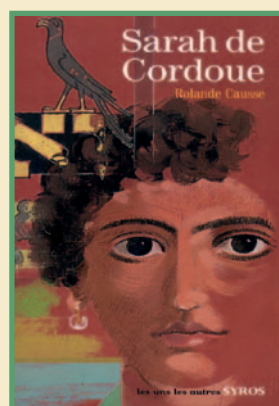
Juliette Levivier (texte),
Anne Gravier (illustrations)
Le chemin de croix
Edifa-Mame
Coll. « La prière des petits », 46 p., 6,50€



VIVANT VALLON

➤ En ce temps-là, les meuniers portaient des blouses blanches, le curé lisait son bréviaire, les dames se promenaient avec des mouchoirs de dentelle et les enfants recevaient des taloches. Tout en finesse, Jean-Côme Noguès évoque une époque révolue, celle de l'apparition du chemin de fer dans un joli vallon de campagne. Ne reste aujourd'hui que la petite gare en brique rouge, entourée d'un jardin de buis, de roses trémières et de capucines, où viennent jouer des enfants. À dominante rouge, le paysage brossé en quelques coups de gouache, s'enrichit en transparence de petits personnages et de détails amusants, telle cette gardienne d'oie et son troupeau le long des rails. À partir de 7 ans. **MR**

Jean-Côme Noguès (texte),
Eric Battut (illustrations)
La petite gare
Rocher
Coll. « Lo País d'enfance », 28 p., 13,90€



AMOUR ET COURAGE

➤ Sarah est une jeune fille timide, coquette et un peu peureuse. À l'inverse, Samuel est entreprenant, bavard et rieur. Qui pourrait se douter que ces deux personnages n'en forment qu'un ? C'est pourtant le cas. Nous sommes à Cordoue au XII^e siècle. Il n'est pas question pour une fille d'avoir accès aux études. Sarah est obligée de se déguiser pour suivre son père à la bibliothèque où elle rencontre Ahmed, un jeune musulman dont elle tombe amoureuse. Mais la jeune fille doit quitter la ville envahie par les Almohades qui obligent les juifs et les chrétiens à se convertir à l'islam. Une belle histoire d'amour et de courage sur fond d'événements historiques. À partir de 13 ans. **MR**

Rolande Causse
Sarah de Cordoue
Syros
Coll. « Les uns les autres », 164 p., 7,50€

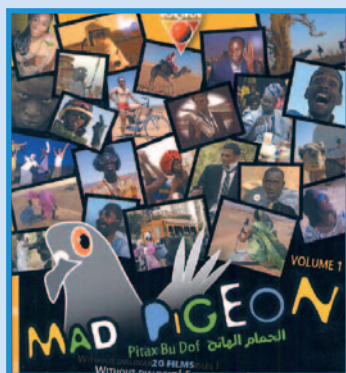


CES MOTS MYSTÉRIEUX...

➤ À l'occasion de son changement de formule, le magazine *Youpi - j'ai compris !* crée une nouvelle rubrique : « Des mots pour comprendre le monde ». Chaque mois, la rédaction décrypte un mot qui sonne mystérieusement aux oreilles des enfants de 5 à 8 ans : « bio », « chômage », « démocratie », « environnement »... Sous la forme d'un dialogue détendu entre un grand-père et ses petits-enfants, *Youpi* situe le mot dans son contexte, donne des clés pour en comprendre les enjeux et incite parents et enfants à échanger sur le sujet. Une rubrique facile d'accès et très ambitieuse sur le fond... Première échance dans le numéro de mai avec le mot « actualité ». **BV**

Youpi
Bayard jeunesse
N° 212, 4,90€
Abonnement 1 an (12 numéros) : 54,80€

PIGEON VOYAGEUR

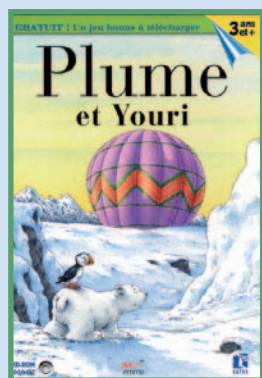


Le principe ressemble aux courtes séquences comiques des films muets. On se croirait presque revenu au temps de *L'arroseur arrosé*, l'un des tout premiers courts-métrages des frères Lumière. L'humour joue sur les mêmes mécanismes burlesques. Partant de l'idée que le rire est universel, et que l'on peut rire de tout, surtout de la stupidité ambiante et des préjugés, le réalisateur a entrepris une sorte de tour du monde du cocasse. Pour cette séance inaugurale, tournée en Afrique et en Mauritanie, les vingt séquences (2 minutes chacune) utilisent des décors naturels et des acteurs locaux jonglant avec les onomatopées et les situations absurdes. Un concours de surf des neiges sur des dunes de sable, un dan-

gereux passager clandestin dans un bus bondé, un cycliste en plein désert qui prend la fuite en chaise roulante, un garde-frontière dans la lune. Les rires sont grinçants mais salutaires. Vivement la suite de ces aventures sans paroles dont les tournages sont prévus à Shanghaï, au Groenland et à Los Angeles.

MATHILDE RAIVE

Julien Vergne (réalisation)
Mad Pigeon
 La Médiathèque des Trois Mondes
 1 DVD, 20€



AU PAYS DES NEIGES

Dans l'univers de Plume et de ses amis, le jeune navigateur devra faire preuve d'adresse et d'un sens aigu de l'observation pour trouver son chemin. Reconnaître des silhouettes d'animaux dans un panorama immaculé ou parvenir à diriger une montgolfière dans un ciel chargé, n'est pas facile. Malgré deux niveaux de difficultés, le jeu exige une dextérité et une attention soutenue pour passer d'une étape à une autre. Ceux qui connaissent déjà l'univers de Plume, grâce aux albums ou aux dessins animés, ne seront pas dépayés par ces nouvelles aventures du petit ours polaire. Ils pourront même les enrichir en téléchargeant gratuitement un jeu bonus sur internet. À partir de 3 ans. **MR**

Hans de Beer (d'après)
Plume et Youri
 Emme /Anten
 1 cédérom PC/MAC, 25€



APPORTER SA PIERRE

Le principe de cette encyclopédie en ligne « libre, gratuite et multilingue » s'apparente à celui des poupées russes. Plus vous cherchez une information, plus vous trouvez de liens qui s'y rapportent. Devenu l'un des sites les plus fréquentés du Web, cette somme de connaissances repose sur les apports permanents des utilisateurs qui peuvent enrichir chaque notice par l'intermédiaire d'un onglet. Cette association à but non lucratif, de droit américain, permet au public international d'avoir accès à des informations réactualisées sans cesse. En tout – et à l'heure où ces lignes sont écrites – 257 341 articles en français, et plus de 3 millions dans 214 langues, couvrent des sujets dans des domaines aussi variés que les sciences de la terre, la politique, les arts, les religions ou les croyances, les faits de société, la politique... **MR**

<http://fr.wikipedia.org/wiki/Wikipedia>



L'HÉRITAGE DES MOXOS

Le 25 mai 2006, à 12 heures, *Le Jour du Seigneur*, diffusera *Les Moxos*. Carine Poidatz, la réalisatrice, a suivi les jeunes musiciens et danseurs de l'ensemble musical des missions jésuites de Moxos durant la tournée qui les a menés, au début de 2006, en France, au Luxembourg et en Belgique, dans le cadre de l'année jubilaire ignatienne. Moxos, une région de l'Amazonie bolivienne grande comme la Belgique, comptait 22 « réductions » jésuites au XVII^e siècle. Après l'expulsion des missionnaires, les indigènes se sont transmis, de génération en génération, oralement et en les recopiant, les manuscrits baroques qu'ils avaient laissés. En prélude à la diffusion de ce documentaire qui témoigne de la vitalité de cet héritage musical, on pourra en lire davantage sur les Moxos et découvrir des photos de leurs concerts sur le site www.amisdansleseigneur.com

www.lejourduseigneur.com



REGARDS SUR L'ESCLAVAGE

Autour du 10 mai, Journée nationale de commémoration de l'abolition de l'esclavage, KTO propose trois documentaires, dont deux inédits à la télévision :
 – 9 mai 2006, à 21 h 45 : *Félix Éboué, le visionnaire*, de Barcha Bauer (2003, 52 min.) : le portrait d'un homme qui, au début du XX^e siècle, en pleine colonisation, s'engage dans une longue lutte pour la cause du peuple noir.
 – 10 mai 2006, à 21 h 45 : *Bonne à vendre*, de Dima Al-Joundi (2006, 52 min.) : rencontre avec Sashika, Janika et Anne-Rita, trois Sri-Lankaises qui ont fui la misère de leur pays pour travailler comme domestiques au Liban.
 – 11 mai 2006, à 20 h 50 : *Enfants perdus d'Haïti*, d'Alexandre Fronty (2006, 52 min.) : on les appelle « restaveks » (notre photo) et ils sont quelque 300 000, ces enfants d'Haïti vendus ou donnés par leurs familles trop pauvres pour les élever.

www.ktotv.com

OFFRE D'EMPLOI

➤ La **Fondation d'Auteuil recrute**, pour les écoles secondaire et technique Saint-François-de-Sales à **Marseille** (13) (45 garçons de 12 à 18 ans, en grande difficulté scolaire et sociale) : **un responsable pédagogique**.

Missions : vous animez et coordonnez les actions, travaux pédagogiques et réflexions, notamment autour des contenus pédagogiques et de leur évaluation, ainsi que la qualité des prises en charge pédagogique et éducative. Vous coordonnez et développez les activités pédagogiques et êtes garant du parcours personnalisé du jeune pour la partie scolaire, du fonctionnement de l'atelier-relais, et de l'alternance au collège. Vous encadrez l'équipe enseignante (6 personnes) et faites partie de

l'équipe de direction des établissements scolaires.

Profil : professionnel de la pédagogie, de formation BAC + 3 exigé, vous avez 5 ans d'expérience en tant qu'enseignant dans le secondaire/technique et conseiller principal d'éducation, auprès de publics aux difficultés complexes (scolaires, sociales, familiales...). Fort sens de l'engagement, grandes qualités de management, bon potentiel pour un poste à responsabilité. Autonomie et capacité à rendre compte. Capacités relationnelles et rédactionnelles. Connaissance de la démarche qualité.

Poste en CDI à pourvoir en mai 2006.

Merci d'envoyer votre candidature (CV + LM) à l'adresse suivante : Fondation d'Auteuil, à l'attention de Mme Cousseau, Responsable des ressources humaines - 20, bd Madeleine-

Rémusat, 13013 Marseille ; ou par e-mail : benedicte.cousseau@fondation-auteuil.org

VOLONTARIAT

➤ **Jeunes en mission dans les banlieues.** Les **Fils de la Charité** proposent aux jeunes **garçons et filles de 18 à 28 ans** qui cherchent leur voie après le lycée ou qui veulent vérifier leur aptitude à l'animation sociale tout en aidant les habitants d'un quartier populaire :

- de participer à l'aventure d'une communauté chrétienne de banlieue ou de Zup (par exemple auprès des jeunes et des enfants) ;
- de participer à l'aventure d'un quartier (alphabétisation, soutien scolaire, associations, rencontre des autres religions...).

- Durée : 12 à 24 mois.
- Statut : volontariat civil de cohésion sociale et de solidarité.

- Formation et accompagnement.

Contact : 01 42 01 95 27.

E-mail : les-fils-de-la-charite@wanadoo.fr

Internet : www.filsdelacharite.org/volontariat.html

SÉJOURS

➤ Pour vos séjours individuels et voyages scolaires à **Paris : Accueil Saint-Paul** (M^o Mairie d'Issy) vous propose **30 chambres à deux lits**. Restauration, chapelle, parking, parc privé, salles de réunion. **Tarifs préférentiels pour groupes scolaires.**

Contact : Les Fils de la Charité. Tél. : 01 45 29 16 06. E-mail : saintpaul.ac@wanadoo.fr

DOCUMENTATION

➤ **Portes ouvertes au village éducatif Saint-Philippe**, 1 rue du Père-Brottier, à Meudon (92), le samedi 13 mai 2006, de 10 heures à 13 heures. Cet établissement de la Fondation d'Auteuil regroupe un collège, un lycée professionnel horticole et paysager, un lycée professionnel industriel, une unité de formation par apprentissage et un centre de formation continue.


Contact : 01 46 23 62 37.

LA TOILE D'ECA

➤ Sur ECA+ (www.scolanet.org)

À votre service

➔ Cette page pratique est à la disposition des chefs d'établissement et des responsables d'organisme de l'enseignement catholique, pour faire connaître des offres d'emploi, des recherches de partenariat pour une initiative pédagogique, éducative, pastorale... sans caractère commercial. La rédaction se réserve le droit de refuser une annonce.



vous offre votre petite annonce gratuite
Enseignement catholique actualités
277, rue Saint-Jacques, 75005 Paris
Tél. : 01 53 73 73 75, fax : 01 46 34 72 79

Nom : Prénom :

Établissement/Organisme :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ecrivez lisiblement en indiquant la ponctuation. Ne coupez pas les mots en fin de ligne et n'utilisez pas d'abréviations.

Numéroté de votre département Echanges Cours Documents Contact Divers

TEXTE A PUBLIER

.....

.....

.....

.....

Tél. : e-mail :

Pour accompagner les défis des élèves du 1^{er} degré une série de documents conçus par l'AIRIP*

*Association Interdiocésaine / Recherche & innovation pédagogique



cycle 1 : maternelle
PS / MS / GS

cycle 2 :
GS / CP / CE1

cycle 3 :
CE2 / CM1 / CM2



cycle 2



cycle 3

Livret de compétences :
1 €
Guide de l'enseignant :
1,50 €

PACK POUR UNE CLASSE : 28 €
comportant :
— 28 Livrets de compétences
— 1 Guide de l'enseignant

PACK POUR UNE CLASSE : 40 €
comportant :
— 28 Livrets de compétences
— 28 Livrets de connaissances
— 1 Guide de l'enseignant

Livret de connaissances :
0,50 €

Nom/ Établissement : **BON DE COMMANDE.**
Adresse :
Code postal : Ville :

	Commandes à l'unité						Commandes en pack				
	Guide de l'enseignant à 1,50 €	Livrets de compétences à 1 €			Livrets de connaissances à 0,50 €		Pack à 28 €			Pack à 40 €	
		cycle 1	cycle 2	cycle 3	cycle 2	cycle 3	cycle 1	cycle 2	cycle 3	cycle 2	cycle 3
Nbre d'ex.ou de pack ex. ex. ex. ex. ex. ex. pck pck pck pck pck
Prix (x nbre ex./pack) € € € € € € € € € € €
Nbre total d'ex./pack exemplaire(s)					 pack(s)		 pack(s)	
Frais de port	(1,20 € par livret ou guide ; 2,50 € jusqu'à 10 ; 5 € de 11 à 24 ; 5,50 € de 25 à 30 ; au-delà tarif sur facture) soit :						5,50 € par pack			11,50 € par pack	

Prix total : € en chèque bancaire à l'ordre de à l'ordre de AGICEC

* Pour les Dom-Tom, frais de port sur facture

Bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à : AGICEC - Service publications de l'enseignement catholique
277, rue Saint-Jacques - 75005 Paris. Tél. : 01 53 73 73 75

L'information indispensable à tous les membres des communautés éducatives



Abonnez-vous!

**MONTANTS
DES ABONNEMENTS :**

septembre 2005- juin 2006

**L'abonnement : 45 €
10 numéros par an**

- De 3 à 9 abonnements : **38 €** par abonnement
- De 10 à 24 abonnements : **33 €** par abonnement
- À partir de 25 abonnements : **28 €** par abonnement

Je souhaite m'abonner à *Enseignement catholique actualités*

x 45 € =

x 38 € =

x 33 € = x 28 € =

Ci-joint la somme de € en chèque bancaire à l'ordre de : AGICEC

Nom : Adresse :

..... Code postal : Ville :

bon à renvoyer accompagné de votre règlement, à : ECA, 277 rue Saint-Jacques - 75240 Paris CEDEX 05 - Tél. : 01 53 73 73 75 - Fax : 01 46 34 72 79